J.A. 1700 Fribourg 1 — No 289 — 106e année — 70 ct.

Mercredi 14 septembre 1977

LA LIBERTÉ

Rédaction : ✆ 037-22 26 22 Telex 36 176
Administration : ✆ 037-81 11 21
Annonces : Publicitas SA 1700 Fribourg 1 ✆ 037-22 14 22

BULLE

Patente retirée à un médecin

PAGE 15

Melino
SALAMI SA
La Tour-de-Trême

la plus grande production de salami en Suisse romande

SONDAGE DE LA TV SUR L'INITIATIVE DU DELAI

Qu'en pense l'opinion ?

Depuis juin dernier, le nombre des partisans de la solution du délai diminue (il a passé de 61 à 55 %), tandis que celui des adversaires augmente (de 31 à 41 %). Celui des indécis diminue de moitié (4 au lieu de 8 %).

C'est ce qu'a révélé hier soir « Tell Quel » le nouveau magazine suisse de la TV romande, sur la base d'un sondage d'opinion réalisé par l'Institut Isopublic, à trois semaines de la votation populaire du 25 septembre sur l'avortement.

Parmi les adversaires de la solution du délai, 66 % considèrent la situation actuelle comme satisfaisante, alors que 25 % préféreraient la solution dite des indications sociales.

Le sondage de « Tell Quell » a été réalisé entre le 23 août et le 3 septembre dernier et porte sur un échantillon de 963 personnes ayant le droit de vote et réparties en Suisse romande et alémanique, à l'exclusion du Tessin.

Les chiffres publiés font apparaître une nette différence d'attitude entre catholiques et protestants. Les premiers sont en majorité (54 %) opposés à la solution du délai, mais une importante minorité de catholiques (42 %) se prononce en faveur de l'initiative populaire. Chez les protestants, on constate une nette majorité (67 %) pour la solution du délai, tandis que 29 % d'entre eux s'y opposent. Le nombre des indécis est faible dans les deux cas (4 %).

La Suisse romande se révèle plus favorable à la solution du délai que la Suisse alémanique (respectivement 66 et 51 %). On enregistre la même différence entre les villes et la campagne (respectivement 53 et 45 %).

A noter aussi que les hommes se montrent plus favorables à la solution du délai (60 %) que les femmes (50 %), de même que les moins de 40 ans sont plus nombreux (60 %) à approuver l'initiative que leurs aînés (49 %).

Mais selon le sondage « Tell Quel - Isopublic », le recul des partisans et la progression des adversaires de la solution du délai représentent une tendance généralisée. C'est en Suisse alémanique qu'elle est le plus marquée, en particulier dans la région groupant le Haut-Valais, l'Oberland bernois, la Suisse centrale et orientale ainsi que les Grisons.

Dans cette région, le nombre des partisans est passé — de juin à septembre — de 49 à 36 %, tandis que celui des adversaires est passé de 47 à 61 %.

PROCHE-ORIENT : LA POLITIQUE DE CARTER REPOSE SUR DES FONDEMENTS INEXACTS

ESTIME UN CONSEILLER DU PREMIER MINISTRE ISRAELIEN BEGIN

M. Samuel Katz, proche conseiller de M. Menahem Begin, président du Conseil, a déclaré hier que la politique américaine au Proche-Orient était fondée sur une erreur initiale. Dressant un bilan de l'année juive qui s'achève, M. Katz a déclaré à la radio israélienne que le rapport établi à l'intention du président Jimmy Carter par des experts réunis autour de son conseiller M. Zbigniew Brzezinski, reposait sur des bases inexactes.

Ce rapport, estime M. Katz, laisse entendre que les difficultés actuelles au Proche-Orient ont commencé avec la guerre de 1967, durant laquelle Israël s'est emparé de territoires arabes.

« En fait, affirme M. Katz, le conflit a débuté longtemps avant et résulte du refus des Etats arabes d'accepter Israël. »

Les divergences d'opinion entre Israël et les Etats-Unis proviennent de ce que ces dernières années les « Arabes ont réussi à persuader l'opinion publique américaine qu'il existe un phénomène connu sous le nom de peuple palestinien, qu'il est sans patrie, et qu'une solution doit être trouvée à ce problème », a déclaré le conseiller de M. Begin.

« Les Américains pensent par conséquent que nous devons nous retirer presque complètement jusqu'à nos frontières de l'armistice de 1949. »

M. Katz estime qu'une coordination des politiques israélienne et américaine est impossible sur cette base et qu'il existe une divergence d'opinions sans qu'il s'agisse véritablement d'affrontement.

La politique américaine au Proche-Orient n'a pas vraiment changé avec l'arrivée de M. Jimmy Carter au pouvoir, constate M. Katz, qui ajoute qu'elle a toutefois changé de style.

Une des différences fondamentales entre les Gouvernements de MM. Yitzhak Rabin et Menahem Begin est, selon M. Katz, que M. Rabin cherchait à élaborer une politique commune avec les Américains, tandis que M. Begin veut discuter les questions de principe directement et seulement avec les Etats arabes.

« Nous ne sommes pas une puissance de troisième rang qui peut être obligée à faire ce qu'elle ne veut pas faire. Ce que nous voulons est nous asseoir et négocier la paix directement avec nos voisins arabes », a conclu M. Katz. (Reuter)

● Notre commentaire en dernière page

AUJOURD'HUI EN FRANCE

SOMMET DE LA GAUCHE

A l'assaut du pouvoir... (Copyright by Cosmopress)

Journée politique particulièrement chargée aujourd'hui en France : parallèlement au sommet de la gauche — qui doit théoriquement parvenir à un accord sur l'actualisation du programme commun — la majorité rendra officiel son « manifeste ».

Si pour le RPR de Chirac et les formations alliées, la publication du « manifeste » électoral n'est que l'officialisation d'un consensus obtenu après d'interminables discussions, en revanche le sommet de la gauche prend une tout autre allure. Car même si les discussions entamées en juillet avaient abouti à une ligne d'accords, le ton n'a cessé depuis lors de monter entre socialistes et communistes. A tel point qu'aujourd'hui on se demande si ce sommet ne dégénérera pas en véritable affrontement, hypothéquant toute perspective d'accord et signant, par le fait même, l'arrêt de mort du programme commun élaboré en 1972.

Curieusement, à l'approche de l'échéance électorale du printemps 78, socialistes et communistes agissent comme s'ils se disputaient le pouvoir, plutôt que s'ils affrontaient la majorité... par un chômage stagnant et une reprise timide, qui tarde à produire ses fruits.

Ces thèses du parti communiste, à la pointe du combat social, font en revanche les beaux jours d'une majorité qui — bien qu'écartelée — n'a aucune peine à épouvanter l'électorat susceptible de voter à gauche, en présentant l'addition du programme commun, tel que le préconise M. Marchais.

Mais aujourd'hui, les socialistes n'ont peut-être plus autant besoin de leur encombrant allié communiste qu'en 1972. Car si la crise a d'un certain côté aggravé les conflits socio-politiques, elle a contribué indirectement à élargir l'audience du PS auprès de classes considérées comme privilégiées par rapport au reste des travailleurs. Les intellectuels, en particulier, ont répondu massivement à la politique d'ouverture du parti socialiste et il serait maintenant particulièrement délicat pour M. Mitterrand de rallier les thèses du PC, sans risque de s'aliéner une grande partie de son électorat.

Pays aux clivages sociaux assez traditionnels, la France se méfie d'une

L'affrontement

Il est vrai que la géographie politique de la France a sensiblement évolué en l'espace de cinq ans et si le programme de Gouvernement commun élaboré en 1972 ne répond plus dans ses grandes lignes aux réalités présentes, son actualisation ne saurait résoudre tous les problèmes engendrés par la crise économique.

Or l'actualisation d'un tel programme suppose une unité de doctrine que n'ont plus ni les socialistes, ni les communistes ; la crise a en effet modifié radicalement les rapports de forces tant au plan social qu'au niveau politique. A tel point que le parti de M. Marchais — qui avait à l'époque pour seule préoccupation d'afficher une attitude libérale pour élargir son éventail électoral — se voit aujourd'hui contraint d'emboîter le pas d'une classe de travailleurs particulièrement éprouvée par la récession et décidée à livrer un combat sans merci à l'actuelle majorité.

Cette radicalisation des thèmes politiques — en dépit des apparences — a rapidement conduit le PCF à durcir ses positions sous peine d'être rapidement débordé par la nouvelle génération, avide de changements. Parti des travailleurs par excellence, le PCF ne saurait se désintéresser de revendications sociales « extrêmes », provoquées

aventure aussi hasardeuse qu'entraînerait une gauche manifestement dominée par le Parti communiste. Or aujourd'hui, Mitterrand dispose d'un capital de prestige tel qu'il peut envisager seul l'échéance du printemps 78, sans avoir à craindre les retours de flammes de M. Marchais, qui se nourrit davantage de démagogie que de réalisme politique.

Car enfin, quelle que soit l'issue de ce sommet de la gauche, les nationalisations à outrance — bien que certaines soient bénéfiques à l'économie nationale — ne constitueront pas la panacée à la crise actuelle. Vouloir augmenter les salaires sans se soucier à la fois de la rentabilité des entreprises et de leur capacité concurrentielle sur les marchés extérieurs n'est que pure démagogie.

On comprend alors que M. Mitterrand hésite à s'engager sur une voie aussi dangereuse. Non seulement en prévision d'une victoire de la gauche, mais aussi pour ne pas servir de tremplin au PCF sur la voie du pouvoir absolu... Car si les intentions du PS « sont dans le flou » — comme le reproche M. Marchais — elles ont au moins l'avantage de laisser la porte ouverte à des solutions plus démocratiques.

Charles Bays

SUCCES TOTAL DU SECOND VOL EN SOLO DE LA NAVETTE SPATIALE « ENTERPRISE »

La navette spatiale « Enterprise » a décollé hier arrimée à un « Bœing-747 » pour son second vol libre au-dessus du désert de Mojave, en Californie.

Les astronautes Joe Engler et Richard Truly étaient aux commandes d'« Enterprise » qui a été lâchée à quelque 7300 mètres (24 000 pieds) d'altitude. Elle est revenue se poser en planant à la base aérienne d'Edwards, sur une piste aménagée au fond d'un lac asséché.

La navette spatiale a atterri après un vol libre de 5 minutes. Les astronautes ont fait effectuer à la navette deux virages à gauche (55 et 10 degrés), l'ont fait rouler d'une aile à l'autre, piquer légèrement et l'ont mise brièvement en pilotage automatique, toutes ces manœuvres étant destinées à vérifier les réactions du lourd appareil de 68 tonnes. (AFP)

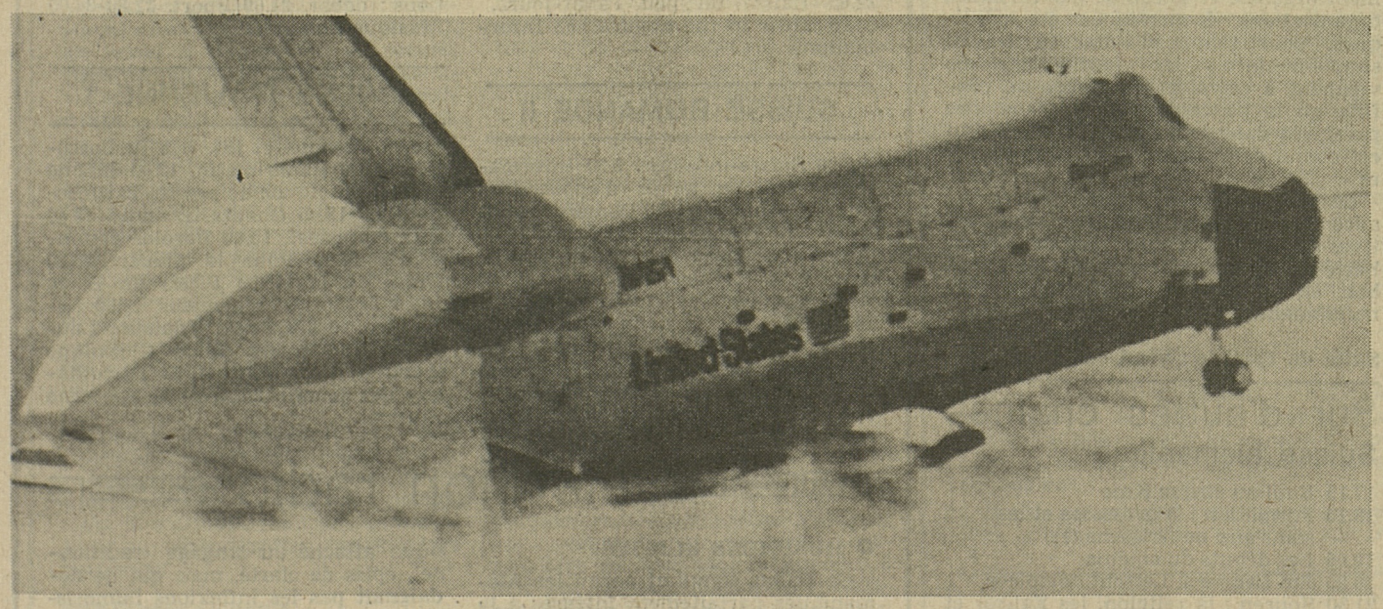

La navette spatiale « Enterprise » à l'atterrissage, lors de l'essai du 12 août dernier. (Keystone)

LA LIBERTÉ

15 Important procès à Bulle
Séance extraordinaire du Grand Conseil
Sécheresse 76 : un appel aux députés
17 Un reportage de Gérard Périsset sur le derrick fribourgeois
21 AFF : des scores fleuves en 3e ligue
23 Coupe d'Europe : des conditions favorables pour le FC Bâle
Boxe. — Corpataux au seuil d'une nouvelle étape
Lauda a choisi Alfa-Brabham
25 Tennis. — Un triple champion fribourgeois

25 SEPTEMBRE : LE LOGEMENT

Le contreprojet des Chambres

Cristallisée sur la question de l'initiative du délai en matière d'avortement, la votation du 25 septembre, on le sait, comporte 3 autres sujets dont celui du logement, avec deux questions entre lesquelles il faut choisir ; l'initiative pour une protection efficace des locataires ou le contreprojet. Aujourd'hui le contreprojet.

● Lire en page 3

FORAGE A ROMANENS

Bientôt du pétrole en Gruyère ?

La science a avancé l'hypothèque que le sous-sol du canton présente différentes caractéristiques préalables, qui laissent supposer l'existence en quantité exploitable de la matière première énergétique de tout temps la plus importante. Les travaux effectués jusqu'à ce jour à Romanens corroborent les études faites lors d'une première phase, celle des mesurages sismiques.

● Lire en page 17

Notre sélection TV

CINEMA

Un film policier : «Le Cercle rouge»

Un film de **Jean-Pierre Melville**, interprété par **André Bourvil, Alain Delon, Gian Maria Volonte, Yves Montand** et **François Périer.**

« Un film, c'est d'abord une histoire. L'intrigue policière est le véhicule le plus commode pour aborder la tragédie ». Ainsi s'exprime « le plus américain des cinéastes français » comme on se plaisait à surnommer Melville. Pour lui, le cinéma a toujours été toute sa raison de vivre. Il se fait connaître en 1947 par « Le Silence de la Mer », qui sera suivi en 1949 des « Enfants terribles » d'après Cocteau. En onze ans, il ne tournera que cinq films. En 1961, avant d'entreprendre le tournage de « Léon Morin, Prêtre », il va déclarer : « Maintenant, c'est terminé, je vais faire des films commerciaux, qui feront de l'argent, mais je ne me trahirai pas pour autant ». Il tourne alors « Le Deuxième Souffle », « Le Samouraï », « L'Armée des Ombres » et « Le Cercle rouge » — diffusé ce soir — qui vont le propulser à la une de l'actualité cinématographique et en faire l'un des premiers metteurs en scène français. Il meurt d'une crise cardiaque à l'âge de 56 ans, juste trois ans après Bourvil auquel il confia, dans « Le Cercle rouge » le rôle du commissaire Mattei. Un rôle nouveau pour Bourvil et d'autant plus pénible qu'il était déjà malade, de cette maladie qui devra l'emporter en septembre 1970. Mais tous l'ignoraient. Bourvil tint si bien le coup et joua son personnage avec tant de brio malgré ses souffrances qu'il fit dire de lui au réalisateur à la fin du tournage : « Je pensais engager l'un des cinq plus grands acteurs du cinéma français. En fait, il est le tout premier. »

De nombreuses qualités sont à porter à l'actif du « Cercle rouge ». Le scénario est parfaitement construit. La direction d'acteurs excellente et Delon, Volonte, Bourvil, Montand, Périer très à l'aise dans leur personnage. Un bon film policier qui plaira sans aucun doute aux inconditionnels du genre.

+SSR

Si vous avez manqué le début...

Corey, un gangster incarcéré depuis cinq ans à la prison des Baumettes, va être libéré pour bonne conduite. Un gardien lui indique une affaire qu'un autre détenu lui a confiée avant de mourir. Mais Corey va d'abord régler un compte avec un truand. Il doit fuir vers Paris, et rencontre par hasard un autre gangster, du nom de Vogel, échappé du train pendant son transfert de Marseille à Paris par le commissaire Mattei...

● **TVR, 20 h. 20**

Les programmes de la télévision

Suisse romande

10.00 EMISSIONS SPECIALES POUR LE COMPTOIR : football, Suisse - Suède. 11.30 Roby Seidel. 14.00 Cortège de la Fête des Vignerons. 15.45 Jumpin Seven. 16.00 Fin.

17.00 Au pays du Ratamiaou
Une émission de jardin d'enfants

17.30 Téléjournal

17.35 TV-JEUNESSE
Les chasseurs de sons : la mélodie de la pluie, émission réalisée avec des groupes de chasseurs de sons
- Le berger et le loup, par Maurice Aufair

18.15 L'ANTENNE EST A VOUS
La Croix-Bleue romande, qui a fêté son centenaire
● Pour aider au moins quelques-uns des 130 000 alcooliques recensés chez nous, en Suisse, la Croix-Bleue prend sa part dans la lutte antialcoolique, en collaboration le plus souvent avec les services officiels ; elle invite tout malade alcoolique à compter sur l'aide de Dieu et à accepter une abstinence totale, tout cela bien sûr dans la liberté la plus totale. C'est sur la base de ces deux principes que la Croix-Bleue maintiendra à tout prix, que ses activités se sont diversifiées.

18.35 L'ours Colargol
18.40 Système D (jeu)
19.00 Un jour, une heure
19.30 Téléjournal
19.45 Un jour, une heure
20.00 Passe et gagne (jeu)

20.20 Le Cercle rouge

Un film de Jean-Pierre Melville avec Bourvil, Alain Delon, Yves Montant, Gian Maria Volonte et François Périer.

22.45 Football

Retransmission partielle et différée d'un match de Coupe d'Europe

TF 1

11.15 Réponse à tout
11.33 Midi première
12.00 TF 1 actualités
12.35 LES VISITEURS DU MERCREDI
12.45 Scoubidou. 13.50 Les Robinsons suisses (1). 14.16 Le club des 10 - 15. 14.40 Les grandes années du rock : Dick Rivers. 15.05 Vive le sport. Le futur au présent : la longue marche des robots. 15.50 La parade des dessins animés. 16.30 Zorro. 16.55 Sur deux roues, magazine des cyclistes et cyclomotoristes.
17.15 A la bonne heure
17.35 Simon et la fusée
17.40 L'île aux enfants
18.03 Recherche dans l'intérêt des familles (3). Les fausses manœuvres.
18.20 Actualités régionales
18.43 Une minute pour les femmes
18.47 Eh bien raconte !
19.00 TF 1 actualités

19.30 Le Misanthrope

Une comédie en cinq actes et en vers de Molière, mise en scène par Pierre Dux, jouée par la troupe du Théâtre de la Comédie-Française. Avec Georges Descrières dans le rôle d'Alceste

● Représentée pour la première fois le 4 juin 1666, elle n'eut que peu de succès au temps de Molière ; elle est généralement considérée aujourd'hui comme le chef-d'œuvre de Molière.

21.35 Orchestre de chambre de Normandie

Divertimento, Mozart ; Concerto pour luths et orch. Vivaldi ; Concerto pour violon et luths, Bach. Sous la direction de Pierre Duvauchelle

22.17 TF 1 actualités

Antenne 2

12.35 Magazine régional
12.50 Les enfants des autres
Série de Louis Grospierre
13.03 Aujourd'hui Madame : Les années Go avec Richard Anthony
14.05 Vivre libre (4) : Le rhinocéros blanc
14.55 Un sur cinq : Comment les jeunes ont-ils passé leurs vacances ?
17.30 Dessin animé
17.55 Des chiffres et des lettres
18.20 Actualités régionales
18.44 En ce temps-là la joie de vivre
19.00 Journal
19.30 QUESTION DE TEMPS

La bataille économique et sociale

Avec J. Ferry (CNPF), Georges Séguy (CGT) et Edmond Maire (CFDT)

20.50 L'Aigle et le Vautour

Feuilleton de Peter Fischer
● Une série américaine qui a pour cadre l'armée et pour héros deux officiers

21.40 Football

Prague - Nantes, en différé
23.10 Journal

Fr 3

17.45 FR 3 jeunesse
18.05 La télévision régionale
18.55 FR 3 actualités - Les jeux

19.30 Le Seigneur de la Guerre

Un film de Franklin Shaffner avec Charlton Heston, Richard Boone
● La rivalité d'un chevalier et de son suzerain, à propos d'une belle, dans le décor moyenâgeux de la Normandie
21.25 FR 3 actualités

LES RENCONTRES INTERNATIONALES DE TELEVISION D'AIX-EN-PROVENCE

Télévision et pouvoirs : méfiance réciproque

Du 3 au 8 septembre se tenaient à Aix-en-Provence les quatrièmes Rencontres internationales de télévision. Organisées par un certain nombre de réalisateurs TV français tels que Claude Otzenberger, Claude Santelli, Jacques Krier, en collaboration avec le Suisse Jean-Jacques Lagrange et le Belge Jean-Jacques Peche, ces Rencontres avaient pour thème cette année « La Télévision et les pouvoirs ». Sujet ambitieux et directement inspiré des préoccupations électorales françaises...

Trois objectifs principaux guidaient le déroulement de ces Rencontres : confronter, quelques mois avant les élections françaises, les professionnels de la télévision et les hommes politiques notamment de l'Union de la gauche (ceux de la majorité, invités, n'ayant pas cru bon de venir à Aix) ; comparer les expériences et les problèmes des télévisions voisines (Suisse, Belgique et Italie) ; enfin, venir à la rencontre des publics aixois, ceux du Centre-Ville, des quartiers périphériques, ou même de la campagne.

Comme on pouvait s'y attendre, les rencontres d'Aix furent très largement dominées par le débat autour des mesures envisagées en matière de radio-télévision par les représentants du parti socialiste (François-Régis Bastide), du parti communiste (Jack Ralite) et des radicaux de gauche (François Loncle). Mais finalement ces derniers ne révèlèrent pas grand-chose de nouveau dans leurs discours très généraux et pleins de bons principes. Une atmosphère très préélectorale donc, qui ne pouvait satisfaire ni les réalisateurs français qui revendiquaient du concret et des garanties sérieuses pour leur travail futur, ni les participants étrangers qui ressentaient le « nombrilisme » français (ou plus encore parisien) comme un obstacle à un véritable dialogue international sur les problèmes de la TV.

Les séminaires animés par la Suisse et la Belgique apportèrent fort heureusement un contraste marqué dans la grisaille de ces discussions de principe. Nos compatriotes ont tout d'abord expliqué le fonctionnement de la Société suisse de radiodiffusion et télévision (SSR), de manière à éclairer notamment les problèmes liés à une télévision monopole mais décentralisée. Puis, comme exemple des rapports entre la TV et les pouvoirs, les Suisses ont cité d'une part les événements qui suivirent la diffusion du « direct avec Arthur Fürer » et l'édition de « Temps présent » sur la liberté d'expression, et d'autre part la question de l'autocensure, telle qu'elle se pose dans notre pays pour les professionnels de la TV.

Peter Schellenberg, journaliste producteur à la Télévision suisse alémanique, qui était présent à Aix, décrivit l'autocensure de cette manière : « A la longue la résistance des journalistes s'émousse, un sentiment de frustration et de lassitude les gagne. Puis vient la résignation. Pour ne pas être noyés sous un flot de réclamations systématiquement organisé et téléguidé par certaines organisations économiques ou politiques, pour tenter d'éviter ce travail supplémentaire, les journalistes en viennent à calculer le nombre de conflits qu'ils peuvent accepter sans être paralysés dans leur travail. Le résultat est connu et évident : c'est l'autocensure ».

Les Suisses avaient d'ailleurs apporté avec eux quelques émissions significatives de la TV romande : celle sur la liberté d'expression, et une de la série «A bon entendeur » de Catherine Wahli, notamment.

Gabriel Hirsch

Suite de l'article : vendredi prochain.

D'un œil critique

25 x la Suisse

TV romande, lundi

Faire le portrait d'un canton

Tenter de cerner les traits caractéristiques d'une région, en souligner les convergences et les contrastes, aller au cœur des gens et des choses pour en découvrir l'âme qui leur donne forme et vie, est une démarche délicate et malaisée.

Pierre Chessex pour les images et Jean-Philippe Rapp pour les commentaires en ont fait l'expérience et le résultat de leurs efforts conjugés n'a pas toujours été convaincant.

Il faut dire, à leur décharge, que ce canton de Soleure, dont l'unité géographique est quasi inexistante et qui, dans le domaine de l'économie, subit l'emprise de ses puissants voisins, Berne, Argovie et Bâle, se laisse difficilement approcher et déchiffrer. Que Soleure, la capitale, abrite dans ses maisons patriciennes une vieille aristocratie discrète mais encore influente ; que la structure de quelques grandes entreprises industrielles accuse encore un paternalisme anachronique ; que le chômage ait pris, ici, des proportions plus inquiétantes qu'ailleurs ; que ce pays qui s'étiole à la frontière des langues ait une vocation de carrefour, tout cela est apparu davantage au niveau du commentaire qu'à celui de l'image ; tout cela a été plutôt dit que montré.

La lente arrivée au fil de l'Aar, un envol blanc de mouettes dérangées par le passage du bateau, les rudes inflexions du dialecte du lieu étaient une promesse d'originalité et d'authenticité ; mais, trop vite me semble-t-il, on a cédé à la facilité du pittoresque et du conventionnel. Que la caméra s'attarde longuement sur des machines-outils ou sur le trafic ferroviaire de la gare d'Olten, qu'elle nous montre une soirée d'ouvriers turcs, on admettra que la connaissance en profondeur du canton n'y gagne pas grand-chose.

Et c'est dommage pour une émission qui a eu, par ailleurs, de bons moments et qui nous a appris quantité de détails intéressants.

Nous savons maintenant que, comme ailleurs, le pays soleurois essaye de concilier modernisme et tradition, qu'un vent de tolérance et d'ouverture n'arrive pas à éliminer totalement un rien de xénophobie ni à vaincre, sauf à Carnaval, les contraintes de l'ordre et de la mesure. Nous savons aussi que, plus qu'ailleurs, le poids de l'histoire explique et consolide une existence qui tire sa raison d'être de la mémoire du passé et du besoin que ressent tout homme d'être de quelque part.

F. D.

Sur d'autres chaînes

Suisse alémanique

17.15 Emil au cirque Knie
18.15 Formation : la grossesse et les soins aux nourrissons (1)
19.05 Les débuts du cinéma
20.25 Em Lehme si Letscht, télépièce
21.30 Spuren : la religion, les Eglises et le monde
22.10 Football

Suisse italienne

18.30 Pour les jeunes
19.45 Les hommes et l'automobile, doc.
21.00 Médecine aujourd'hui
21.55 JOHNNY WEISSMULLER, PORTRAIT
Une émission de Jean Dumur (en français)
23.05 Mercredi sports

Allemagne

ARD
16.20 G. Knuth et ses invités
17.05 L'Allemagne de 1806, série pour les jeunes
21.00 Rendez-vous à Paris, variétés
22.40 Football

ZDF
17.10 Magie et Illusion
19.30 Sports magazine
21.15 Méditer pour mieux vivre
21.45 Un coup fameux (série)

Les programmes de la radio

SUISSE ROMANDE I

6.00 Le journal du matin. 8.05 Revue de la presse romande. 8.15 Chronique routière. 8.20 Spécial vacances. 8.25 Mémento des spectacles et des concerts. 8.55 Bulletin de navigation. 9.05 La puce à l'oreille. 10.05 Fonds de terroir. 12.05 Le coup de midi. 12.15 De A jusqu'à Z. 12.30 Le journal de midi. 13.30 J'en fais mon dessert. 14.05 Des ronds dans l'eau. 16.05 Feuilleton : L'Anguille, bande dessinée sonore de Gérald Lucas. 16.15 Rétro 33-45-78. 17.05 En questions. 18.00 Le journal du soir. 18.05 Edition régionale. 18.15 La Suisse des voies étroites. 18.40 Informations sportives. 18.50 Revue de la presse suisse alémanique. 19.00 Edition nationale et internationale. 19.30 Un pays, des voix. 20.05 On n'a pas tous les moyens d'aller sur la Costa Brava ! 22.05 Baisse un peu l'abat-jour... 23.05 Blues in the night. 23.55 Informations.

SUISSE ROMANDE II

7.00 Suisse-musique. 9.00 Informations. 9.05 Le temps d'apprendre : Cours d'espagnol. 9.20 Domaine espagnol. 9.30 Histoire et sciences. 10.00 Savez-vous que... 10.30 Radio éducative. 11.00 Musiciens suisses. 12.00 Midi-musique. 14.00 Informations. 14.05 2 à 4 sur la 2, La librairie des ondes. 16.00 Suisse-musique. 17.00 Rhythm'n pop. 17.30 Jazz contact. 18.00 Informations. 18.05 Redilemele. 18.55 Per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.30 Novitads. 19.40 Europe-jazz. 20.00 Informations. 20.05 Soirée musicale interrégionale, avec à 20.05 En attendant le concert. 20.15 32e Festival de musique de Montreux-Vevey 1977 : Orchestre philharmonique de Zagreb, direction : Lovro von Matacic. 22.25 A l'issue du concert... 23.00 Informations.

SUISSE ALEMANIQUE I

6.05 Espresso. 9.05 Frais du four. 10.00 La sixième Suisse. 11.05 Mélodies populaires. 11.55 Pour les consommateurs. 12.15 Félicitations. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.05 Magazine féminin. 14.45 Lecture. 15.00 Oeuvres pour orchestre de Berlioz. 16.05 Pour les aînés. 17.00 Onde légère. 18.20 Orch. récréatif de la Radio suisse. 18.45 Sport. 19.00 Actualités. 19.40 Pour les consommateurs. 20.05 Votations : débat. 21.00 Sport. 22.20-24.00 Musique-box.

SUISSE ITALIENNE 1

6.00 Musique et inf. 8.45 Radioscolaire. 9.00 Radio-matin. 12.00 Inf. de midi. 12.10 Revue de presse. 12.30 Actualités. 13.05 Chants tessinois. 13.30 Elixir musical. 15.00 Paroles et musique. 16.00 Pour le plaisir. 18.00 Orch. de la RSI : Pages de Bach. 18.35 Actualités régionales. 19.00 Actualités. 20.00 Cycles : Toulouse-Lautrec. 20.30 Misty. 21.00 Chronique sportive d'actualité. 22.40 Discothèque des jeunes. 23.35-24.00 Nocturne musical.

Sélection radio

● **MUSICIENS SUISSES**

Ce Bâlois comptait parmi les Alémaniques parfaitement intégrés à la Suisse romande, mais qui n'ont pas pour autant renié leurs sources — pourquoi le feraient-ils ? Chef d'orchestre et de chœur, compositeur, professeur, c'était vraiment un musicien complet. Son œuvre, de belle taille, le confirme. Elle englobe tous les genres de l'expression musicale, du chœur d'hommes à l'opéra, du morceau pour jazz band à l'oratorio, de la symphonie à l'opérette radiophonique, de la pièce de guitare à la musique de scène en passant par le quatuor à cordes ou à vent, une Cantate Gastronomique et la Marche officielle de l'Expo 64. Entre autres Romands qui furent les collaborateurs de Haug pour diverses créations, on relève les noms de Maurice Budry, de C.-F. Landry, de Gilles et de Benjamin Romieux.

Par caractère et de tempérament, le musicien du « Passage de l'Etoile » et de « Michelangelo » était un classique attaché au langage traditionnel, épris de clarté, mais qui ne dédaignait pas les inflexions humoristiques et populaires — dans « Le malade imaginaire » d'après Molière et « Gilberte de Courgenay » évocation de la 1re « Mob ».

● **RSR 2, 11 h**

● **LA LIBRAIRIE DES ONDES**

Production : Gérard Valbert

Toutes les vendanges ont un air de fête. Les vignerons de la littérature et du théâtre nous promettent une belle récolte. Pour parler d'eux, pour les faire parler, La Librairie des Ondes ouvre ses portes. Rentrée littéraire, saison théâtrale, une moisson qui n'est pas celle du hasard... Ce mercredi, c'est une table ronde qui ouvrira le bal, une table ronde consacrée à la création littéraire en Suisse romande, vue par les éditeurs. Elle sera animée, dès 15 h 00, en deuxième partie de La Librairie des Ondes.

● **RSR 2, 14 h 05**

Au Grand Conseil bernois

La réorganisation de la direction des finances

Le Grand Conseil du canton de Berne a terminé, mardi, sa session ordinaire de septembre, qui avait débuté le 29 août dernier. Il a notamment adopté, mardi, par 90 voix contre zéro, une modification du décret sur l'organisation de la direction des finances, afin de l'adapter au développement des services d'ordinateurs. Le groupe socialiste, à quelques exceptions près, s'est abstenu de voter pour protester contre le rejet, à une faible majorité, d'un amendement visant à garantir la protection des données.

Le décret sur l'organisation de la direction des finances a été modifié afin de garantir une gestion efficace et d'éviter le risque de pannes, qui pourraient avoir des conséquences graves du fait que l'administration cantonale est de plus en plus dépendante des ordinateurs. Le traitement de l'information pour les besoins de l'administration cantonale incombe à la direction des finances, laquelle s'acquitte de cette tâche par la division de l'informatique. Ce dernier service collabore aussi bien avec la société anonyme bernoise de l'informatique (BEDAG) qu'avec l'Institut de mathématiques appliquées de l'université.

L'organisation du service cantonal de l'informatique se caractérise par une coopération entre des services publics, semi-publics et privés. Le canton possède une part majoritaire à la « BEDAG », qui est propriétaire de tous les ordinateurs qu'elle met en priorité à disposition de l'Etat et des actionnaires, ainsi qu'à d'autres utilisateurs des domaines nettement différents (planification, organisation et consultation d'une part, utilisation des ordinateurs d'autre part) et attribue clairement les compétences et les responsabilités. Le groupe socialiste a présenté un amendement en vue de garantir la protection des données. Il demandait au Gouvernement de passer à cet égard une convention avec la « BEDAG » pour veiller à une protection suffisante des données jusqu'à ce qu'une loi soit édictée sur la question, alors que le Gouvernement entendait édicter un règlement interne sur la protection de l'information, en attendant la législation fédérale en la matière.

La proposition socialiste a été rejetée par 65 voix contre 59, ce qui a incité la grande majorité du groupe à s'abstenir au vote final. Le Grand Conseil a approuvé sans discussion le compte d'Etat pour 1976, qui boucle avec un déficit de 25,1 millions de francs pour un total de dépenses de 2 325 millions. (ATS)

Equilibre des finances fédérales : le référendum a abouti

Le référendum du Parti du travail et des Organisations progressistes de Suisse (POCH) contre la loi fédérale instituant des mesures propres à équilibrer les finances fédérales a abouti avec 34 296 signatures valables sur 34 483 déposées. Comme l'indique le dernier numéro de la Feuille fédérale, 6923 signatures ont été récoltées dans le canton de Zurich. On trouve en deuxième place le demi-canton de Bâle-Ville avec 5806 signatures, suivi de Genève avec 4383, Berne avec 4241 et Vaud avec 3207 signatures. Les mesures pour équilibrer les finances fédérales prévoient des économies d'environ 500 millions pour l'an prochain et 600 millions pour 1979. Cet objet devrait être soumis au scrutin populaire le 4 décembre prochain. Pour la petite histoire, on notera que le référendum n'a recueilli qu'une seule signature à Appenzel Rhodes-Intérieures et 2 à Glaris. (ATS)

Un alpiniste se tue au Nadelhorn

Un alpiniste a fait une chute mortelle au Stecknadelhorn. Il effectuait, en solitaire, l'ascension de ce sommet. C'est un autre alpiniste qui a vu sa chute et a donné l'alerte à la cabane Mischabel. Air-Zermatt a pris l'air et ses hommes ont repéré le corps sur le Festigletscher. La récupération du cadavre a été rendue difficile par la présence de brouillard. Elle a quand même pu être réalisée et le corps a été descendu à Zermatt. (air)

Votation du 25 septembre : le logement

Entériner une situation de fait

En vue de répondre à l'initiative pour une protection efficace des locataires, le Conseil fédéral a élaboré un contre-projet qui prévoit que l'article 34 septies, 2e alinéa, de la Constitution est modifié comme il suit : la Confédération édicte des dispositions visant à protéger les locataires contre les loyers abusifs et autres prétentions des bailleurs.

Rappelons que l'initiative porte essentiellement sur deux domaines : la hausse des loyers et les résiliations. Pour ce qui est de la hausse, les propriétaires devraient la justifier devant une autorité adéquate, qui examinerait si une telle mesure est vraiment nécessaire. Pour ce qui est des résiliations, si elles étaient injustifiées, elles seraient annulées, de même que justifiées, elles portaient un tort trop grave au locataire.

L'ARRETE DE 1975

Que répond le contre-projet ? Il a pour but d'insérer, dans la Constitution, le régime de protection des locataires établi pour l'ensemble de la Suisse par l'arrêté fédéral du 19 décembre 1975 concernant la surveillance des prix. Il s'agit donc pour le Gouvernement d'entériner dans la Constitution une situation de fait.

Cette situation découle du principe de base suivant : le contrat entre le bailleur et le preneur doit être fixé librement par les deux parties. Autrement dit, l'obtention d'un appartement, la fixation de son loyer et sa hausse, sont des affaires privées entre le propriétaire (ou le gérant) et le locataire. Il en résulte que c'est toujours la contestation de ce dernier qui met en branle une éventuelle procédure de vérification. L'initiative modifierait cette démarche, dans le sens que, de toute façon, une hausse de loyer devrait être justifiée.

Cependant le principe, de contrat fixé librement qui n'est que l'application de la loi du libre commerce, omniprésente dans le système économique dit capitaliste, ne peut être appliqué brutalement, reconnaît le Gouvernement. Il est en effet admis que le logement n'est pas un produit de consommation comme les autres. Il est considéré comme un besoin fondamental. Il mérite donc comme tel, une protection particulière, et ne peut être livré totalement aux caprices du libre marché.

LA HAUSSE DES LOYERS

C'est la raison de l'existence de l'arrêté fédéral de décembre 1975, évoqué plus haut. Et que dit cet arrêté en matière de loyers ? Des hausses de coûts, ou des prestations supplémentaires du bailleur justifient sa hausse ce qui est également le cas dans l'initiative. D'autre part, comme dans cette dernière, les coûts manifestement exagérés du terrain, de la construction et de l'acquisition, n'entrent pas en ligne de compte dans le calcul du rendement brut.

En revanche, la fixation des loyers est basée sur les loyers moyens réalisés sur le marché, alors que l'initiative se base sur les coûts effectifs. Enfin, le maintien du pouvoir d'achat du « capital exposé aux risques » (capital prêté en hypothèques de deuxième rang par les banques, ou pas prêté du tout) est considéré comme raison valable pour une augmentation, ce qui n'est pas le cas dans l'initiative.

DEUX ACTES LEGISLATIFS POUR LES RESILIATIONS

La protection contre les résiliations est assurée par deux actes législatifs. Le premier, le Code des obligations, règle la question des résiliations injustifiées par rapport aux exigences légales, en prolongeant le bail de cinq ans au maximum. L'initiative marque là nettement sa distance, en réclamant l'annulation complète de ce type de résiliation. Quant à l'arrêté fédéral, deuxième acte législatif, il s'oppose à des résiliations qui interviennent après une contestation de hausse de loyer.

On le voit, la législation actuelle ne prévoit pas de protection contre les résiliations justifiées, au contraire de l'initiative qui comme dit plus haut, prévoit leur annulation si le locataire est trop prétérité par la décision.

NECESSAIRE ET SUFFISANTE

A ceux qui le trouvent trop tiède, dans son engagement vis-à-vis des locataires, le Gouvernement répond que, les mesures prises pour lutter contre les abus dans le secteur locatif et pour accroître l'offre de logements ont donné de bons résultats, et qu'une réintroduction du contrôle des loyers, comme le demande l'initiative n'a pas de raison d'être actuellement.

A ceux qui lui reprochent son trop grand interventionnisme en économie (et qui se recrutent chez les partisans du double non), le Gouvernement répond qu'il obéit, entre autres, à un impératif d'ordre pratique : en effet, dit-il, le fait d'étendre l'actuelle protection des locataires à toute la Suisse évite de devoir dresser une liste des communes souffrant de pénurie de logement, et par là même évite de s'achopper interminablement à la définition du mot pénurie.

Au vu de ce contre-projet, on peut estimer que le Gouvernement juge la législation actuelle en matière de protection des locataires nécessaire certes, mais également suffisante.

Aline Blaser-Viredaz

L'arrestation de J. Vernay : une preuve de la gravité de l'affaire

L'arrestation, par le juge instructeur André Franzé, du chef du Service de l'entretien des routes, M. Jean Vernay a provoqué non pas tant de la surprise - désormais les Valaisans s'attendent à beaucoup de choses - que de la stupeur. Stupeur notamment chez les présidents de communes qui avaient l'occasion de côtoyer et de traiter avec le chef du service de l'entretien des routes, étonnement aussi chez bon nombre d'entreprises qui voyaient plus en Jean Vernay un négligent, un homme un peu dépassé par l'ampleur des fonctions qu'il remplissait qu'un homme capable de malversations.

L'arrestation de Jean Vernay apporte une conviction importante : c'est que l'affaire des bons utilisés deux fois n'est qu'un maillon de la chaîne de malversations qui liait certains services de l'Etat à Savro.

4 ANS

Il n'est en effet pas pensable d'admettre que, devant les multiples possibilités offertes pour réaliser de substantiels bénéfices nets, on ait passé directement à une histoire aussi simpliste et facilement détectable que celle des bons. Le va-et-vient des bons a duré, selon le communiqué de l'Etat du Valais, 4 ans. Mais il ne pouvait être éternel et même sans la dénonciation intervenue il y a quelques mois, on peut dire que sa fin était proche car le Service de l'entretien des routes aurait fait, d'ici quelques mois, l'objet d'un contrôle minutieux.

AU SOMMET OU PRESQUE

Mais l'arrestation de Jean Vernay réduit à néant la « petite » complicité et démontre que c'est bien au sommet ou presque de la hiérarchie que les choses se jouaient.

Il est notamment intéressant de savoir que les contrôles effectués sur les

Valais

chantiers étaient beaucoup plus élastiques pour Savro, principal bénéficiaire des commandes du Service tandis que les autres entreprises ramassaient des miettes - et que, par exemple, les analyses de bitume s'effectuaient, pour les autres entreprises, sur la base de prélèvements opérés sur les routes et pour Savro sur la base d'échantillons préparés en laboratoire.

Par le truchement de la « CIA SA », Société fondée par M. André Filippini et qui avait pour but « l'achat, la vente, l'importation et l'exportation de tous produits et objets ainsi que de toutes matières de et dans tous les pays » ou encore par celui de la « SPN », pierres pour la construction, M. Filippini est parvenu à vendre des centaines de km de glissières aux travaux publics. Le grand argument de vente restait le prix puisque le vendeur assurait que son prix, 18.- francs le mètre, défiait toute concurrence et que les autres Maisons atteignaient un prix de vente de 30.- francs le mètre.

Or, ce n'est qu'il y a quelques mois - Valclôture a été fondé il y a un an - qu'on s'est aperçu, à la tête de l'Etat du Valais que ces glissières pouvaient être acquises auprès de firmes suisses ou valaisannes respectivement pour 15.- et 17.- francs le mètre. Il n'est évidemment pas pensable qu'un conseiller d'Etat doive aller jusqu'à demander lui-même des contre-offres pour vérifier les rapports de ses subordonnés lorsque ces derniers occupent des postes de responsables. (air)

Economie : légère reprise

En Suisse, les signes d'une légère reprise de l'activité économique et d'un regain de confiance chez les entreprises et les consommateurs persistent, annonce le Département de l'économie publique. La demande intérieure commence à imprimer de faibles impulsions à la conjoncture. C'est ainsi, que notamment la consommation privée, qui s'était ressaisie au cours du 1er semestre de 1977, se remet à augmenter en termes réels du fait que l'émigration massive de la population étrangère résidante ralentit. Mais en s'améliorant, les perspectives d'emploi incitent également les consommateurs suisses à acheter davantage, en particulier à effectuer les achats de remplacement et les nouvelles acquisitions qu'ils avaient différés. La réforme de l'assurance-chômage, la revalorisation des actifs financiers à la suite de la baisse des taux d'intérêt et l'accroissement des liquidités des ménages privés ont favorisé cette tendance.

Comme la population est dans l'ensemble légèrement régressive et que les perspectives d'emploi et les prévisions économiques sont médiocres, il n'est toutefois pas probable que la consommation augmentera fortement.

INVESTISSEMENTS EN VOIE DE STABILISATION

Le recul des investissements de construction privés touche lentement à sa fin. Sur le plan des investissements dans la construction artisanale et industrielle et dans la construction de logements les signes se multiplient quant à une prochaine consolidation, voire à une très modeste augmentation. La demande de biens d'équipement est un peu plus élevée que celle des investissements de construction privés. Mais on n'est pas certain que la réalisation des investissements de remplacement et de rationalisation différés sera suivie d'investissements d'agrandissement et d'autres projets de rationalisation.

En valeur réelle, les exportations de marchandises ont évolué très irrégulièrement depuis le début de 1977. Leur croissance paraît toutefois se stabiliser, car la reprise de l'activité économique à l'étranger n'est pas définitive ni générale. Si l'étranger a néanmoins contribué dans une faible mesure à l'accroissement du produit national, c'est parce que le volume des importations s'est en même temps amplifié, à un rythme moins rapide il est vrai.

De nombreux importateurs se sont en effet approvisionnés avant la hausse des prix à l'importation enregistrée durant le 1er trimestre de 1977 et ils sont demeurés l'automne et l'hiver. L'indice de la production industrielle, sans l'électricité, l'eau et le gaz, a progressé de 4 pour cent durant le deuxième trimestre. Récemment — compte tenu surtout des exportations qu'elles ont réalisées — l'industrie horlogère, ainsi que l'industrie des métaux et des produits métallurgiques sont parvenues à améliorer leur situation. L'industrie horlogère ne se ressaisit toutefois que lentement, de sorte qu'elle reste sous la contrainte d'une restructuration inévitable. La situation s'est pour le moins consolidée dans la construction. Le bâtiment et ses branches connexes bénéficient du niveau élevé des travaux d'entretien et de rénovation. Les prix restent soumis à une âpre concurrence, et de nombreuses entreprises s'attirent les commandes par de fortes sous-enchères où elles sont maintenues à flot par des organismes financièrement puissants, compromettant ainsi la position d'entreprises bien établies sur le marché.

Le renchérissement s'est accentué légèrement au cours des derniers mois. C'est la hausse des prix à l'importation, elle-même provoquée par la baisse temporaire du franc suisse et la poussée des prix des matières premières durant le 1er trimestre de 1977, qui en est directement responsable. On confère en revanche moins d'importance à des facteurs internes, tels que la volonté des producteurs de profiter de la situation économique un peu plus favorable pour reconquérir des prix couvrant les frais. L'indice des prix à la consommation a réagi assez rapidement. Comme es prix des matières premières ont entretemps fléchi et que le cours du franc tend à remonter ou à se stabiliser, le renchérissement des biens de consommation ralentira de nouveau ces prochains mois. (ATS)

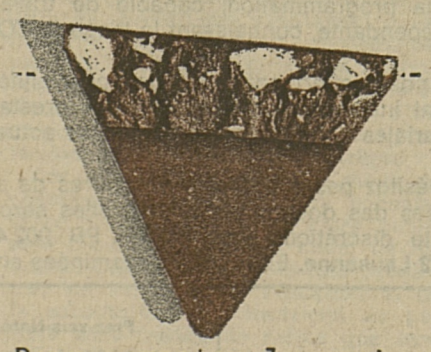

OUI
à l'initiative pour une protection efficace des locataires et fermiers

NON
au contre-projet (une basse manœuvre politique)

(ATTENTION : 2 x oui égale bulletin nul !)

24-25 SEPTEMBRE

«Etatisation du logement»
(= l'Etat propriétaire) ?

Un reproche stupide de nos adversaires,
car elle est
impossible
à cause des gigantesques indemnités que l'Etat devrait verser aux propriétaires.

En réalité
l'initiative c'est la fin des abus
Plus de congés donnés sans juste motif par le propriétaire.
Plus de loyers arbitraires et excessifs.

Grâce à l'initiative, et à elle seule, tous les locataires et tous les fermiers pourront enfin faire respecter leurs droits.

Comité d'action pour une protection efficace des locataires et fermiers :
François Geyer, Lausanne.

140.369.224

Publicité entièrement payée par les dons des locataires et des fermiers suisses.

Terre filtrante naturelle
+ charbon actif.

La nouvelle dimension de la légèreté

bep 77/2

MACHINES A LAVER

linge et vaisselle
BAUKNECHT
BOSCH
MIELE
HOOVER
PHILCO
ZANKER

GROS RABAIS

VENTE-LOCATION
CREDIT

Fr. 30.—

par mois
12 mois minimum
Pas d'acompte
à la livraison

CHEZ SAM
Fribourg
Tél. (037) 23 36 39
140.263.384

BMW 528
aut., reseda, 1977
GARAGE DES ALPES
La Tour-de-Peilz
021/54 33 91/92
22-1491

BMW 1502
orange, 1975
GARAGE DES ALPES
La Tour-de-Peilz
021/54 33 91/92
22-1491

ALFASUD TI
bleue, 1974
GARAGE DES ALPES
La Tour-de-Peilz
021/54 33 91/92
22-1491

Machine à laver

LINGE et VAISSELLE
Retour d'exposition
légèrement griffée
à céder
avec gros rabais
Réparations toutes
marques rapides -
Prix avantageux

Miele - Zanker
AEG - Vedette
Indesit - Zerowatt
Gehrig Philips
Crosley - Hoover
Garantie d'usine.
Livraison et pose
gratuites.
Facilités de paiement

MAGIC FRIBOURG
✆ **037-45 10 46**
83-7506

Raboteuse-dégauchisseuse

combiné, largeur
utile 260 mm
sans moteur
au prix d'action
Fr. 1500.—
Centre de Machines
Strausak SA
2554 Meinisberg
près Bienne
✆ **(032) 87 22 23**
37-12551

DETTES
VITE RÉSOLUES
pour une entrevue
chez vous
sans engagement
Tél. 021/95 11 50
ARRANGEMENTS
FINANCIERS sàrl
1510 MOUDON

MINI 1275 GT
1975
GARAGE DES ALPES
La Tour-de-Peilz
021/54 33 91/92
22-1491

ING. DIPL. EPF
FUST SA
Nulle part meilleur marché
de la plus grande maison spécialisée de Suisse

Par exemple :
Machines à laver automatiques
4 kg, 220/380 V,
pouvant être raccordées partout
prix «Fust» 548.—
modèle de luxe
prix «Fust» 898.—
Réfrigérateur
140 l.
prix «Fust» 249.—
Congélateur-armoire, 124 l.
prix «Fust» 475.—
Congélateur-bahut, 250 l.
prix «Fust» 498.—
Lave-vaisselle
10 couverts, acier chromé avec disp. détartrage
prix «Fust» 890.—
Tumbler, 2,5 kg
prix «Fust» 498.—
Cuisinière
4 pl., avec hublot
prix «Fust» 348.—
Aspirateur à poussière
Electrolux, avec coque en acier
prix «Fust» 248.—
Machine à repasser aut.
65 cm
prix «Fust» 990.—
Four à micro-ondes
prix «Fust» 945.—
FUST : votre spécialiste aussi pour les appareils à encastrer
Petits appareils
Sèche-cheveux, peignes soufflants casques à sécher les cheveux, fers à repasser à vapeur, grille-pain (toaster), machines à café, rasoirs élec., etc.
aux prix «Fust»
— c'est connu — les plus bas.
Vous trouverez les meilleures marques, telles que : Miele, AEG, Electrolux, Novamatic, Bosch, Siemens, Bauknecht, Volta, Hoover, Adora, Schulthess, Jura, Turmix, Indesit, Sibir, Rotel, Nilfisk, etc.
Malgré tout : garantie de neuf - conseils neutres. Service d'entretien FUST, c'est-à-dire à des prix avantageux et par de très bons spécialistes. Voitures avec radio !
Location-vente / paiement par acomptes ou à 10 jours net aux **conditions avantageuses «Fust».**
En tout temps, appareils d'exposition à des prix fortement réduits. Tous les magasins ouverts toute la semaine !
Ing. dipl. EPF
FUST sa
Villars-sur-Glâne
Jumbo, Moncor
✆ 037-24 54 14
et 25 succursales
05-2569

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

URGENT !

Nous cherchons pour des postes fixes, des

MAÇONS QUALIFIÉS
MANŒUVRES de chantier
BOISEURS

Entrée immédiate ou à convenir.

✆ **037-23 33 32**
17-2414

Un jour seulement à Fribourg

Nouveautés en poil de lama Maier St-Gall

Notre marque ! Une garantie de qualité pour vous !

Nous vous présenterons notre nouvelle collection de magnifiques manteaux pour dames et pour messieurs, vestes et couvertures en

véritable poil de lama

(«Stenflor» de haute qualité et moelleux pelage de jeune lama). Modèles ayant de la classe. Sur demande, confection sur mesure sans supplément de prix, avec garantie totale pour la qualité et la façon. **Couleurs naturelles, de blanc et beige à brun foncé.** Un manteau en poil de lama **en véritable poil naturel** pèse environ 3 livres et peut, grâce à ses excellentes qualités thermorégulatrices, être porté aussi bien en plein hiver qu'au printemps et en automne. Produit dont la quantité est limitée, donc particulièrement apprécié par les connaisseurs.

Walter Maier SA, 9000 St-Gall, Obere Büschenstr. 10
Direction des ventes : Madame Alfa

VENTE à Fribourg le vendredi 16 septembre 1977, de 11 à 18 h. au **Restaurant de la Grenette**
Place de la Cathédrale

Voir notre collection, cela en vaut la peine !
33-1376

ETES-VOUS UN BEAU CHAUVE ?

La calvitie va très bien à certains hommes

hélas ils sont peu ! Mais comment le savoir? Consultez-nous pour un **TEST GRATUIT.**

UNE NOUVEAUTÉ ! le sensationnel postiche **SKALP.**

FIXATION SANS COLLE.

Perruques dames ou messieurs, cheveux naturels, dès Fr. 200.—.

Livraison dans les 8 jours.

REPARATION DE POSTICHES DE TOUTES PROVENANCES
Confection sur mesure. Documentation gratuite sur demande.

ATELIER D'ART POSTICHE
PAUL ANDRÉ COIFFURE
Rue Madeleine 14 — **LAUSANNE** — ✆ 22 36 78
139262303

Importante société industrielle et commerciale de la région lausannoise recherche un

ANALYSTE-PROGRAMMEUR

bénéficiant de quelques années de pratique dans l'analyse et la programmation, capable de travailler de manière indépendante, connaissant le langage COBOL.

Le poste offert comporte des possibilités de développement intéressantes ainsi que des prestations sociales et salariales conformes aux exigences actuelles.

N'hésitez pas à adresser vos offres de service accompagnées des documents usuels, elles seront examinées en toute discrétion, sous chiffre PR 902 400 à **Publicitas, 1002 Lausanne.** Elles seront examinées en toute discrétion.

Le service de gestion des assurances collectives (2e pilier) de notre siège à Winterthour cherche un

employé qualifié

ayant une bonne formation commerciale

maturité ou diplôme

et s'intéressant aux travaux de calculs et raisonnements mathématiques.

Si vous êtes de langue maternelle française, si vous avez de bonnes connaissances d'anglais et des notions d'allemand, veuillez adresser votre offre de services au service du personnel de la :

« Winterthur » Sté d'Assurances sur la Vie,
M. Th. Sträuli,
Römerstrasse 17, 8401 Winterthour
✆ **(052) 85 21 21**

41-119

winterthur vie

dvsa **Diffusion-Vente 1018 Lausanne**

Société de vente engagerait tout de suite

COLLABORATEURS(TRICES)

jeunes et dynamiques. Gains intéressants.

Pour prendre rendez-vous, ✆ **021-22 76 04.**

Couple à Berne

cherche

JEUNE FILLE

pour s'occuper de 2 petits enfants (2 et 4 ans) et du ménage.

✆ **(031) 44 70 50**
17-28119

Prez-vers-Noréaz

Hôtel de la Cigogne
cherche
SOMMELIERE

dans un bon café de campagne.
Débutante acceptée.
Congés réguliers.
Vie de famille.
✆ **(037) 30 11 32**
17-28120

Les meuniers et les propositions du Conseil fédéral

C'est pas la joie...

Les meuniers suisses ne sont pas enthousiasmés par le relèvement des droits d'entrée sur les céréales et sont d'avis qu'une augmentation n'est pas soutenable à longue échéance. C'est ce qui découle du rapport du président de l'Union des meuniers suisses et des discussions qui ont eu lieu lundi à Elm (GL) lors de l'assemblée générale ordinaire de l'union.

Le président de l'union estime, dans son rapport annuel, que le prix des céréales et le prix du pain auraient en fait dû être réduits en raison de la baisse constante du prix des céréales sur le marché mondial.

Les meuniers doutent par ailleurs de la constitutionnalité des mesures prises par le Conseil fédéral. Ils estiment que cette question aurait pu être évitée si le même but avait été recherché dans une autre voie par exemple en s'appuyant sur la loi sur le blé relative à l'augmentation des prix de livraison du blé indigène.

L'ambassadeur Klaus Jacobi, délégué du Conseil fédéral aux accords commerciaux, a d'autre part informé les participants sur des questions actuelles de la politique étrangère de la Suisse. Il estime qu'il faudra améliorer l'aide officielle au développement dans un proche avenir. La tâche la plus importante du Conseil fédéral et de la Banque nationale est de maintenir le taux d'inflation le plus bas possible afin d'augmenter les capacités concurrentielles de nos produits. (ATS)

Vaud

LAUSANNE

Fin d'une occupation d'immeuble

Le groupe d'habitants du quartier sous-gare, à Lausanne, qui occupait depuis douze jours un immeuble locatif de l'avenue du Simplon voué à la démolition, a mis un terme à son mouvement mardi soir, après une manifestation qui a réuni, sur la place de la Palud, plusieurs centaines de personnes, dont de nombreux retraités. Une résolution a été votée, demandant à la Municipalité de retirer les autorisations de démolir les numéros trois et cinq de l'avenue du Simplon, accordées à la société propriétaire, et d'exiger que les vingt appartements soient reloués à des loyers abordables.

Dans cette résolution, le mouvement de « l'Echo du boulevard », organisateur de l'occupation, reproche à la Municipalité de Lausanne d'avoir « prétexté le mauvais état des immeubles pour justifier des démolitions ». Plus de mille Lausannois ont pu visiter les lieux : ils ont constaté que « le No 5 de l'avenue du Simplon a été intentionnellement détérioré par la société propriétaire, tandis que le No 3 est encore parfaitement habitable », comme l'affirme la résolution. Celle-ci accuse l'autorité communale de ne pas appliquer le décret du Conseil d'Etat vaudois de 1973 condamnant la dégradation volontaire des immeubles. (ATS)

Le festival des Diablerets

Seule manifestation de ce genre en Suisse, le Festival international du film alpin des Diablerets s'ouvre pour la huitième fois, mercredi, dans la station des Alpes vaudoises, où se sont donné rendez-vous, jusqu'au 18 septembre, les amis de la montagne, les alpinistes de pointe et les cinéastes de nombreux pays. Une vingtaine de productions ont été retenues par le jury de sélection, parmi lesquelles « Couloir nord du Grand-Dru » (relation de la « première » estivale), « Weisshorn », du Suisse Camille Bournissen, et « Huandoy sud 76 », de Scarpellini. Les pays représentés sont la Suisse (six films), la France, l'Italie, la Pologne, l'Union soviétique, le Canada et la Nouvele-Zélande.

L'alpinisme n'est pas la seule sphère d'intérêt de ce festival dédié à la montagne. Les atteintes portées à ce milieu fragile par l'activité des hommes sont aussi l'objet de la sollicitude des cinéastes : que ce soit pour témoigner ou pour présenter les trésors naturels de l'alpe, ce volet de la manifestation répond à des inquiétudes et à une curiosité légitimes.

Le festival est complété par des excursions avec guides, des conférences et une exposition d'œuvres sur la montagne du peintre François Gos. (ATS)

Loi sur l'Université : des critiques

C'est avec une certaine déception que le « Groupe de réflexion étudiant sur la loi universitaire » (GRELU) dit avoir pris connaissance du projet de loi universitaire présenté par le Conseil d'Etat vaudois. Il regrette que, malgré les nombreuses remarques et critiques émises par les milieux consultés sur l'avant-projet, le Département de l'instruction publique n'a pas remanié fondamentalement son projet de loi, se contentant d'y apporter quelques retouches secondaires, telles que la définition par le Sénat de la politique générale de l'université ou l'institution de la fonction d'agrégé.

Le GRELU déplore que la fonction critique de l'université soit totalement ignorée par le projet gouvernemental, que la création de commissions tripartites de concertation ne réalise aucun progrès dans l'introduction d'une participation effective et délibérative du corps intermédiaire, des étudiants et du personnel technique et administratif à tous les niveaux de l'université, que la liberté d'opinion et d'expression n'ait été étendue à tous les membres de l'université. (ATS)

Des maîtresses d'écoles enfantines mécontentes

Le Conseil d'Etat du canton du Tessin a refusé de prendre en considération la requête formulée par quelque 80 maîtresses d'école enfantine qui demandaient l'introduction d'un après-midi de congé supplémentaire le mercredi, « indispensable », à leurs yeux, pour le perfectionnement professionnel. Dès la rentrée de septembre, lundi dernier, les écoles de l'ensemble du canton bénéficient de la semaine courte, c'est-à-dire de la journée de samedi et de l'après-midi de mercredi de congé, à l'exception des écoles enfantines.

En juin le Grand Conseil a fixé à 36 semaines et demie la durée de l'année scolaire (34 auparavant). Il y a eu réduction en revanche dans les écoles enfantines : 35 h. (contre 37,5 auparavant) dans les écoles enfantines avec repas des enfants à midi, 26 h. 10 min. (28) dans les écoles sans repas. (ATS)

M. Otto Fischer quittera l'USAM en 1980

Le conseiller national Otto Fischer (rad-BE), a annoncé au cours de l'assemblée des délégués de la section cantonale zurichoise de l'Union suisse des arts et métiers (USAM), qu'il démissionnerait pour raison d'âge en 1980, du secrétariat de l'organisation faîtière. Retraçant ses 30 années d'activités, M. Otto Fischer a renouvelé ses craintes de voir le pouvoir collectif de l'appareil de l'Etat mettre en danger la libre entreprise et la société. (ATS)

Mutilations sexuelles infligées aux fillettes : Edmond Kaiser écrit à Kurt Waldheim

Avant d'organiser une seconde et prochaine conférence de presse internationale sur les mutilations sexuelles féminines dont sont toujours victimes des millions d'enfants, M. Edmond Kaiser, fondateur et président de « Terre des hommes », à Lausanne, a demandé par lettre à M. Kurt Waldheim, secrétaire général des Nations Unies, de lui faire connaître d'urgence les mesures que peuvent avoir prises, depuis la conférence du 25 avril dernier, les divers départements des Nations Unies concernés : Organisation mondiale de la santé, Division des droits de l'homme, UNICEF, UNESCO, etc.

A l'aide de documents et de témoignages nouveaux, écrit Edmond Kaiser, « notre conférence insistera très largement sur les souffrances extrêmes ainsi infligées à ces enfants ». (ATS)

Don de lettres de Rainer Maria Rilke aux archives suisses

Mlle Frieda Baumgartner, de Balsthal (SO), a offert aux archives Rilke de la Bibliothèque nationale suisse les lettres que le poète Rainer Maria Rilke lui a adressées de 1921 à 1926.

Mlle Baumgartner était gouvernante à Muzot (Valais) pendant le séjour de Rilke. A la demande du propriétaire de la tour, Werner Reinhart, elle prit soin encore du Muzot pendant de longues années après la mort de Rilke.

Le don est complété par des photographies rares de Rilke, ainsi que par des lettres à Mlle Baumgartner émanant des milieux helvétiques que fréquentait alors le poète. (ATS)

Avortement : la position des Eglises

2. DEFENDRE, MAIS AUSSI PROMOUVOIR

Les principes moraux sous-jacents à une réflexion chrétienne sur les problèmes de l'avortement sont donc affirmés avec une rigueur toute particulière. Il n'en va pas toujours de même, dans les prises de position catholiques, quand il s'agit de promouvoir une politique positive. Ce second point de vue présente parfois, dans certains documents officiels de l'Eglise, l'apparence d'un appendice moralisateur. La conséquence en est que l'opinion publique a jusqu'ici accordé peu d'importance aux exigences constructives de l'action sociale. Des silences et des passivités ont pu, à la longue, laisser croire que la tradition chrétienne n'avait ici rien à dire.

Mais, écrivait Paul VI en 1971 dans un document trop mal connu (Lettre au cardinal Roy), « Il ne suffit pas de rappeler des principes, d'affirmer des intentions, de souligner des injustices criantes et de proférer des dénonciations prophétiques : ces paroles n'auront de poids réel que si elles s'accompagnent pour chacun d'une prise de conscience plus vive de sa propre responsabilité et d'une action effective. Il est trop facile de rejeter sur les autres la responsabilité des injustices, si on ne perçoit pas en même temps comment on y participe soi-même et comment la conversion personnelle est d'abord nécessaire. »

D'une part, il est impossible de transiger sur le respect de la vie. D'autre part, la sauvegarde et la promotion de la vie, n'étant jamais un bien acquis une fois pour toutes, demeurent à tout instant une tâche elle aussi prioritaire. Plus encore, cette responsabilité ne peut être abandonnée au gré des charités individuelles. Il importe, comme l'ont fait par exemple les évêques français, de souligner sa dimension collective : « La structure présente de nos sociétés et la stricte solidarité qui lie leurs membres ont accru la responsabilité de tous dans chaque avortement. On ne saurait fuir cette responsabilité collective en alléguant qu'elle est accablante ou insurmontable, ou que notre époque n'est pas prête à l'assumer. Il y aurait là un mépris offensant et débilitant de la communauté humaine que nous constituons. »

Il ne suffit donc pas de condamner l'avortement. Encore faut-il en combattre les causes par une action politique, par une information capable d'infléchir les mentalités et par une réflexion qui crée pour les partenaires sociaux les conditions d'un dialogue digne de ce nom. Il deviendrait alors possible, face aux échecs et aux défaillances humaines personnelles et collectives, de proposer les moyens d'un authentique service de l'homme. Dans ce domaine, ni les individus par leur comportement personnel et social ni les pouvoirs publics par l'adoption d'une politique hardiment familiale n'ont le droit de se soustraire à leurs responsabilités.

Le champ d'application de ce principe social est extrêmement vaste. Limitons-nous ici à quelques exemples concrets cités dans certaines prises de position plus courageuses :

- éducation sexuelle : que fait-on pour éveiller à l'importance de la sexualité, à sa signification et à ses risques ?
- mères célibataires : que fait-on pour modifier l'attitude sociale afin que leurs droits sociaux soient reconnus et qu'une aide efficace et le respect dû à toute personne leur soient assurés ?
- assistance sociale : que fait-on pour offrir aux femmes enceintes et aux mères une aide efficace et proposer des assurances couvrant frais et risques de la grossesse et de la naissance ?
- planification familiale: que fait-on pour favoriser et activer la création de centres de consultation qui aident les couples et tous ceux qui cherchent conseil à prendre leurs décisions, tout en se basant sur une conscience bien formée ?
- personnes handicapées : que fait-on pour combattre tout discrimination à leur égard et pour faciliter. par l'accueil effectif de chacune d'entre elles, leur intégration dans des communautés vivantes ?
- constructions et loyers : que fait-on pour mettre le mieux possible en accord les besoins de logement avec les autres besoins fondamentaux de l'homme et pour protéger les locataires de spéculations de toutes sortes ?

On le voit : au-delà de la seule problématique de l'avortement, écrivait une commission épiscopale d'un pays voisin, « C'est tout le problème de la famille qui nous sollicite. De graves questions se posent en face desquelles les chrétiens sont trop souvent absents ou flottent à tout vent de doctrine. Les organismes au service du sens chrétien de la famille les préoccupent trop peu ».

bw

Prochain article : Un grave débat juridique

« Oui à la vie » : initiative populaire en réserve

Le mouvement « Oui à la vie » va probablement lancer une initiative constitutionnelle tendant au respect de la vie dans son intégralité, si la solution des délais était acceptée par le peuple et les cantons. Le texte concernant cette inscription du droit à la vie dans la Constitution a été élaboré par une commission de travail, mais pour l'instant toute instance officielle se refuse à communiquer les résultats des travaux.

Selon nos informations confirmées par le secrétaire du comité central de « Oui à la vie », une commission de travail groupant une trentaine de personnes, à laquelle le professeur Werner Kaegi a été appelé à fonctionner comme expert, s'est penchée sur le problème.

BLACK-OUT

La composition de la commission de travail, même, est tenue sous silence. Des ordres stricts ont été donnés et « M. Roger Bonvin, président de « Oui à la vie », qui, ayant assumé le départ de ces travaux, s'est chargé de contacter les personnalités formant la commission, et s'est engagé à ne rien diffuser de leurs travaux jusqu'à ce que tout soit conclu et à ne pas divulguer leurs noms », nous a déclaré de son côté M. Michel Uldry, responsable romand de la Fédération.

Les personnes qui ont collaboré à ce travail auraient posé cette condition afin de ne pas être sans cesse sollicitées ou être l'objet de pressions.

Toujours selon M. Uldry, il ne serait pas opportun, dans le contexte actuel, de lancer une nouvelle initiative à brève échéance. De toute façon, la décision définitive sur le rapport final de la commission de travail appartiendra au comité central qui se réunira vraisemblablement à la mi-octobre, peu avant l'assemblée générale des délégués, fixée au 22 octobre.

A QUAND UN NOUVEAU PRESIDENT ?

En outre, le secrétariat général de « Oui à la vie » a adressé, cet été, à tous les présidents des sections cantonales ainsi qu'aux membres du comité central une copie de la demande de M. Roger Bonvin à être déchargé de ses activités.

« Notre première option, nous a encore confié M. Uldry, sera de savoir si nous continuerons dans la même ligne. Au début, nous ne pensions pas prendre comme président de « Oui à la vie » une personnalité importante sur le plan politique. Nous attendons des propositions. Aucune décision n'a encore été prise ».

Françoise Jonin

Produit solaires : la maison Greiter dépose plainte

La maison Greiter SA, Altstaetten, productrice des produits solaires Piz Buin et responsable de l'organisation de vente de ces produits, ainsi que le professeur Franz Greiter, propriétaire de la marque Piz Buin, ont déposé plainte lundi, auprès du ministère public zurichois, contre l'entreprise zurichoise d'importation de produits de parfumerie W. Keller et contre inconnu pour concurrence déloyale et violation du droit de marque.

Les plaignants reprochent aux prévenus d'avoir offert et vendu comme ayant toute leur valeur des tubes endommagés de Piz Buin dont les numéros de fabrication n'étaient plus reconnaissables ou avaient été enlevés, tubes placés dans des emballages originaux. La parfumerie-import a, par des affirmations trompeuses dans des annonces et des déclarations de presse, donné aux consommateurs l'impression que tous les produits Piz Buin qu'elle offrait, étaient des marchandises régulières provenant de l'entreprise productrice Greiter SA. Les rapports entre la maison Greiter SA et les commerces spécialisés avec lesquels seuls elle travaille se sont ainsi dégradés, les commerces spécialisés pouvant supposer que la société Greiter, contrairement à la politique qu'elle affirmait mener, approvisionnait également les discounts.

La société Greiter n'a pas, dans sa plainte, mentionné le montant de ses prétentions. Il s'agit avant tout pour elle de rétablir son renom de partenaire commercial de confiance et de fournisseur de produits de parfaite facture, relève un communiqué de Greiter SA. (ATS)

La maison chauffée à l'électricité ?

L'Office d'électricité de la Suisse romande (OFEL) a inauguré lundi au Comptoir suisse de Lausanne une exposition consacrée au « chauffage électrique dans l'habitation ». Pendant les deux tiers de l'année, le chauffage constitue un élément primordial du confort. Si ce chauffage est électrique, il offre de surcroît des avantages : il est moderne, non polluant, économique, parce qu'évitant tout gaspillage, affirme l'OFEL, qui groupe les producteurs et distributeurs d'énergie électrique, ainsi que des fabricants et groupements professionnels de l'économie électrique.

Les caractéristiques de ce mode de chauffage sont portées à la connaissance des visiteurs de la Foire nationale d'automne dans un stand de 300 m2, au palais de Beaulieu. Les problèmes de l'énergie, de l'isolation et de la substitution de l'électricité au pétrole sont traités, de même que sont présentées les nouvelles sources d'énergie et leurs techniques applicables au chauffage électrique (échangeurs, pompe à chaleur. La participation de fabricants spécialisés permet de présenter, au choix, les trois formes de ce chauffage : le système direct, celui à accumulation et le système mixte ou combiné, chacun avec ses particularités et ses applications dans l'habitation (cuisine, salle de séjour, chambre de jeunes, salle de bain). (ATS)

Un « crêpage de chignons » dégénère : un mort

Une altercation entre deux femmes, dans une ruelle d'Arzo (Mendrisiotto), mercredi, en début de soirée, a dégénéré en bagarre et a causé la mort du mari de l'une d'elles. Les deux femmes en étaient venues aux mains à la suite d'une vieille querelle : M. Giuseppe Zoppi, âgé de 54 ans, se porta alors au secours de sa femme.

Entendant des cris, voyant les ciseaux et la faucille que brandissaient les époux Zoppi, le mari de l'autre femme se précipita sur les lieux de la bagarre, armé d'un bâton, avec lequel il frappa son rival au bras gauche. M. Zoppi, qui souffrait d'une affection cardiaque, tomba à terre et ne se releva plus. Malgré une intervention immédiate, la victime est décédée durant son transport à l'hôpital.

Le Ministère public du Sottoceneri a ordonné l'arrestation de l'agresseur, ainsi qu'une autopsie. (ATS)

Le premier curé de la paroisse catholique romande de Berne

La toute jeune paroisse catholique romaine de langue française de Berne vient d'installer et fêter simplement mais dignement son premier curé. C'est au cours d'une messe solennelle dite en la basilique de la Sainte-Trinité, que le préfet du district de Berne, M. Erb, a d'abord procédé à la nomination civile de l'abbé Pierre Salvade, et transmis les vœux des autorités cantonales bernoises. Puis, ce fut au tour de Mgr Staehelin, doyen, de nommer l'abbé Salvade, curé des Romands de Berne, au nom de l'évêque du diocèse de Bâle et Soleure. Jurassien dans l'âme, natif de Delémont, l'abbé Pierre Salvade a d'abord été vicaire de la communauté catholique romande sur les bords de l'Aar, où il se dévoue depuis une bonne décennie. Investi d'une riche expérience, il va continuer à faire profiter ses paroissiens de sa foi rayonnante. S'il est le premier curé d'une première paroisse de langue française à Berne, le Père Girard (Fribourgeois), en 1799, fut le premier curé catholique romain de Berne depuis la Réforme.

Notons que le chœur paroissial Saint-Grégoire a rehaussé la cérémonie par de belles productions chorales. Un apéritif a été servi à l'issue de la messe d'installation, puis un repas où l'on a noté la présence des pasteurs René Vuilleumier et Denise Piccard, de la paroisse protestante française de Berne. (MP)

Le meilleur choix à Prix MIGROS!

MIGROS data

Offre spéciale 14.9.–20.9.

Pâte à gâteau spéciale Paquet de 500 g **-.90** au lieu de 1.20

Pâte feuilletée Paquet de 500 g **1.10** au lieu de 1.40

Préparée par Jowa SA, une entreprise de production de Migros.

Emballage-brique de 1 litre 1.15 **2 litres**

Multipack 14.9.–20.9.

M-Drink upérisé (lait partiellement écrémé))

En emballage-brique pratique, avec nouvelle perforation à déchirer.

1.90 au lieu de 2.30

Boîte de 265 g 2.–

Multipack 14.9.–20.9.

Rôti haché à la mode ménagère, avec jus de rôti. **2 boîtes 3.20** (100 g = –.60,4) au lieu de 4.–

Emballage Vac de 200 g (4 saucisses)

Saucisses Micarna à manger froides ou chaudes, pour des hot-dogs, à griller, etc.

Offre spéciale 14.9.–20.9.

MIGROS data MICARNA **2.–** au lieu de 2.45

Gâteau à la mandarine

350 g **2.25** (100 g = –.64,3)

MIGROS data

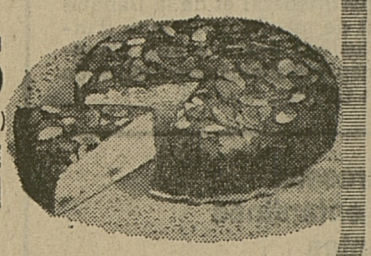

Une attention, si petite soit-elle, fait toujours plaisir. Maintenant, à partir d'un achat de 2 plaques de ces 5 chocolats au choix,

-.20 de réduction par plaque

Multipack du 14 au 27 septembre

M Action FANJO

Flacon de 400 ml pour 12–15 bains complets

Bains traitants

Bain soignant la peau à la camomille
Bain relaxant à la mélisse
Bain tonifiant au romarin

5.– (100 ml = 1.25) au lieu de 5.80

Fribourg Rue St. Pierre 30 Tél. 22 81 82

Bureaux ou cabinet méd.

à louer à Fribourg

(Av. du Midi) (proxim. de la gare)

Libres à partir du 1er janvier 1978

Renseignements par: 17-1124

Agence immobilière **GESTIMME S.A.**

A louer à Tentlingen (Tinterin) dès le 1.12.77

joli APPARTEMENT de 3 chambres

avec balcon, cave, garage, chauffage, jardin à 7 min. auto de Fribourg, arrêt autobus et magasin à 100 m

Prix modéré.

✆ (037) 38 14 44

17-303779

Fribourg Rue St. Pierre 30 Tél. 22 81 82

Villars-Vert à louer

appartement 2½ pièces

Libre pour date à convenir

Renseignements par: 17-1124

Agence immobilière **GESTIMME S.A.**

A vendre, à 15 min. voiture Fribourg région Courtepin

charmante VILLA de 6 pièces

— garage, terrain aménagé
— construction 1974
— prix de vente : Fr. 245 000.—.

Pour visites et renseignements :

René Brulhart Agence immobilière
6, Cité Bellevue 1700 Fribourg
Tél. 037-22 02 61

17-1648

A louer

APPARTEMENT 2 ½ pièces

A partir du 1er octobre 1977
Rue Joseph-Chaley
✆ (037) 22 52 40
(Heures de travail)

17-303769

A Fribourg, route de la Veveyse à vendre

APPARTEMENT 3 ½ pièces

avec garage, place de parc, piscine chauffée, etc.

Prix indicatif Fr. 120 000.—

Selon désir petit acompte.

Eventuellement à louer.

✆ (037) 26 10 66 (en allemand)

17-1648

Particulier cherche à acheter

MAISON FAMILIALE

située en ville de Fribourg ou dans la périphérie immédiate, éventuellement immeuble à rénover.

Faire offre détaillée dès que possible à **Case postale 114, 1701 Fribourg 1.**

17-862

A vendre à proximité de Fribourg, quelques poses d'excellent

TERRAIN AGRICOLE

Fr. 4,50 le m2, évent. avec bâtiment.

Ecrire sous chiffre 17-303771 à **Publicitas SA, 1701 Fribourg.**

A louer à Pont-la-Ville, dans immeuble HLM

1 bel appartement de 3 ½ pièces

Libre de suite.

Sogerim SA, Fribourg
✆ (037) 22 21 12

17-1104

Affaires immobilières • Affaires immo

2me étape

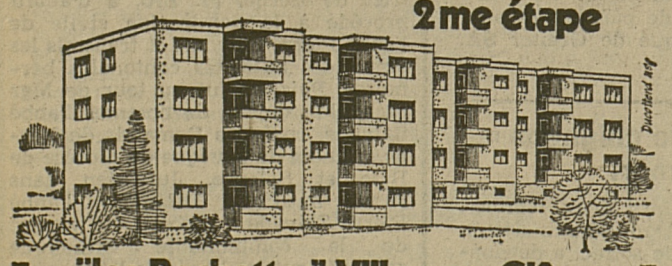

"les Rochettes" Villars sur Glâne

Nous construisons pour **vous** 2 petits immeubles, 13 et 14 appartements **spécialement** conçus pour **la vente en copropriété. 20 CLIENTS** nous ont déjà fait confiance ; nous pouvons encore satisfaire quelques-uns d'entre **vous** pour des

4½ pièces dès Fr. 158 000.—

et

3½ pièces dès Fr. 128 000.—

Fonds propres nécessaires, environ 10 %.

Nous sommes à votre disposition pour vous faire **visiter les appartements** en voie d'achèvement. 17-1609

GAY-CROSIER SA
Transaction immobilière, financière,
CH-1752 Villars-sur-Glâne - Fribourg Rte de la Glane 143b
037/24.00.64

SIGRISWIL (en dessus du lac de Thoune)

A VENDRE

en un endroit exceptionnel, sur une pente exposée au sud, avec **vue imprenable** et étendue sur tout le lac de Thoune et les Alpes bernoises

superbe chalet de 9 pièces

comprenant au 1er étage magnifique appartement de 3 pièces - avec cuisine des plus modernes, installations sanitaires, balcon - pouvant être occupé séparément (surface habitable d'environ 85 m2).

- Dimensions de la maison : 26,8 x 21,1 m;
- Rez-de-chaussée : 6 pièces (salle de séjour et à manger : env. 50 m2) ;
- 2 salles de bains avec toutes installations des plus modernes telles que « Closomat », etc. ;
- WC séparés ;
- Cuisine des plus modernes, avec annexe : env. 40 m2 ;
- Vaste balcon avec véranda couverte ;
- Jardin très bien aménagé avec installation d'arrosage ;
- Garage — avec porte automatique — pour 3 voitures ;
- Env. 200 m2 de cave (cave à vins, cave à boissons, etc.) ;
- Env. 100 m2 de galetas ;
- Superficie de la parcelle : 3400 m2.

Capital en propre nécessaire pour traiter : Fr. 780 000.—.

Prix de vente : Fr. 1 960 000.—.

Si cette affaire vous intéresse vraiment, vous pouvez demander d'autres renseignements — qu'on vous donnera avec plaisir — sous chiffre S 901 454, à **Publicitas, 3001 Berne.**

A LOUER

Ch. de Bethléem 3 et 7
Immédiatement ou à convenir

3½ PIÈCES

tout confort, dès Fr. 578.— charges comprises.

A LOUER

à Beauregard-Centre
dans parking souterrain

GARAGES

— accès facile
— sécurité totale en cas d'incendie
— loyer mensuel Fr. 49.— (y compris chauffage)

Pour visiter :
M. Tornare, concierge, ✆ 24 86 72

99 ans **Patria**

Société mutuelle suisse d'assurances sur la vie.

17-1415

Cours de la bourse

VALEURS SUISSES
(BOURSE DE ZURICH)

	12.9.77	13.9.77
Aare et Tessin SA		980.—
Aluminium suisse port.		1540.—
Aluminium suisse nom.		658.—
Au Grand Passage		347.—
Bâloise Holding		374.—
Bally port.		1680.—
Bally nom.		1440.—
Banque Cant. Vaud.		1320.-d
Banque Leu port.		3250.—
Banque Leu nom.		2840.—
Banque Nat. Suisse		625.—
Banque Pop. Suisse		2140.—
Brown Boveri port.		1635.—
Buehrle porteur		2255.—
Ciba-Geigy port.		1420.—
Ciba-Geigy nom.		687.—
Ciba-Geigy SA bdp		1080.—
Cie Ass. Winterth. p.		2030.—
Cie Ass. Winterth. n.		1470.—
Cie Ass. Zurich port.		10125.—
Cie Ass. Zurich nom.		7650.—
Cie suisse Réas. port.		4425.—
Cie suisse Réas. nom.		2600.—
Crédit Foncier Vaud.		1050.-d
Crédit Suisse porteur		2270.—
Crédit Suisse nom.		405.—
Electro Watt		1730.—
Energie élec. Simp.		600.-d
Financière de presse		203.—
Finac. Italo-Suisse		212.—
Forbo A		1250.—
Forbo B	Bourse	4700.-of
Georges Fischer port.	fermée	765.—
Georges Fischer nom.		132.—
Globus port.		2400.—
Globus bon de part.		410.—
Hero Conserves		3125.—
Hoffmann-Roche bdp 1/10		9300.—
Holderbank fin. port.		440.—
Holderbank fin. nom.		478.—
Interfood SA sie B port.		3050.—
Interfood SA sie A nom.		590.—
Innovation SA		335.—
Jelmoli SA		1290.—
Juvena Holding SA port.		228.—
Juvena Holding SA bdp		9.-d
Landis & Gyr SA		970.—
Merkur Holding SA		1495.-d
Motor Colombus		865.—
Nationale Siusse Assur.		5725.—
Nestlé Alimentana p.		3590.—
Nestlé Alimentana n.		2215.—
Publicitas SA		—.—
Rinsoz & Ormond nom.		500.—
Sandoz SA porteur		4400.—
Sandoz SA nom.		1940.—
Sandoz SA bon de part.		613.—
Saurer		810.—
SBS porteur		390.—
SBS nom.		288.—
SBS bon de part.		334.—
Sulzer Frères SA nom.		2965.—
Sulzer Frères SA bdp		395.—
Swissair port.		803.—
Swissair nom.		717.—
UBS porteur		3155.—
UBS nom.		578.—
Usego Trimerco SA		215.-d
Von Roll nom.		610.—

Cours communiqués par l'UBS. à Fribourg.

VALEURS EUROPÉENNES COTÉES EN SUISSE
(CLOTURE DE ZURICH)

	12.9.77	13.9.77
Akzo		26.—
Amgold		46.75
Cia		100.50
Pechiney		41.75
Philips		25.75
Royal Dutch		135.—
Sodec	Bourse	—.—
Unilever	fermée	123.—
AEG		90.—
Bast		156.—
Baver		142.—
Demag		154.—
Hœchst		140.—
Mannesmann		158.—
Siemens		284.50
Thyssen		127.—
VW		192.—

Cours communiqués par le Crédit Suisse, à Fribourg.

VALEURS AMÉRICAINES COTÉES EN SUISSE
(CLOTURE DE ZURICH)

	7.9.77	13.9.77
Alcan	63.—	61.25
ATT	146.—	147.—
Beatrice Foods	62.—	60.—
Burroughs	169 50	163.50
Can. Pacific	41 25	40.50
Caterpillar	125.50	126.50
Chrysler	37.25	37.25
Control Data	50.—	48.75
Corning Class	160.—	152.—
Dow Chemical	75.50	74.25
Du Pont de Nemours	268.—	259.—
Eastman Kodak	147 50	143.—
Gen. Electric	131.—	128.—
Gen. Foods	80.50	80.50
Gen. Motors	164.—	161.50
Gen. Tel. Electr.	74 75	74.50
Goodyear	46 25	46.50
Honeywell	116.—	112.50
IBM	642.—	628.—
Int. Nickel	51 50	49.75
Int. Paper	114.—	109.—
Int. Tel. Tel.	77.25	73.—
Kennecott	60.—	58.25
Litton	32.—	31.50
MMM	126.—	122.—
Mobil Oil	150.—	146.—
Monsanto	151.—	150.50
NCR	107.—	103.50
Philip Morris	148.—	146.—
Phillips Petroleum	74.50	72.75
Smith Kline	99.—	97.25
Sperry Rand	86.50	83.50
Stand. Oil Indiana	117 50	117.—
Texaco	67.50	66.25
Union Carbide	113.—	109.—
Uniroyal	22.25	22.50
US Steel	81.50	74.50
Warner Lambert	65.—	63.50
Wollworth	48.25	40.50
Xerox	129.—	124.50

Cours communiqués par la SBS. à Fribourg.

COURS DE L'ARGENT

	13.9.77	
$ Once	4.45	4.47
Lingot 1 kg	335.—	355.—

Cours communiqués par la Banque de l'Etat de Fribourg.

VALEURS FRIBOURGEOISES

	13.9.77
Sibra Holding SA port.	190.—
Sibra Holding SA nom.	148.-d
Villars Holding SA nom.	560.-d

Cours communiqués par la Banque de l'Etat de Fribourg.

VALEURS EUROPÉENNES

BOURSE D'AMSTERDAM

	12.9.77	13.9.77
Amrobank	69.—	69.40
Heinekens Bier	109.10	109.50
Hoogovens	28.30	28.—
Robeco	181.50	181.50
Scheepvaart		

BOURSE DE FRANCFORT

Audi-NSU	13.35	15.90
BMW	223.—	223.50
Colmerczbank	201.—	204.—
Daimler	349.50	351.—
Deutsche Bank	290.—	291.50
Gelsenberg	88.50	89.60
Horten AG	140.50	139.80
Karstadt	372.—	372.20
Preussag	146.50	146.—
Schering	257.20	259.50

BOURSE DE MILAN

Assicurazioni Gener.	44990.—	45250.—
Fiat	2055.—	2080.—
Montedison	238.50	244.—
La Rinacente ord.	51.50	51.25

BOURSE DE PARIS

Air Liquide	272.—	274.50
Carrefour	1201.—	1230.—
Citroën		
Cred. Com. de France	90.—	89.—
Françaises des Pétr.	99.50	99.90
Hachette	121.—	124.—
Michelin	1218.—	1243.—
Moulinex	139.—	144.20
L'Oréal	721.—	729.—
Perrier	95.—	97.—
Rhône Poulenc	61.80	62.70
Roussel Uclaf	142.50	145.—
Usinor	23.80	23.40

Cours communiqués par le Crédit Suisse, à Fribourg.

VALEURS JAPONAISES

	12.9.77	13.9.77
Indice Dow-Jones	5203.—	5201.93
Ashikaga Bank	—.—	2190.—
Daiwa Sec.	280.—	280.—
Ebara	335.—	331.—
Fulita	183.—	184.—
Hitachi	210.—	211.—
Honda	608.—	610.—
Kolatsu	300.—	301.—
Kumagai Gumi	540.—	540.—
Makita Electric	1480.—	1500.—
Matsuhita E.I. (Natau I.)	620.—	620.—
Mitsukoshi	497.—	497.—
Pioneer	1690.—	1700.—
Sony	2410.—	2400.—
Sumitomo (Mar and Fire)	260.—	261.—
Takeda	249.—	249.—
Tasel Construction	224.—	220.—

Cours communiqués par Daiwa Securities, à Genève.

FONDS DE PLACEMENT

	13.9.77	
	demande	offre
Amca	28.25	27.75
Bond-Invest	74.—	74.—
Canada Immobil.	710.—	720.—
Créd. s. Fonds-Bonds	74.50	75.50
Créd. s. Fonds-Inter	62.25	63.75
Eurac	286.50	288.50
Fonsa	95.25	95.25
Globinvest	57.25	57.—
Ifca	1280.—	1300.—
Intermobilfonds	69.—	70.—
Japan Portfolio	—.—	—.—
Pharmafonds	128.—	129.—
Poly Bond Internat.	74.50	75.50
Siat 63	1090.—	1095.—
Sima	177.—	177.—
Swissimmobil 1961	1030.—	1040.—
Universal Bond Sel.	—.—	—.—
Universal Fund	—.—	—.—
Valca	71.50	73.50

Cours communiqués par la BPS. à Fribourg.

COURS DE L'OR

	13.9.77	
	Achat	Vente
Lingot 1 kg	11270.—	11440.—
Vreneli	96.—	106.—
Souverain	110.—	120.—
Napoléon	110.—	120.—
$ Once	147.50	148.25
Double Eagle	505.—	535.—

Cours communiqués par la BPS. à Fribourg.

COURS DES BILLETS DE BANQUE

	13.9.77	
France	47.50	49.50
Angleterre	4.05	4.35
Etats Unis	2.33	2.43
Allemagne	101.75	103.75
Autriche	14.30	14.60
Italie	—.2625	—.2825
Belgique	6.50	6.75
Hollande	96.—	98.—
Suède	48.—	51.—
Danemark	37.50	40.—
Norvège	42.50	45.50
Espagne	2.70	3.—
Portugal	4.25	6.50
Finlande	55.50	58.50
Canada	2.16	2.26
Grèce	6.25	7.25
Yougoslavie	11.—	13.50

Cours communiquéspar la BPS. à Fribourg.

Tournez les personnes sans connaissance sur le côté!

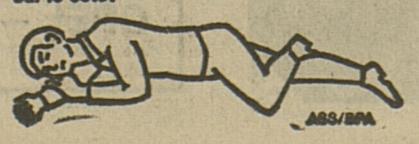

ASS/BPA

Un problème de taille : le recyclage des pneus

Les « cimetières » de vieilles voitures constituent un trait caractéristique de notre société de consommation. Toutefois, grâce à un recyclage systématique, ces encombrants déchets d'une technologie avancée sont progressivement éliminés et les matières qu'on en extrait peuvent être réintroduites dans le circuit de production normal.

L'élimination des pneus, que l'on consomme à un rythme beaucoup plus rapide que les voitures sur lesquelles ils sont montés, pose des problèmes autrement plus complexes. Dans tous les pays industrialisés prolifèrent de véritables montagnes de pneus. Aux Etats-Unis, on a dénombré pas moins de deux milliards de pneus usagés, dont la masse augmente chaque année à un rythme de 10 %.

Il est donc logique que l'on s'efforce de mettre au point un procédé qui permettrait de réutiliser ces monceaux de déchets. Selon les experts américains du recyclage, chaque pneu d'automobile représenterait environ 7 gallons (soit 26,5 litres) de pétrole. Cela signifie que les montagnes de pneus éparpillées sur l'ensemble du territoire américain renferment plus de 200 millions de barils de pétrole.

Si, jusqu'ici, on n'a pas procédé à la récupération de ce matériel sur une grande échelle, c'est évidemment parce que l'opération ne paraissait pas financièrement rentable. Une pareille situation est, sous quelque angle qu'on l'envisage, à la fois absurde et inadmissible. Le Congrès de Washington s'en est occupé, en donnant à l'Agence pour la protection de l'environnement jusqu'au mois d'octobre 1979 pour présenter un plan d'élimination de ces déchets par leur recyclage dans l'industrie.

Entre-temps, plusieurs Etats de l'Union ont pris diverses initiatives pour tenter de résoudre le problème. Les pneus usagés sont utilisés tantôt pour la construction de digues dans les ports, tantôt dans la lutte contre l'érosion des sols. Certains Etats — l'Arizona, notamment — utilisent le caoutchouc des pneus en combinaison avec l'asphalte pour revêtir les routes.

Plusieurs entreprises industrielles, parmi lesquelles Uniroyal Tire and Co., utilisent les pneus comme combustible avec le charbon, dans une proportion de 10 %. Ce qui ne va pas sans poser des problèmes du point de vue écologique. Une autre société de l'industrie du caoutchouc, Goodyear Tire and Rubber Co., a dû interrompre l'activité d'un de ses fours où l'on utilisait des pneus comme combustible, du fait que les dispositions légales en matière de protection de l'environnement n'étaient plus respectées.

Comme nous l'apprend la revue « Business Week », on vient de mettre au point un nouveau procédé pour l'obtention de pétrole à partir du caoutchouc. Ce procédé, baptisé « pyrolyse », consiste dans le réchauffage des pneus dans des fours à températures très élevées. A partir des vapeurs condensées qui se forment, on obtient le pétrole et on récupère aussi du graphite, tandis que des aimants spéciaux extraient l'acier contenu dans les pneus.

Ce procédé a été mis au point par Tosco Corporation, Los Angeles, en collaboration avec Goodyear. Dans une usine pilote, les deux sociétés procèdent actuellement à la transformation de quinze tonnes de pneus. Si l'expérience se révèle concluante, une usine sera construite qui permettra de traiter 300 tonnes de caoutchouc par jour, ce qui représentera 11 millions de pneus par an. On devrait en retirer 14 millions de gallons de pétrole et en outre du graphite et de l'acier pour une valeur totale de 1 à 1,20 dollar par pneu.

Avec la mise au point de ce procédé, l'opération de recyclage devrait devenir enfin rentable. Le renchérissement constant du pétrole y aura sans doute largement contribué.

(Echo de Wall Street — Corner Banque)

Chimie : pas d'amélioration des résultats

Les industriels suisses de la chimie ne sont qu'à moitié satisfaits : en dépit d'une augmentation des ventes et des exportations au cours du premier semestre 1977, les résultats financiers de la branche ne se sont pas améliorés ainsi qu'on l'espérait. « Comme l'ensemble des activités économiques, l'industrie chimique souffre de l'incertitude qui plane sur la conjoncture » a déclaré vendredi dernier le président de la Société suisse des industries chimiques, M. Hartmann. La surproduction règne dans le secteur des fibres synthétiques. Les ventes de colorants subissent les effets de la stagnation de l'industrie textile et les facteurs qui ont influencé défavorablement les ventes de produits agrochimiques en 1976 continueront de faire sentir leurs effets cette année. Selon le président de la SSIC, l'industrie chimique suisse a bénéficié du faible taux de renchérissement, mais elle est pénalisée notamment par le blocage des prix dans le secteur des pharmaceutiques et surtout par l'évolution à nouveau défavorable du franc.

Traditionnellement les ventes de la branche au cours du second semestre sont inférieures à celles du début de l'année. Ces facteurs pourraient influencer défavorablement les résultats financiers. « Etant donné l'absence de reprise conjoncturelle véritable, les perspectives de croissance de notre industrie en 1978 demeurent faibles » a encore déclaré M. Hartmann, qui voit avant tout le salut de la branche dans la fabrication de produits hautement sophistiqués.

Au cours du premier semestre 1977, les ventes de l'industrie chimique suisse ont progressé de 7,2 pour cent par rapport à celles de la période correspondante de l'année précédente. En valeur nominale (et non en termes réels), elles ont même dépassé le niveau record du premier semestre 1974. Les exportations sont également en progression. Comparées à celles de l'année précédente, elles ont progressé de 6 pour cent pour s'établir à 4379 mio de fr. Au cours du premier semestre 1976, l'augmentation par rapport à 1975 avait été légèrement supérieure : 11,3 pour cent.

La situation évolue cependant différemment suivant les activités. La progression du chiffre d'affaires des pharmaceutiques semble satisfaisante, mais les résultats financiers seront obérés par le blocage des prix dans certains pays exportateurs ce qui, à la longue, pourrait exercer un effet négatif sur la recherche et le développement. Contrairement aux exportations, les ventes de médicaments sur le marché suisse connaissent une certaine stagnation due en particulier au recul démographique et à une moindre consommation de médicaments dans les hôpitaux.

Les colorants ressentent directement le marasme dans l'industrie textile : au cours du premier semestre 1977, les ventes ont diminué de 12 pour cent en volume par rapport à 1976 et de 7 pour cent en valeur. La situation est à peine plus favorable dans l'industrie du cuir. Tout indique que les ventes de colorants continueront de stagner au cours des prochains mois et que la concurrence entre entreprises de la branche sera particulièrement acharnée.

Les perspectives dans l'agrochimie semblent nettement meilleures : des besoins en insecticides des pays en voie de développement. La récession n'a pas enrayé l'essor de ce secteur d'activité. L'avenir s'y dessine sous un jour favorable.

En 1974, la crise économique n'a pas épargné la production des parfums et des arômes. Les deux principales entreprises suisses de cette branche sont implantées à Genève. Leur production est exportée en presque totalité et leurs produits couvrent le cinquième des besoins sur le marché mondial. Là encore, 1977 semble être une bonne année : le premier semestre a permis de retrouver un niveau comparable à celui de 1974. Malgré les soucis liés notamment au renchérissement du franc, les industriels de la branche sont d'un optimisme prudent : « dans une économie mondiale évoluant normalement, les possibilités de développement, tant pour les parfums que pour les arômes, sont bonnes » a déclaré M. Firmenich. (ATS)

La Thaïlande au Comptoir : l'heure des échanges

A l'heure où s'élaborent de nouveaux accords de commerce et de coopération technique entre les deux pays, la Thaïlande a inauguré hier, au Comptoir suisse de Lausanne, un pavillon officiel qui renseigne nos industriels sur d'importants projets dont la réalisation fait appel à la coopération technique internationale.

Les échanges commerciaux annuels de la Suisse avec la Thaïlande représentent actuellement 77 millions de francs d'exportations et 51 millions d'importations. Par rapport à 1975 (84 millions de francs d'exportations et 40 millions d'importations), le solde actif pour la Suisse est en recul, à cause d'une concurrence internationale accrue sur le marché siamois. Néanmoins, la Suisse conserve de bonnes chances pour la fourniture de biens d'équipement et de biens industriels.

L'inauguration du pavillon thaïlandais à la Foire de Lausanne a été rehaussée par des danses siamoises typiques, interprétées par de ravissantes jeunes filles en costume rutilant et applaudies par de graves messieurs en complet foncé, parmi lesquels on remarquait MM. Klos Visessurakarn, ambassadeur en Suisse, Manaspas Xuto, ambassadeur permanent de Bangkok auprès des Nations Unies, et Klaus Jakobi, délégué du Conseil fédéral aux accords commerciaux.

PROTESTATION DE LA LMR

A l'occasion de la journée officielle de la Thaïlande au Comptoir suisse, la Ligue marxiste révolutionnaire de Suisse a publié un communiqué pour dénoncer « la présence d'une dictature militaire qui, depuis le coup d'Etat du 6 octobre 1976, soumet le peuple thaïlandais à un véritable régime de terreur ». Plusieurs centaines d'étudiants furent assassinés lors du coup d'Etat et près de trois mille personnes arrêtées, déclare la LMR, qui ajoute que, le 5 septembre, s'est ouvert à Bangkok un procès au cours duquel dix-huit personnes, incarcérées sans jugement depuis neuf mois et privées d'avocats, risquent la peine capitale. (ATS)

Broye vaudoise

Une cigarette qui fait des vagues

Lors de la séance du Conseil communal du 23 juin dernier, le conseiller Charles Gagnaux avait déclaré qu'il avait été choqué de constater - une fois qu'il se trouvait dans le local médico-social du groupe scolaire de la Promenade - qu'une institutrice fumait en donnant sa leçon. La municipalité a immédiatement fait faire une enquête par les soins du directeur des écoles. Celui-ci a remis un rapport détaillé à l'autorité communale. Ce rapport peut être résumé comme suit :

a) l'article 154 du règlement d'application de la loi sur l'Instruction publique primaire stipule que : « Il est interdit de fumer dans les salles d'école ». On doit dès lors admettre que certains endroits, dans lesquels on n'enseigne pas, soient autorisés aux fumeurs : salles des maîtres, locaux parascolaires tels que l'aile médico-sociale ;

b) il est inexact d'affirmer qu'une institutrice fumait. Il s'agissait vraisemblablement d'une collaboratrice de l'OMPV (Office médico-pédagogique vaudois). L'équipe scolaire de l'OMPV vient une fois par semaine à Payerne où elle examine des enfants présentant des difficultés. Il peut ainsi arriver que des enfants ayant un rendez-vous viennent un peu en avance alors que la personne responsable fait une petite pause entre deux prises en charge ;

c) le directeur des écoles a demandé aux collaborateurs (trices) de l'équipe scolaire de l'OMPV de :

- s'abstenir de fumer en présence d'enfants ;
- bien aérer s'ils doivent accueillir des enfants dans un local où ils auraient fumé.

La municipalité estime que jusqu'à plus ample informé, le cas soulevé par le conseiller Gagnaux lui paraît ainsi liquidé.

Reste à savoir si l'interpellateur sera satisfait de la réponse municipale. **(P)**

Un bel anniversaire

Lundi, 12 septembre, Mme Léonie Bosset-Perrin a fêté le nonantième anniversaire de sa naissance. Une délégation de la municipalité est allée présenter ses vœux et ses félicitations à Mme Bosset, dont le mari fut syndic de Payerne de 1930 à 1941, archéologue cantonal et l'un des promoteurs de la restauration de l'église abbatiale, ainsi que membre fondateur de l'Association pour la restauration du vieux sanctuaire clunisien. **(P)**

Nouveau vigneron communal pour Payerne

La mise au concours du poste de vigneron-tâcheron du vignoble communal de Grandvaux a suscité plusieurs postulations de valeur. La municipalité a retenu la candidature de M. Hugues Baud-Bel, domicilié à Aigle. Né en 1949, marié à une Payernoise, fils de vigneron, M. Baud cultive actuellement ses propres vignes et celles de quelques propriétaires privés. Il entrera en fonction à Grandvaux le 1er novembre prochain. **(P)**

MAINTENANT ENCORE PLUS PUISSANTE: LA NOUVELLE FORD FIESTA 1300.

«1,3», synonyme de 66 CV bien tassés et d'une suspension raffermie avec un stabilisateur arrière. Pour des pointes à 158 km/h et une montée de 0 à 100 km/h en 12,3 secondes.

GARAGE CENTRAL SA
FRIBOURG, r. de l'Industrie 7
✆ 037-22 35 05

SECURITE COMPRISE. Ford
Le signe du bon sens.

On demande

LAVEUR-GRAISSEUR

avec permis de conduire.

Entrée de suite ou à convenir.

Se présenter au :
Garage du Nord - A. Bongard
FRIBOURG

17-629

La gamme à toute épreuve.

En essayant un des 24 modèles de Peugeot vous découvrirez un produit de qualité, supérieur à sa catégorie et qui vous séduira. Berlines, Coupés et Breaks. Moteurs de 1 litre à 2,7 litres. 46 à 136 CV DIN.

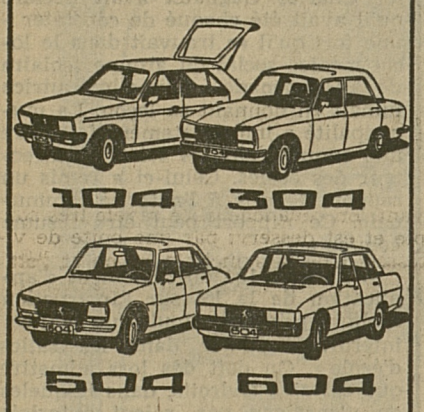

PEUGEOT
Sécurité, confort, robustesse.

Exposition
à Beauregard-Centre

GARAGE BEAU-SITE
M. BRULHART FRIBOURG ✆ 242800

Route de Villars 13

17-644

RENAULT RENAULT RENAULT RENAULT

Nos belles occasions

Renault	4 TL	1971-74
Renault	5 TL	1974
Renault	6 TL	1972
Renault	12 TL	1974
Renault	16 TL	1970
Alfasud	TI	1976
Alfa Romeo	1750 berline	1970
Alfa Romeo	2000 berline	1972
Alfa Romeo	2000 GTV	1973
Mini	Clubman Combi	1971
Peugeot	304 S	1973
Citroën	2 CV	1972
Lancia	Beta	1975

LARGES FACILITES DE PAIEMENT

Toutes ces voitures sont vendues expertisées avec garantie

GARAGE G. GAUTHIER
Rue de Locarno 6 FRIBOURG ✆ 22 27 77

17-619

alfa romeo alfa romeo

Occasions

OPEL		
RECORD LUXE		73
LANCIA BETA		
1800		73
VW 1302 S		70
RENAULT 12 TL		73
RENAULT		
16 TS aut.		74
AUDI 100 GL		74
TOYOTA Corolla		71

AGENCE OPEL

Garage
SCHÖNI
FILS SA
BELFAUX
Tél. (037) 45 12 36

Vente et réparations toutes marques

17-2515

VOLVO 244 DL

mod. 76,
beige,
expertisée-garantie
Tél. 24 67 68

17-626

VOLVO 144 S

mod. 68,
couleur blanche,
expertisée-garantie
overdrive
Tél. 24 67 68

17-626

VOLVO 244 DL

mod. 75,
verte,
expertisée-garantie
Tél. 24 67 68

17-626

VW 1302 S

1970, expertisée, révisée, peinture neuve, faute d'emploi

✆ 029-2 66 82 (12-13 h)

17-303775

A vendre

VW 1200

mod. 1960,
expertisée.

✆ 037-37 18 68

17-303790

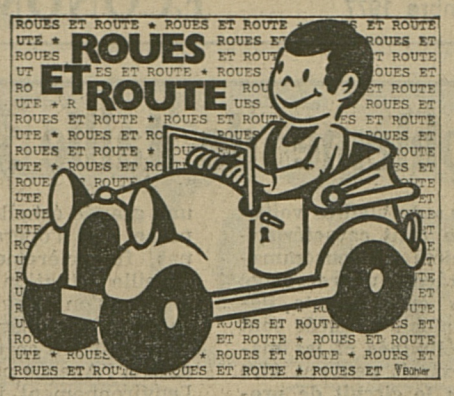

Vainqueur aux points.

Performances sur tous les points: confort, sécurité et prix.
La 104 est seule à offrir, sans supplément de prix (!), 5 portes et un grand hayon. 5 places. Confort et équipement extraordinaires. Haut degré de sécurité.

104 GL 954 cm³, **Fr. 9950.-**
104 GL 6 et SL, 1124 cm³.

PEUGEOT
·104

GARAGE DU STADTBERG

V. Nussbaumer & Fils SA
FRIBOURG ✆ 037-22 41 29

AGENTS :

Fribourg : Garage Beau-site S.à.r.l.	037-24 28 00
Bulle : Garage Moderne SA	029- 2 63 63
Cheiry : Garage Ch. Egger	037-66 13 24
Domdidier : Garage C. clerc	037-75 12 91
Flamatt : Garage F. Maeder	031-94 01 20
Lully-Estavayer : Garage H. Koller	037-63 12 77
Marly : Gar. du Stand SA	037-46 15 60
Plaffeien : Garage Rappo	037-39 14 71
Romont : Gar. Stulz Frères	037-52 21 25
Salavaux : Gar. J. Magnin	037-77 13 42
Tinterin : Garage P. Corpataux	037-38 13 12
Vuisternens-dt-Romont : Garage Ed. Gay	037-55 13 13

17-603

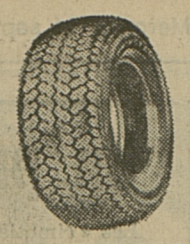

ENCORE JAMAIS VU !

Pneus neufs RADIAL au même prix qu'un pneu regommé au tarif (plusieurs dimensions courantes)

Heures d'ouverture :
7 h 30 - 12 h et
13 h 30 - 18 h

PNEU-SERVICE
J. CUONY
Vendredi soir jusqu'à 20 h - Samedi fermé

Rue Marcello 18, Fribourg, ✆ 037-22 16 07

17-1194

OCCASIONS SÛRES

FIAT 126
1974, 22 000 km, bleue
FIAT 128 Familiale
1971, 55 000 km, verte
FIAT 128 CL 1300
1976, 12 000 km, rouge
FIAT 124 ST
1973, 60 000 km, verte
FIAT 124 ST
1974, 60 000 km, bleue
FIAT 124 ST
1973, 70 000 km, beige
FIAT 132 1600, 5 vitesses
1974, 45 000 km, blanche
FIAT 132 automatique
1976, 33 000 km, beige métal.
AUSTIN MINI 1000
1974, 51 000 km, jaune
AUSTIN MINI 1000
1973, 32 000 km, verte
VW 1501
1968, 85 000 km, blanche
VW 411 E
1970, 83 000 km, verte
RENAULT 15
1973, 60 000 km, jaune
CHRYSLER 180
1972, 63 000 km, rouge
ALFA ROMEO 2000
1974, 55 000 km, beige
FORD Taunus 15 M
1970, beige
PEUGEOT 304
1972, 65 000 km, blanche
MAZDA 929 coupé
1976, 23 000 km, gris métal.
MAZDA
1975, 25 000 km, verte
Camionnette HANOMAG F 20
1969, 82 000 km, jaune.

Garage
SPICHER & Cie SA
FRIBOURG
Rte de la Glâne 39-41 ✆ 24 24 01

17-617

OCCASIONS UNIQUES!

TOYOTA Corolla 1200	75	30 000 km
TOYOTA Corolla 1200	76	29 000 km
TOYOTA Corona 2000 MK II	73	73 000 km
PEUGEOT 204 GL	73	35 000 km
TOYOTA Célica 1600 ST	72	112 000 km
TOYOTA Corolla 1200 St-Wagon, 3 portes	75	35 000 km

Voitures expertisées — Facilités de paiement

GARAGE DE MARLY
E. BERSET S.àr.l.
1723 MARLY ✆ 037-46 17 29

EXPOSITION PERMANENTE

17-633

OCCASIONS CONFIANCE

			Fr.
CITROEN Dyane 6	74	39 000 km	5 000.—
CITROE9 2 CV	74	44 000 km	4 600.—
CITROEN Dyane 6	71	67 000 km	3 200.—
SIMCA 1301	74	96 000 km	1 300.—
RENAULT 12 TL	72	53 000 km	6 200.—
VAUXHALL Viva 1800 SL	74	27 000 km	7 000.—
VAUXHALL Viva	69	69 000 km	2 000.—
FIAT 128 Spécial	75	43 000 km	6 600.—
PEUGEOT 204 GL	74	37 000 km	6 700.—
PEUGEOT 304	72	54 000 km	6 400.—
PEUGEOT 304 break SL	75	17 000 km	10 400.—
PEUGEOT 404 aut.	75	14 000 km	11 300.—
PEUGEOT 104 GL	74	31 000 km	6 500.—
PEUGEOT 304 S	74	46 000 km	8 000.—
PEUGEOT 504 GL aut.	75	38 000 km	12 000.—

GARAGE DU STADTBERG
V. Nussbaumer & Fils SA Fribourg
✆ 037-22 41 29

NOS BELLES OCCASIONS

SIMCA 1100 GLS	1972
SIMCA 1100 S	1972
SIMCA 1307 GLS	1976
SIMCA 1301 S	1975
SIMCA 1501 S	1975
CHRYSLER 160	1971
CHRYSLER 2 litres	1974
AUSTIN MAXI	1971
CITROEN AMI 8 break	1972
PEUGEOT 304 S	1974
VAUXHALL VIVA	1971
VAUXHALL VIVA	1973

Toutes ces voitures sont livrées expertisées
Garantie — Crédit

Top Quality OCCASION

ARTHUR BONGARD
GARAGE DU NORD
FRIBOURG - ✆ 22 42 51

Top Quality OCCASION

17-629

GARAGE DE LA SARINE EMIL FREY SA
MARLY / FRIBOURG VOUS PRÉSENTE SES

OCCASIONS FREY ★★★

PRIX

SOLO

Un mois de septembre à des

PRIX

SOLO

17-1173

Emil Frey SA
Garage de la Sarine
1723 Marly / Fribourg
Téléphone 037 / 46 14 31

GARAGE DE PEROLLES

✆ 22 38 88 L. & M. BAUDÈRE FRIBOURG

KADETT 2 portes	3 800.— et 5 300.—
KADETT Coupé	3 300.—
KADETT Rallye Coupé	6 800.—
ASCONA 1200 4 portes	6 900.—
ASCONA 1600 2 portes	7 300.—
ASCONA 1600 de Luxe, 4 portes	8 400.—
ASCONA 1900 SR	12 200.—
MANTA 19 SR, automatique	8 700.—
RECORD 1900 S, 4 p., 6 places	3 300.—
RECORD 1900 S, 4 p.	8 400.—
COMMODORE Coupé	6 400.—
COMMODORE GSE Coupé	14 300.—
CHEVROLET Bel-Air	2 900.—
CHEVROLET Vega Coupé autom.	10 900.—
BUICK Coupé	4 500.—
SUNBEAM Hunter autom.	2 400.—
NSU TT 1200	3 200.—
AUDI 60 L, 4 portes	3 300.—
PEUGEOT 204	4 900.—
FIAT 128, 4 portes	5 800.—
FORD 20 M 2300 S	6 300.—
FORD TAUNUS GXL 1600 Coupé	6 300.—
SIMCA 1301, break	6 500.—
FIAT Fourgon	8 800.—
FIAT 128, 4 p., 1300, 17 000 km	9 500.—
MERCEDES 250 SE	9 900.—
OPEL Blitz, châssis-cabine	13 200.—

Agences
OPEL — CHEVROLET — BUICK

17-630

Nouvel arrière pour l'Audi... Avant

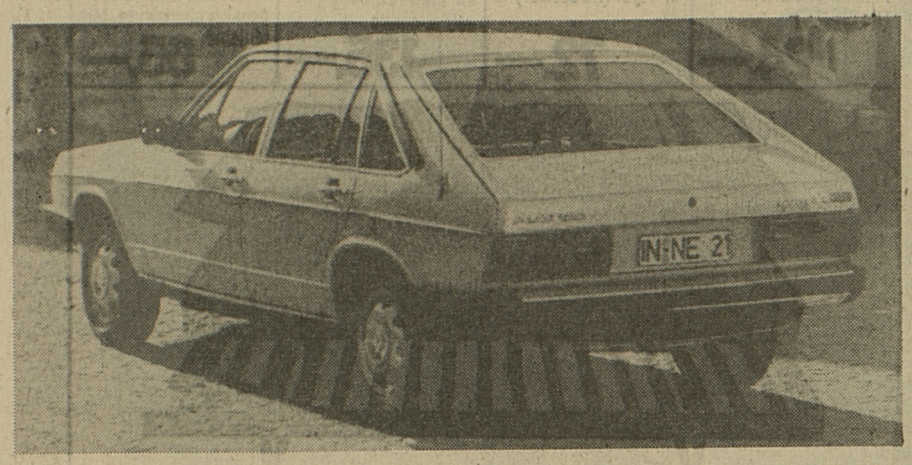

Etrange paradoxe : l'Audi Avant se distingue de l'Audi 100 bien connue par son dessin arrière ! En effet, pour répondre à une certaine demande cette voiture a été dotée d'un hayon et d'une poupe s'écoulant en pente douce. Le volume du coffre peut varier entre 433 litres et 1113 litres grâce au système de banquette rabattable.

En ce qui concerne les éléments mécaniques ce sont ceux de l'Audi 100. Les trois moteurs de 1,6 litre, 2 litres et 2,2 litres (5 cylindres pour ce dernier modèle) développent respectivement 85 ch, 110 ch et 136 ch. Ce modèle n'apparaîtra en Suisse que l'année prochaine.

Opel Commodore chez le couturier...

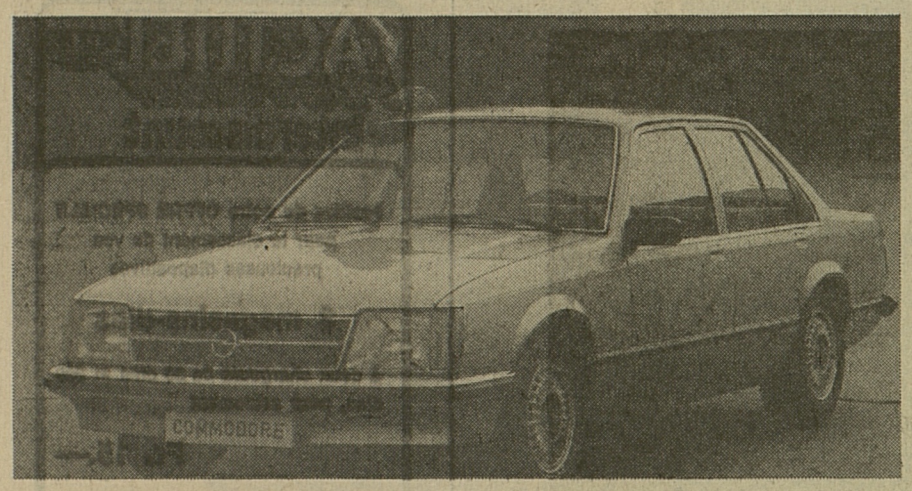

C'est de bonne guerre : Opel ne pouvait rester insensible au remaniement de la Ford Granada... l'Opel Commodore, sa rivale directe, a donc aussi passé chez le couturier. Grâce à de larges surfaces vitrées, un capot plongeant, la ligne est plus aérée et plus aérodynamique.

En outre, à Francfort, Opel doit encore présenter deux prototypes : une limousine de prestige destinée à prendre la succession de l'Admiral et qui s'appellera Senator ainsi qu'un coupé baptisé Monza.

Ford Fiesta : l'escalade de la puissance !

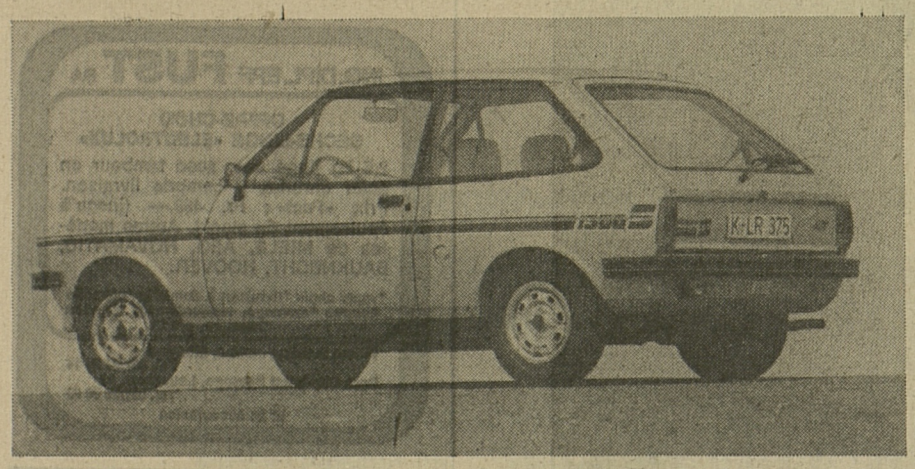

La Ford Fiesta a maintenant un an. Pour célébrer dignement cet anniversaire cette gamme a donc reçu un modèle qui sera animé par un moteur de 1,3 litre développant 66 ch. Il faut rappeler que les deux modèles disponibles jusqu'à présent comportaient des moteurs de 957 cmc (45 ch) et 1117 cmc (53 ch). Il existe 4 versions différentes : base, L, S et la très chic exécution Ghia.

La Fiesta 1,3 l. est capable de performances intéressantes : départ arrêté elle atteint les 100 km-h en 12"3 et la vitesse maximale s'établit à 158 km-h. En outre, selon les normes DIN, la consommation s'établit à 7,8 - 100 km (carburant super). Bien entendu le châssis, les freins, la boîte de vitesses, le système de refroidissement ont été adaptés à ce gain de puissance de l'ordre de 25 % par rapport au modèle 1100. Depuis son lancement l'an dernier, la Fiesta a été produite à quelque 300 000 exemplaires dont 5000 ont été vendus en Suisse. La nouvelle version 1,3 l devrait confirmer ce succès.

Toutes routes

Un galop d'essai avec la Chrysler Sunbeam...

Pour être franc, la Chrysler Sunbeam n'a rien de génial. Pourtant elle est loin d'être déplaisante. Sa conception de base est saine : de toute évidence l'aspect pratique a joué un rôle important lors de la réalisation de ce modèle.

La ligne d'abord : elle est simple et agréable à l'œil. Elle a d'ailleurs un petit air de « déjà vu » qui ne trompe personne : BMW Touring ? Mazda 323 ? Toyota Liftback ? Qu'importe après tout. Les dimensions sont harmonieuses et une impression de bravoure se dégage de l'ensemble.

A l'arrière le hayon est entièrement vitré, il s'inspire ainsi de ce qui se retrouve sur la Simca Matra Bagheera. Le modèle le plus luxueux (GLS) est doté d'un essuie-glace arrière en série, sur les autres versions c'est une option. Il est à noter que même lorsque le hayon est ouvert cet essuie-glace peut continuer à fonctionner. La banquette arrière est pourvue de deux dossiers séparément rabattables, il est ainsi possible de disposer d'une grande surface de chargement même lorsqu'un déplacement se fait avec trois occupants à bord. Ce sont là des détails qui démontrent bien avec quel soin on s'est attaché à réaliser ce véhicule.

L'architecture de l'ensemble est absolument classique : moteur avant, traction arrière. C'est d'ailleurs un peu étonnant. A vrai dire lorsqu'on voit ce genre de voitures, on imagine plus facilement une traction avant. Trois moteurs existent au choix : 928 cmc, 42 ch ; 1300 cmc, 60 ch et 1600 cmc, 70 ch. Cependant en Suisse, la puissance du groupe 1300 sera portée à 70 ch et celle du 1600 cmc à 80 ch. En ce qui concerne les quotas de production ils devraient être les suivants : 50 % de version 930 cmc ; 30 à 35 % de version 1300 cmc et le reste en version 1600 cmc. Trois degrés de finition sont offertes : LS, GL et GLS. Dans le but de simplifier la situation Chrysler Suisse envisage d'offrir la petite en exécution LS, la 1300 en exécution GL et la plus grande avec l'équipement complet GLS. Ce n'est qu'au printemps prochain que cette voiture fera son apparition en Suisse.

Un bref galop d'essai effectué à travers les landes écossaises m'a permis de me faire une première opinion à propos de cette voiture. J'ai surtout conduit la Chrysler Sunbeam 1600. Le comportement routier est sain, la voiture est parfaitement neutre, la maniabilité est assez bonne. Quant à la visibilité, elle peut être qualifiée d'excellente.

En ce qui concerne le moteur, dès 5000 tr/min. non seulement il éprouve des difficultés évidentes à monter en régime, mais encore il devient très bruyant. En revanche, il se révèle très souple et est desservi par une boîte de vitesses dont la symchronisation et l'étagement sont proches de la perfection. La direction pourrait être plus précise tandis que les freins se sont montrés efficaces même à chaud. La conduite ne pose aucun problème particulier. Le confort est assez bon, encore que les amortisseurs m'aient paru un peu mous en certaines circonstances si bien que lors du passage sur des routes au revêtement irrégulier la caisse accusait un certain tangage.

Mais il ne faut préjuger de rien, d'autant plus que les modèles essayés étaient des préséries. Ce qui n'empêche pas que leur finition était remarquable à tous égards ce qui est plutôt bon signe. Côté consommation, la Chrysler devrait être modeste, il n'est cependant pas possible d'avancer des chiffres pour l'instant. Mais il est d'ores et déjà un fait qui parle en sa faveur sur ce plan : ce modèle est fabriqué à Linwood, en Ecosse...

rc

La naissance d'une voiture

Dans son genre la nouvelle Chrysler Sunbeam constitue un record : en effet il a suffi de 18 mois pour que du stade de simple projet en discussion cette voiture soit produite en série. Normalement on compte une période de temps à peu près double. Voyons les faits un peu plus en détails :

En janvier 1976 un accord est signé entre le Gouvernement britannique, la Chrysler Corporation et les syndicats. Aux termes de cet accord la survie de Chrysler Grande-Bretagne est assurée tandis que le Gouvernement britannique garantit un montant de 162 millions de livres en cas de déficit. Cette somme est à répartir sur une période de 5 ans. Une partie de ce montant est d'ailleurs versée pour éponger des dettes contractées par Chrysler Angleterre. Et d'un ! Deuxièmement, de leur côté les syndicats ont un pouvoir de participation à la marche de l'entreprise. C'est-à-dire que les travailleurs sont tenus au courant des décisions prises à tous les niveaux. Ce n'est pas à vrai dire une participation au sens élargi du terme (la direction a seule le pouvoir de décision réelle), mais une meilleure communication s'établit, ce qui contribue à améliorer le climat social. La preuve ? En 1976, par rapport à l'année précédente, les arrêts de travail ont diminué de 80 % ! Ce genre de contrat est absolument unique dans l'histoire de l'industrie britannique. Enfin, Chrysler Angleterre investit 12 millions de livres pour une usine d'assemblage située près de Coventry et où sont montées les Simca-Chrysler 1307/1308 appelées Alpine en Angleterre. Et surtout la création d'un nouveau modèle plus attrayant est envisagé tant il est vrai que la gamme Sunbeam n'est pas particulièrement séduisante. Les événements vont alors se précipiter. Une grande partie des moyens gigantesques dont dispose Chrysler (qui est tout de même le troisième constructeur mondial, il convient de ne pas l'oublier) est mobilisée. Entre Detroit, Poissy, et l'Angleterre on ne comptera pas les navettes, les séances de travail et les réunions d'affaires. Dans les ateliers les essais se succèdent à un rythme effréné, dans les bureaux de styling, les vagues ébauches sont bien vite remplacées par esquisses précises que des ordinateurs transformeront en véritables dessins techniques. La partie qui se joue est serrée. Mais le projet « 424 » (selon le nom de code) avance à bon train.

Bientôt, il prend forme. Certes, sur le plan technique il n'est pas question de rechercher des finesses. La Sunbeam constitue un outil de base. En revanche pour ce qui est de la carrosserie il faut aborder le problème d'un œil entièrement nouveau.

Juillet 1977 : la Chrysler Sunbeam est née. La première partie du pari est gagnée. Il s'agit désormais d'assurer sa diffusion et sa commercialisation en lui donnant sa véritable identité publique. Le plus dur reste peut-être à faire.

Roland Christen

Salon de Francfort : l'ennui et l'uniformité

Un seul Salon de l'automobile automnal d'importance se tient cette année : celui de Francfort. En effet, désormais les Salons de Paris et de Londres ont adopté un rythme biennal (à l'instar de celui de Turin). Du coup l'exposition allemande prend une dimension accrue. Il est vrai qu'elle aussi n'est organisée que tous les deux ans, mais elle se tient les années impaires alors que les autres salons d'automne ont lieu les années paires, si bien que Francfort constitue une excellente occasion de faire le point dans le secteur automobile.

Certaines nouveautés seront pourtant absentes : la Peugeot 405 par exemple ou la Rover 2600. Ce qui n'empêche pas que certains constructeurs exposeront néanmoins quelques modèles à peu près inédits. En avant-première, nous vous présenterons ici quelques-unes de ces voitures qui demain hanteront nos routes.

Une tendance paraît se confirmer : l'imagination n'est guère au pouvoir chez les constructeurs. Sur le plan technique, les innovations réelles sont à peu près inexstantes. Au contraire, on préfère généralement jouer la carte de la sécurité, se rabattre sur des solutions existantes, sur des éléments mécaniques ayant largement fait leurs preuves. L'accent est donc bien davantage mis sur le confort et l'aspect pratique d'une voiture que sur la sophistication technique.

De toute évidence il apparaît que l'on va vers une certaine uniformisation de l'automobile. Après les véhicules comportant des hayons qui croissent et se multiplient depuis longtemps dans la catégorie inférieure, c'est maintenant au tour des limousines de la catégorie moyenne d'adapter une ligne générale commune comportant une calandre en dégradé et un capot plongeant. Pour un non-spécialiste, il devient toujours plus difficile d'identifier une voiture au premier coup d'œil. Bref, on s'achemine gaillardement vers une voiture de « standardisation » de la voiture de Monsieur-tout-le-monde. Même si Monsieur-tout-le-monde n'est en fait personne d'autre que chacun ! Bien sûr, il ne faut pas généraliser, il reste encore quelques constructeurs qui refusent le nivellement vers le bas. Voire qui se battent contre cette tendance. Mais ils deviennent rares. Malheureusement ! il est vrai qu'il est beaucoup plus facile de demeurer dans la juste moyenne pour plaire que de prendre des risques et surtout de les assumer. Et pourtant, il est bien connu que l'ennui naquit un jour de l'uniformité. Il serait bon de prendre garde à ce que l'automobile ne devienne pas ennuyeuse.

Roland Christen

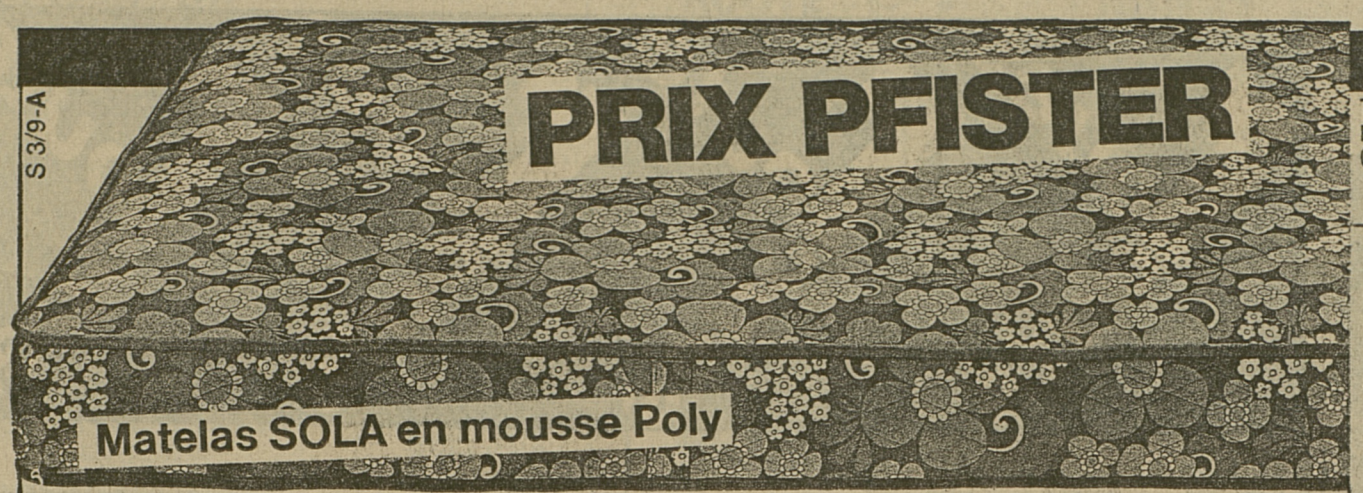

190/90/14 cm, 30 kg/m³.
Couche de 3 kg de pure laine vierge. Coutil damassé rouge à dessins multicolores. 10 années de garantie sur la mousse.
Prix à l'emporter Pfister
seul. 135.-!

Pfister Meubles
Beaucoup plus avantageux même sans offres spéciales!

Offre complète:

Traversin 65/100 cm Plumes de canard (No 300.000)	Duvet plat 135/170 cm Mi-duvet (No 300.001)	Matelas SOLA en mousse Poly voir ci-contre	Sommier à lattes 190/90 cm, lattes à suspension silencieuse, tête réglable
24.—	72.—	135.—	65.—

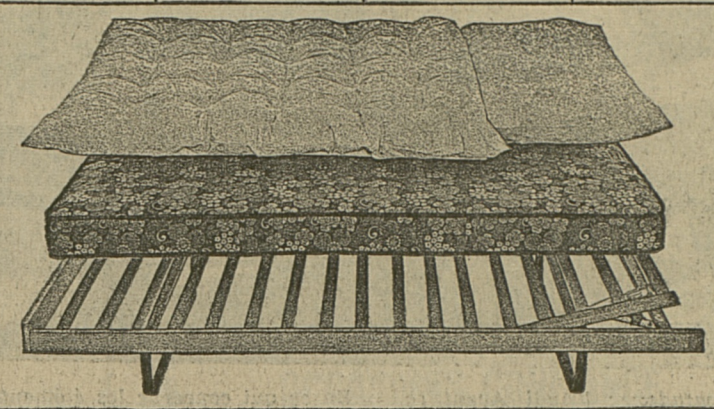

Exclusivité Pfister
Prix à l'emporter les 4 pièces seul. 296.—!

Sur demande location d'une camionnette ou livraison à domicile contre supplément. Paiement comptant: acompte, solde dans les 90 jours. Ou crédit immédiat. Essence gratuite pour tant achat dès Fr. 500.—

Avry-Centre Matran 1400 P LUNDI 13.30-20 h, MARDI-VENDREDI 9-20 h, SAMEDI 8-17 h ● Paradis des enfants ● ✆ 037-30 91 31
Chaque MERCREDI dès 13.30 h tout les 30 min. bus gratuit: Fribourg gare — Beauregard — Hôpital — Moncor

Avec un brin d'humour
faites la part du rêve
et demandez l'inspiration
à une Gauloises.

Savoureuse et incomparable Gauloises.

GAULOISES

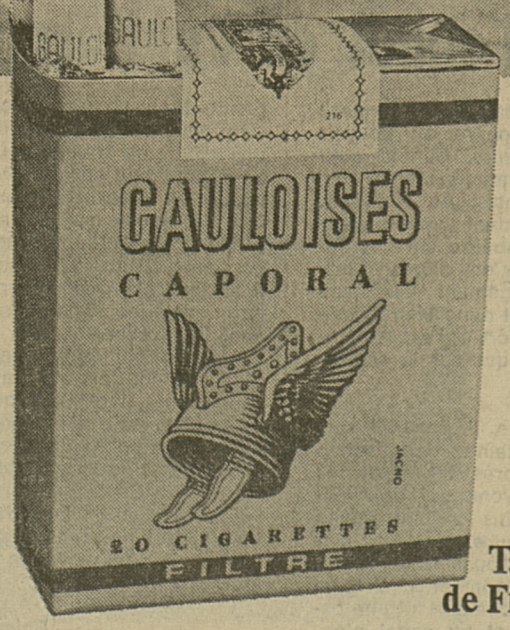

Tabacs de France

No. 1/77

ACTUEL CHEZ Interdiscount

Profitez de notre OFFRE SPECIALE pour le classement de vos précieuses diapositives

3 magasins-dias

à deux chargeurs de 50 dias = 300 dias, pour seulement

Fr. 15.—

Inter Photo, Radio, Hi-Fi Discount

Fribourg
Place Georges Python,
Hypermarché Jumbo
(Villars-sur-Glâne)

ING. DIPL. EPF FUST SA

OFFRE-CHOC
SECHE-LINGE «ELECTROLUX»

2,5 kg linge sec, avec tambour en acier chromé, y compris livraison. Prix «Fust»: Fr. 498.— (jusqu'à épuisement du stock). Autres modèles de MIELE, AEG, NOVAMATIC, BAUKNECHT, HOOVER.

*vaste choix *livraison à domicile *conseils neutres *montage, raccordement *service *location, credit.

Villars S.Glâne Jumbo, Monocor Tel. 037/24 54 14
Bern City-West Passage, Laupenstr. 19 Tel. 031/25 86 66
et 23 succursales

Plus de cheveux gris

Par de simples frictions avec LAURATA, les cheveux reprennent leur couleur primitive dans toute leur fraîcheur. Garanti inoffensif. LAURATA est aussi le meilleur cosmétique contre la chute des cheveux et les pellicules. Ni taches, ni coloration désagréables. Prix de la bouteille Fr. 9.80.

Dépôt Fribourg: Droguerie du Capitole, av. de la Gare 34, Pharm.-Drog. Centrale, rue de Lausanne 87.

133 127 029

Avec HOME+FOYER,
spécialiste de la villa,
le client est roi. Plus de 20 ans d'expérience et 3000 heureux propriétaires le prouvent.

construit par nos soins – construit avec soin!

BON
pour catalogue en couleurs
Nom
Prénom
Rue
No postal
Lieu
330 b

Coopérative de construction
HAUS+HERD/HOME+FOYER
2502 Bienne
93, rte du Boujean Tél. 032 42 10 42
Baden Herzogenbuchsee Lausanne
Lucerne Sion Sissach Wil SG

Des robes du soir – plus de choix – à la mode.

Party Time

Robes du soir vaporeuses et mouvantes, en jersey soyeux, polyester. Choix immense en robes du soir et de cocktail.

CV
Charles Vögele

AD-31/77.

Lausanne Petit-Chêne 36	lundi mardi au vendredi samedi	13.30—18.30 8.30—12.00 13.30—18.30 8.00—17.00	CV	**Avry-Centre** Avry s/Matran 1400 P	lundi mardi au vendredi samedi	13.30—20.00 9.00—20.00 8.00—17.00	**Fribourg** 22, rue de Lausanne	lundi mardi au vendredi samedi	13.30—18.30 8.30—12.00 13.30—18.30 8.00—12.00 13.30—17.00

«Où placer nos économies?»

«Sur un carnet d'épargne «Troisième âge» auprès du Crédit Suisse, notre banque.»

CREDIT SUISSE
CS

1701 Fribourg, Place de la Gare 8, Tel. 037/811151

Prêts personnels

NOUVEAU: Déduction de 10% des intérêts dus pour paiement ponctuel!

Je désire un prêt personnel de	Fr.
remboursable par mensualités de	Fr.
Nom	Prénom
Rue	No
Localité	No postal
A l'adresse depuis	No de téléphone
Né le jour mois	année cél./marié
Nationalité (pour les étrangers: permis A/B/C)	Originaire de
Profession	même place depuis
Revenu Fr.	(y compris salaire épouse et gain accessoire)
Propriété foncière: oui/non	Valeur:
Date	Signature

LL

Envoyer ce coupon à **Banque Finalba, rue de Romont 30 (Placette), 1700 Fribourg, Téléphone 037/22 08 52**

Heures d'ouverture à Fribourg: lundi–vendredi 08.00–18.30, samedi 08.00–17.00

Succursales à Bâle, Berne, Genève, Lausanne, Lucerne, Lugano, Olten, Zurich

BANQUE FINALBA

Filiale de la SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

Restauration vieille ferme nécessite emploi **matériaux nobles et anciens, meubles** ou tous **objets rustiques** obligatoirement d'époque et restaurés ou non.

Pour toute proposition, téléphoner ou écrire :

B.E.S.T.

6, rue Carqueron, 1220 AVANCHET-PARC GENEVE-COINTRIN

✆ **022-96 96 91 - 96 11 10**

afin de prendre rendez-vous pour visite circulaire.

18-61741

PEUGEOT 204 Break

6 CV, 1975, 5 portes, expertisée, livrable tout de suite. Facilités.

✆ **(021) 28 63 85** h. repas et soir

22-1562

TV couleur

Philips Pal-Secam grand écran 1 an garantie Fr. 600.—

ainsi que

TV couleur

Philips ou Barco Pal-Secam grand écran, commande digitale, modèle 1976, technique modulaire 1 an garantie. Fr. 1200.—.

✆ **(037) 64 17 89**

17-303778

Cherche à acheter

toutes quantités de FUMIER

Paiement comptant.

✆ **026-5 36 12** dès 19 heures.

36-29047

VAUXHALL Viva

Jolie limousine 6 CV, 1974, peu roulé, expertisée. Facilités.

✆ **(021) 28 63 85** h. repas et soir

22-1562

Achat immédiat «cash»

voitures toutes marques et exclusivités dès 1970

Tél. 021 53 33 53 de 11 à 21 heures AUTO-KLÖTI Chexbres-Puidoux

Publicité intensive - Publicité par annonces.

ELLE S'IMPOSE ET ELLE EN IMPOSE

Mini 1000
39 CV DIN, 998 cmc
fr. 7990.–

Mini 1100 Special
45 CV DIN, 1098 cmc
fr. 8690.–

Mini 1100 Clubman Combi
45 CV DIN, 1097 cmc
fr. 9950.–

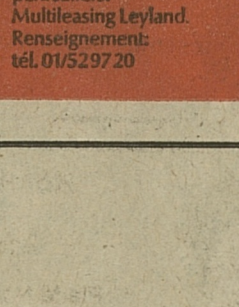

Mini Innocenti Bertone 90
49 CV DIN, 998 cmc
fr. 9990.–

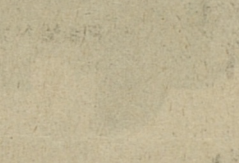

Mini Innocenti Bertone 120
65 CV DIN, 1275 cmc
fr. 10750.–

Importateur:
British Leyland (Suisse) SA
8048 Zurich

Pour les maisons de commerce, l'artisanat et les particuliers:
Multileasing Leyland.
Renseignement:
tél. 01/529720

3 ans MULTI GARANTIE

Mini Leyland

Aux grandes, on préfère les petites.

Mazda 323

la nouvelle 1300 avec hayon

9990.– qui dit moins?

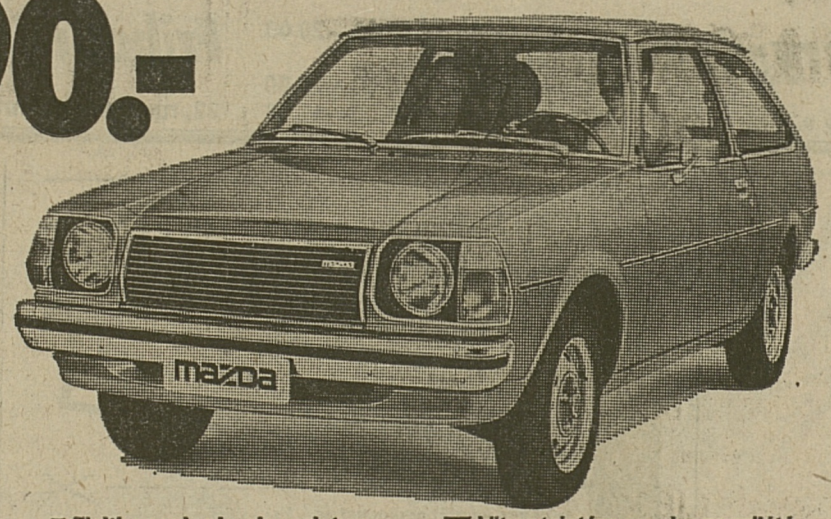

1 Haut niveau de fabrication: 2000 tests avant la sortie de l'usine.
2 Mécanique robuste: beaucoup de Mazda roulant en Suisse ont déjà dépassé 200000 km.
3 Sécurité optimale: freins à disque à l'avant et servo-frein, suspension à ressorts hélicoïdaux, pare-brise en verre feuilleté, ceintures à enrouleur. Voyez encore les points 5, 6, 7, 8 ...
4 Finitions soignées: les peintures, par exemple, exécutées en 15 phases distinctives.
5 Equipement très complet: appuie-tête incorporés, vitre arrière chauffante, rétroviseur jour et nuit, montre, 4 vide-poches à l'avant, phare de recul.
6 Grandes surfaces vitrées: excellente visibilité tous azimuts.
7 Vitres teintées: un plus pour l'été.
8 Vitres latérales désembuées-dégivrées: un plus pour l'hiver.
9 Sièges arrière rabattables séparément: exclusif pour une 1300.
10 Garantie réelle: 1 an avec tous les km que vous voudrez.

10 points forts – qui dit plus?

Mazda 323 1000 E 3 portes 8990.– / Mazda 323 1000 3 portes 9590.– / Mazda 323 1300 3 portes 9990.– / Mazda 323 1300 GL 3 portes 10700.– / Mazda 323 1300 GL 5 portes 11200.–* / automatique + 900.–*.

Autres modèles Mazda: toujours les qualités de solidité, de sécurité, de confort exigées d'une grande marque mondiale.

Mazda 818
1300 cm³, Sedan 11950.–, Sedan Automatic 12850.–, Coupé 13300.–, Station Wagon 13600.–.

Mazda 616
1600 cm³, Sedan 14200.–, Sedan Automatic 15100.–, Coupé 14950.–.

Mazda 929
1800 cm³, Sedan 16250.–*, Hardtop 17250.–*, Station Wagon 17950.– (*Automatic + 900.–).

Pour essayer une Mazda, appelez l'agent Mazda le plus proche de votre domicile.
Si vous le désirez, il viendra vous chercher sans engagement de votre part.

mazda

offre plus pour moins.

Importateur: Blanc & Paiche S.A., 1217 Meyrin/GE

FRIBOURG • Matran Garage de l'Autoroute, 037 24 86 83 • Bulle M. Santini, 029 2 60 00 • Charmey E. Mooser, 029 7 11 68 • Corcelles/Payerne J.-J. Rapin, 037 61 44 77 • Estavayer-le-Lac S. Krattinger, 037 63 15 67 • St-Aubin - FR R. Dähler, 037 77 25 66 • Saint Silvester H. Zosso, 037 38 16 88 • GENÈVE • Genève Garage de Tranchées, Blanc & Paiche SA, Bd. des Tranchées 50, 022 46 89 11 • C. Lozzi, rue Dancet 10, 022 29 80 10 • Meyrin Garage des Champs-Fréchets, 022 41 11 49

B 37

Souvent les prêts personnels sont enregistrés dans un fichier central

Mais Procrédit ne communique pas les noms de ses clients.

Procrédit garde le secret de votre nom.

Prêts sans caution de Fr. 1.000.– à Fr. 30.000.–
simple – rapide

Chez Procrédit vous jouissez **d'une discrétion totale**

Une seule adresse:

Banque Procrédit
1701 Fribourg, Rue de la Banque 1
Tél. 037 - 811131

Je désire Fr. _____

Nom _____ Prénom _____

Rue _____ No. _____

NP/Lieu _____

990.000 prêts versés à ce jour B

Construisez en bois

CAR LE BOIS EST SAIN

FREI CONSTRUCTIONS NORMALISÉES A CHARPENTE BOIS

Nous construisons la maison de vos rêves

Maisons à charpente modernes en style rustique. Construction massive, rapide et à prix fixe.

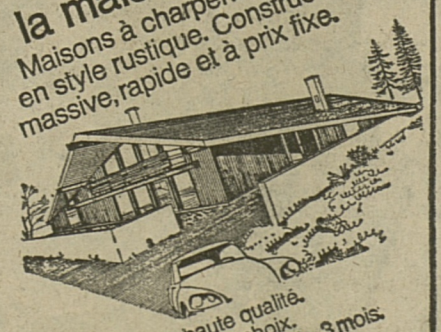

Exécution de très haute qualité.
Disposition intérieure au choix.
Construction clefs en main en 2–3 mois.
Garantie de prix fixe.
Isolation extrêmement bien soignée – frais de chauffage réduits.

Nous vous offrons:
Conseils gratuits sans engagement.
Propositions de construction et de disposition gratuite. Visite gratuite de votre terrain, resp. assistance dans la recherche d'un terrain.

LL

Coupon
Votre offre m'intéresse.
Veuillez m'adresser sans engagement votre documentation gratuite.

Nom: _____

Tél.: _____

Adresse: _____

Coupon ou page entière à renvoyer à Frei Constructions normalisées à charpente 4708 Luterbach, Zuchwilstr. 16, Tél. 065/424357

TRAVAIL à domicile

Vous aussi pouvez gagner notre machine à tricoter. Dès que vous avez reçu les instructions nécessaires, nous vous passons des commandes de tricots.
Veuillez demander, sans engagement, en nous indiquant votre numéro de téléphone, la visite de notre représentant.

GISO AG, 4563 Gerlafingen
✆ (065) 35 58 68 int. 38
(entre 8 et 11 heure)

37-194

Hôtel-Restaurant LA CHARRUE
2063 Vilars (6 km de Neuchâtel)
engage

SOMMELIER(S)
SOMMELIERE(S)

Congé 2 jours par semaine.
✆ (038) 36 12 21

87730492

On demande

SOMMELIERE

Nourrie, logée.

Café de VESIN
✆ (037) 65 10 35

1728073

N'attendez pas le dernier moment pour apporter vos annonces

Offres et demandes d'emploi

Importante maison de la branche de la photocopie cherche

REPRÉSENTANT

pour la vente de ses appareils de renommée mondiale.
Nous demandons un jeune homme ayant le contact facile, expérience de la vente, bilingue avec connaissance du secteur bureau.

Nous offrons une place d'avenir pour candidat capable, avec fixe, commission, frais et voiture à disposition.

Faire offres à **COPYMA SA, case postale 32, 1705 Fribourg.**

81-76

---

cafag — papro

Pour visiter notre importante clientèle de Suisse romande, nous cherchons

COLLABORATEUR QUALIFIE

et très compétent pour la vente d'emballages touchant pratiquement toutes les branches économiques. Préférence sera donnée à candidat ayant de l'expérience, capable d'initiative et d'enthousiasme, possédant une solide formation dans la branche ou éventuellement dans le secteur des biens d'investissement. Langue maternelle française.

Nous offrons :

- cours d'instruction, formation continue et appui efficace dans un cadre dynamique
- grande indépendance dans l'organisation du programme d'activité
- des prestations sociales d'une entreprise moderne
- salaire selon capacités - larges indemnités de déplacement.

Si vous désirez vous joindre à notre équipe, envoyez-nous votre offre. Monsieur Staub se fera un plaisir de prendre contact avec vous.

CAFAG/PAPRO SA
Fabrique d'emballages
1700 Fribourg
✆ 037-22 47 15.

81-32055

Société d'importance internationale ouvrant ses bureaux à Fribourg

cherche

UN RESPONSABLE ADMINISTRATIF TRES EXPERIMENTE DANS LES CREDOCS

Nous demandons :
Expérience bancaire ou commerciale comportant la manipulation de lettres de crédits provenant de et destinées à l'étranger, l'émission de factures et documents d'embarquement et la connaissance des opérations relatives au commerce international.

UN(E) RESPONSABLE DU SHIPPING

Le (la) titulaire ayant déjà travaillé auprès de sociétés internationales devra avoir une maîtrise absolue de l'affrètement et spécialement du Bulk & Carriers, des connaissances, de la programmation et du suivi des embarquements.

Ces deux postes comportent impérativement en plus du français, la connaissance de l'anglais et si possible de l'espagnol. Ils conviendraient particulièrement à des candidats(es) désirant améliorer leur situation grâce à leur sens des responsabilités, à leur imagination et leur activité.

Déplacements à l'étranger indispensables.

UNE SECRETAIRE DE DIRECTION

français-anglais. Si possible, connaissances de l'espagnol.

Elle sera la coordinatrice des activités de la société avec ses filiales.

UNE STENODACTYLO

français-anglais, avec des connaissances de comptabilité.

Salaires suivant compétences.

Travail en petite équipe.

Ambiance jeune et dynamique.

Les intéressés(ées) sont priés(ées) d'envoyer leur offre manuscrite avec photo, accompagnée des documents d'usage à

Guy von der Weid
29, rue de Romont
1700 Fribourg

Toutes les demandes recevront une réponse.

Discrétion assurée.

17-1631

GARAGE GENDRE SA
FRIBOURG
Rte de Villars 105 ✆ 037-24 03 31

engagerait pour son service de comptabilité

UN(E) EMPLOY(E) DE COMMERCE

avec certificat de capacité ou formation équivalente.

Connaissance de l'allemand souhaitée mais pas condition.

UN(E) AIDE DE BUREAU

pour le service du téléphone et divers travaux administratifs.

Date d'entrée : de suite ou à convenir.

81-25

CHARPENTES VIAL SA — LE MOURET

engage

CHARPENTIERS ET AIDES-CHARPENTIERS

Se présenter ou téléphoner au : **037-33 13 66**

17-28141

Hôtel-Restaurant-Bar

de LA ROSE

Place Notre-Dame 179 - Fribourg

✆ 037-22 06 67

cherche

GARÇON DE BUFFET PIZZAIOLO

(débutant accepté)

Entrée de suite ou à convenir.

Se présenter ou téléphoner à la Direction.

17-653

HOTEL LE RALLYE — BULLE

cherche

SOMMELIÈRE ou SOMMELIÈRE-EXTRA

Entrée immédiate.

✆ **029-2 84 98** 17-461524

CAFÉ-RESTAURANT

le Bistrot

M. Derzic
Rue de Beaumont 16
1700 Fribourg
Tel. 037/24 65 85

Cherche

sommelière
(bilingue et 2 services)

fille de buffet
femme de cuisine
(de 19 à 22 heures)

Entrée : 15 octobre ou plus tard

Samedi soir et dimanche congé

17-1727

SECRETAIRE bilingue

Français - anglais
Bonnes notions d'allemand
cherche emploi de suite.

✆ **(037) 34 23 32**

17-303773

JEUNE FILLE ou JEUNE DAME

ayant de la pratique dans la tenue d'un ménage, trouverait occupation variée, à plein temps, mi-temps ou selon horaire à discuter, dans famille des environs de Fribourg. Bon salaire assuré à personne capable, week-end libre, et selon désir, possibilité de rentrer chaque soir à la maison. Le permis de conduire serait utile

Prière de faire offre sous chffre 17-28070 **Publicitas SA, 1701 Fribourg,** ou de téléphoner au **(037) 45 16 87**

CAFÉ RESTAURANT
LE CENTRE MARLY

Nous cherchons pour le 1er octobre 1977 ou à convenir

SERVEUSE

Congé samedi et dimanche.
Horaire régulier.
Se présenter ou téléphoner au
✆ **(037) 46 33 55**

17-670

NUTHOFIL SA
Fabrique de chaussettes et collants

cherche

PERSONNEL FEMININ

pour surveillance de machines à tricoter, en équipe, horaire alternatif 5 - 13, 13 - 22 h.

Mise au courant assurée par l'entreprise.

✆ **037-22 44 55,** Porte de Morat - **Fribourg.**

17-1216

---

vibro-meter ag

NOUS CHERCHONS
pour notre atelier mécanique et montage

TOURNEURS
FRAISEURS
MECANICIENS
MECANICIENS DE PRECISION

Les intéressés sont priés de prendre contact, par écrit ou par téléphone, avec notre bureau du personnel.

VIBRO-METER SA
4, rte de Moncor
1701 Fribourg
✆ 037-82 11 41, int. 83.

17-1538

Nous sommes une entreprise spécialisée dans le travail de la tôlerie industr. et cherchons pour entrée de suite ou à convenir

UN REGLEUR DE MACHINES

Ce poste conviendrait à une personne aimant la précision et possédant un certificat de capacité dans la branche ou ayant quelques années de pratique dans ce domaine.

Le candidat doit être capable de diriger du personnel.

Place stable, rétribution selon capacités.

Artol Fuchs & Cie, rue d'Alt 1
1700 Fribourg. ✆ 037-22 31 88.

17-28111

Nous cherchons

une vendeuse

capable et aimable
avec certificat de capacité.

Entrée de suite ou à convenir.

Possibilité de louer un appartement d'une pièce dans la maison.

Renseignements :
Boutique Cachet Berne
✆ **(031) 22 76 85** (demander Mme Bauer)

cachet

Rue des Epouses 137 — 1700 Fribourg

17-303768

Nous cherchons

JEUNE HOMME

consciencieux et propre pour aider au laboratoire.

Se présenter sur rendez-vous chez

ESSIG Frères
Comestibles
Rue de Romont 23 — Fribourg
✆ **(037) 22 64 44**

17-57

Grâce à alpha, embarquez dès aujourd'hui sur la Calypso avec le Cdt Cousteau!

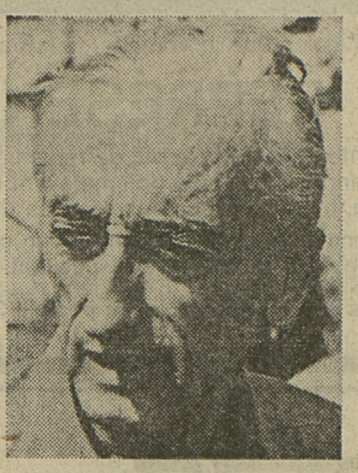

Universellement reconnu comme le plus grand spécialiste de la connaissance des océans, le Cdt Cousteau a écrit pour vous la passionnante aventure de la mer. Parcourez et explorez avec lui toutes les mers du monde!

Chaque semaine, vous découvrirez le monde mystérieux des océans dans l'ENCYCLOPÉDIE COUSTEAU. Elle est illustrée de milliers d'extraordinaires photos en couleurs réalisées par le Cdt Cousteau et son équipe. A deux mille mètres de profondeur dans la soucoupe plongeante de la Calypso, vous serez le spectateur émerveillé d'un univers peuplé d'étonnantes créatures marines. Vous pénétrerez les secrets de leurs origines, de leur existence, de leur survie. A bord du scooter marin qui circule aussi vite que les poissons, vous suivrez leurs combats, leurs amours, leurs migrations...

Vous explorerez l'océan pour comprendre son histoire, ses mythes, ses légendes. Vous serez le témoin des mœurs des espèces les plus insolites. Vous découvrirez l'étonnant sixième sens des poissons. Vous vous lierez d'amitié avec le dauphin, créature parfaite ...

En un mot, vous allez découvrir un monde, dont récemment on ignorait jusqu'à l'existence.

A chaque étape de ce fabuleux voyage, vous comprendrez mieux que notre survie dépend de la sauvegarde de la vie de l'océan.

Alors, plongez-vous dans l'ENCYCLOPÉDIE COUSTEAU!

Pour embarquer, il n'est pas nécessaire d'avoir le pied marin.

Il suffit d'être curieux, d'aimer l'aventure, l'océan ... et la vie.

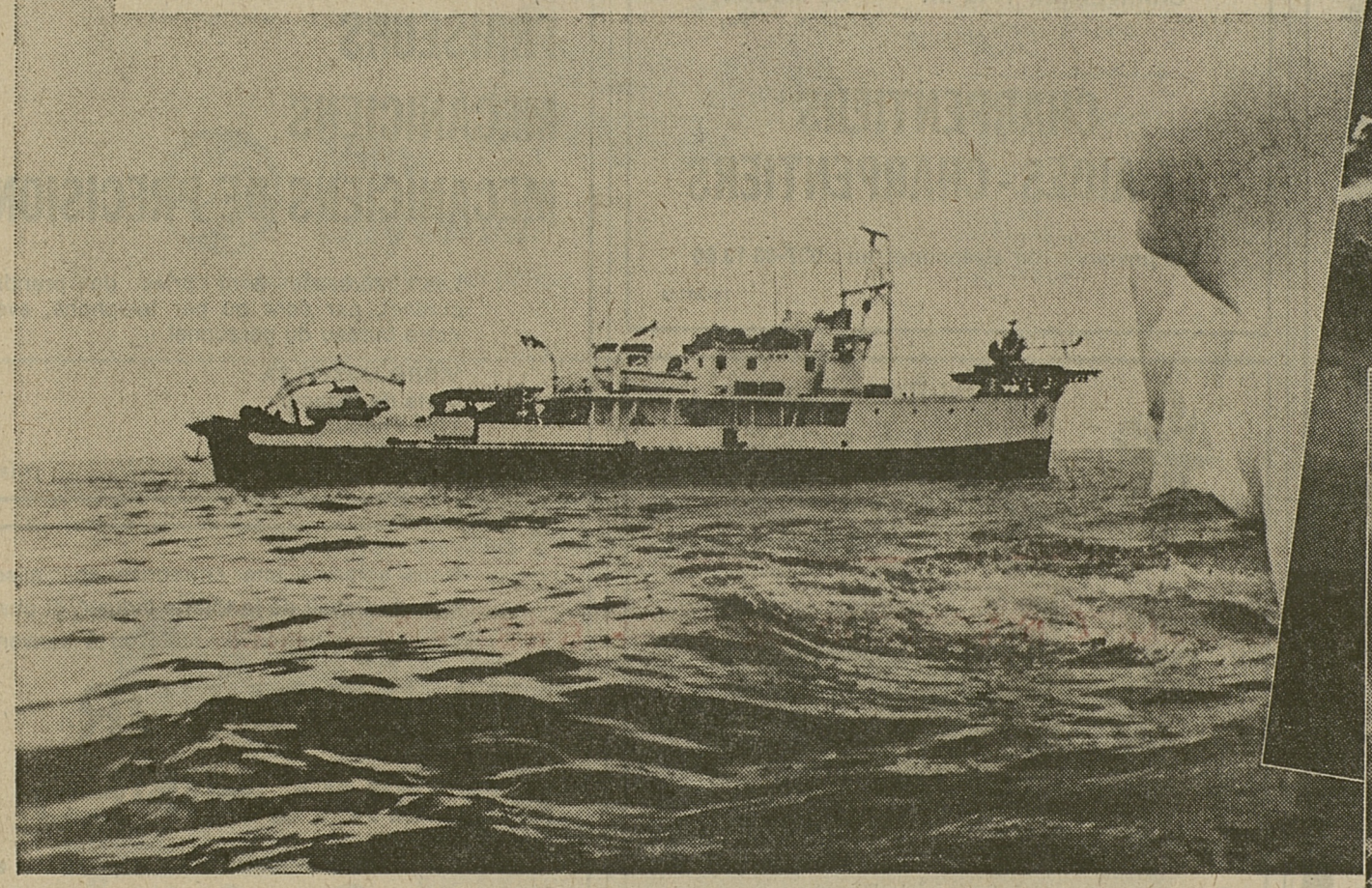

Les 2 premiers numéros pour le prix d'un seul: fr. 3.50

Chaque mercredi, chez tous les marchands de journaux.

Une nouvelle production alpha: 140 fascicules entièrement illustrés en couleurs de photos du Cdt Cousteau et de son équipe

éditée par Grammont S.A., Lausanne
diffusée par les Editions Kister S.A., Genève, quai Wilson 33, tél. 022/31 50 00

Encyclopédie Cousteau

OFD conseil

LE LIVRE DE LA SEMAINE

L'Evangile selon BARNABÉ

de Graham JEFFERY
Traduit de l'anglais par
Lucie Cottaris
Fr. 18.10

Graham Jeffery est prêtre anglican. Humoriste et dessinateur, il a réussi à imposer au public anglais son moine Barnabé.

En fait, Barnabé est plus qu'une figure nouvelle dans la galerie bien fréquentée des prêtres à la bonne humeur communicative: il incarne à y voir de près les attitudes et les réactions de Monsieur-tout-le-monde dans son ouverture à Dieu.

Il prend pour cible nos mesquineries, nos médiocrités, voire notre hypocrisie, et secoue nos petites habitudes d'un grand rire !

L'Evangile selon Barnabé évoque la vie et les paroles de Jésus, à grands traits, mais avec un rare bonheur.

BULLETIN DE COMMANDE

Je commande ..... ex. Evangile selon Barnabé

Nom et prénom :

Adresse :

Signature :

Librairie Saint-Paul 38 Pérolles 1700 FRIBOURG Ø 037-81 11 25
Le Vieux-Comté 11, rue de Vevey 1630 BULLE Ø 029- 2 82 09
LA NEF 10, av. de la Gare 1003 LAUSANNE Ø 021-22 16 75

Les travaux du Grand Conseil

Filiation: le droit cantonal adapté au Code civil suisse

Le Grand Conseil fribourgeois s'est réuni, hier soir à 19 h, sous la présidence de M. Henri Ballif (r) pour la première séance de sa session extraordinaire de septembre qui doit prendre fin demain soir. L'ordre du jour primitif en était plus chargé. Certains objets n'étaient pas prêts ; des commissions n'avaient pas terminé leur travail. Les tractanda diminuèrent ainsi de façon importante. Pour sa première soirée, le Grand Conseil a toutefois terminé les deux lectures de la loi modifiant la loi cantonale d'application du Code civil suisse, mettant celle-ci en harmonie avec les nouvelles dispositions concernant le droit de filiation et désignant les autorités d'exécution des diverses mesures prévues.

UN NOUVEAU DEPUTE

Notons qu'en ouvrant la séance, le président a annoncé que le décret sur l'aide financière aux victimes de la sécheresse, prévu pour le même soir, était reporté au lendemain, le groupe agricole du Grand Conseil ayant demandé de pouvoir l'examiner lors d'une séance qu'il tiendra cet après-midi. Parmi les autres communications du président, relevons celle du dépôt d'une pétition munie de 59 signatures et s'opposant à l'exploitation d'une gravière située sur le territoire de la commune de Grenilles.

La commission des validations, elle, présidée par M. Peter Burri (dc), ayant reconnu la validité de l'élection de M. Michel Jordan de la Corbaz qui succède comme député socialiste du cercle de Sarine-Campagne à M. Jacques Curty, élu juge cantonal, le président estime qu'il n'y a pas à sanctionner cette proposition par un vote et fait entrer le nouveau député qui, immédiatement, est assermenté avant de prendre place sur les bancs de son parti.

UNE LOI D'APPLICATION POUR LE NOUVEAU DROIT DE LA FAMILLE

Le 25 juin 1976, les Chambres fédérales votaient une loi modifiant le Code civil suisse de 1911 dans les chapitres traitant des enfants légitimes et de la filiation illégitime ainsi que diverses lois et dispositions ayant trait aux conséquences de ce droit.

DES DISPOSITIONS SURANNEES

Les modifications proposées furent présentées d'une part par M. Anton Cottier (dc) et par M. Rémi Brodard, commissaire du Gouvernement qui insistèrent tous deux sur le fait que les dispositions proposées n'étaient que l'application d'un droit fédéral impératif et consistaient à désigner les organes d'exécution mais qu'elles permettaient aussi de faire table rase de toute une série de dispositions surannées, témoins d'un esprit révolu qui existaient toujours. Tel était le cas de l'obligation faite à la femme non mariée qui se trouvait enceinte de s'annoncer au président du tribunal de son district qui devait la surveiller « d'une manière particulière » et à l'interdiction qui lui était faite de quitter le territoire de sa commune.

Lors de la discussion d'entrée en matière, Mlle Marie-Thérèse Bochud apporta le consentement du PDC qui estime qu'il était temps de voir pareil progrès. Mme Madeleine Duc (PICS) estime que c'est là un élément de progrès social encore qu'on aurait pu charger des organismes privés du recouvrement de la pension alimentaire. Le texte, à ce sujet est pour elle trop vague. M. Francis Jenny apporte l'adhésion socialiste et Mme Evelyne Pittet celle du PAI-UDC.

Lors de sa réponse M. Brodard estime qu'il était judicieux de charger l'Office des mineurs du mandat de protection de la mère et de recouvrement de la pension afin d'instituer une jurisprudence unique et, par la suite de pouvoir envoyer aux justices de paix des directives qui, elles aussi, permettront une unité d'application. Ce mandat nouveau, impératif, se traduit par un montant supplémentaire au budget de 1978. Et M. Brodard de conclure : « On s'engage et on voit ».

La loi, après double lecture des articles, est adoptée, en vote final, par 101 voix et 4 abstentions.

TROIS DECRETS ROUTIERS

Avec M. Franz Aebischer (dc) rapporteur et M. Ferdinand Masset, le Grand Conseil approuve trois décrets portant subventions à des communes pour travaux routiers. Ce sont celles du Saulgy et de Siviriez pour un travail total de près de 680 000 fr. prévu dans le cadre de la fusion, dès 1978, de ces communes et de celle de Villaranon. Le second décret touche Neyruz pour la construction de trottoirs le long de la route cantonale à l'intérieur du village. Cette route sera aménagée car elle est actuellement le seul point noir de la route Fribourg - Romont - Oron. Le troisième décret accorde un subside à la commune du Crêt pour la réfection — qu'elle vient de voter — de la route des Ecasseys. Il faut signaler que les trois décrets portent une clause nouvelle qui sera désormais traditionnelle. La dernière annuité de la subvention ne sera payée par l'Etat qu'aux communes ayant présenté leur décompte final dans les cinq ans suivant les adjudications de travaux. Les trois décrets sont votés sans opposition.

MOTIONS, INTERPELLATIONS

M. Marius Cottier répond à la motion Morel-Kuhn (s) sur l'Université du troisième âge. M. Ferdinand Masset accepte la motion, transformée en postulat, de M. Félix Burdel (dc) demandant le classement de la route Marly-Tinterin en route cantonale. M. Heinz Jost développe une motion demandant des précisions sur la manière de calculer la majorité absolue dans les assemblées communales. M. Marius Cottier répond à l'interpellation de M. Ernst Etter (PAI-UDC) sur les doubles salaires dans le corps enseignant.

J.P.

● *Le président voulait être expéditif. Mais de là à oublier, comme il l'a fait de faire voter la proposition de validation de M. Jordan... Il ne faut pas s'étonner que l'intéressé n'ait pas eu le temps de mettre un paletot pour entrer dans la salle.*

Patente retirée à un médecin de Bulle

Par décision du 13 septembre 1977, le Conseil d'Etat du canton de Fribourg, sur préavis de la Commission de Santé, a retiré l'autorisation de pratiquer la médecine, accordée le 19 novembre 1973, à un médecin de nationalité allemande, installé à Bulle, en raison de fautes graves commises dans l'exercice de sa profession.

L'enquête administrative effectuée par le Département de la Santé publique a révélé notamment qu'au mois de novembre 1976, le cabinet médical de Siegmar Peter Trams avait continué d'être exploité pendant l'absence de ce médecin à l'étranger, cela par du personnel non compétent dans le domaine médical, qu'au cours de ces dernières années l'activité médicale de S.-P. T. s'est révélée, dans de nombreux cas, insuffisante sur le plan du diagnostic et de la thérapeutique et que des abus ont été commis dans la conduite financière de sa pratique médicale. Il est à relever que l'autorisation exceptionnelle accordée en 1973 à ce médecin étranger prévoyait expressément que celle-ci pourrait être révoquée en tout temps si son activité médicale ne devait pas donner satisfaction. (Com)

Les autres décisions du Conseil d'Etat dans notre édition de demain. (Réd.)

Les accidents

Marly : cyclomotoriste blessé

Un automobiliste circulait au volant de son véhicule, hier matin, vers 6 h 40, de la route de la Gérine en direction de la route de la Grangette, à Marly. Au débouché de la route cantonale, il heurta et renversa un cyclomotoriste, M. Claude Schaerer, âgé de 17 ans, domicilié à Marly, qui se dirigeait vers Fribourg. Souffrant de diverses fractures et de contusions, M. Schaerer fut transporté à l'hôpital Daler. Le cyclomoteur est démoli. 2000 francs de dégâts. (Lib.)

Fribourg : perte de maîtrise

Hier, aux environs de 15 h 30, un cyclomotoriste, M. Marcel Roubaty, âgé de 70 ans, domicilié à Matran, circulait de Fribourg en direction de Matran. A la route de la Glâne, près du pont sur voie CFF, il perdit le contrôle de son engin, heurta la banquette, et chuta au bas d'un talus. Légèrement blessé, il fut transporté à l'Hôpital cantonal. 200 francs de dégâts. (Lib.)

Franex : sur le front de la rage

L'Office vétérinaire cantonal vient de communiquer qu'un nouveau cas de rage a été constaté dans la commune de Franex. Un renard rôdait sur la propriété de M. Fernand Bossy, syndic, et a été abattu par M. Georges Losey, garde-chasse. L'analyse s'est révélée positive. (Com.-Lib.)

FIDUCIAIRE RAVIER
SOLUTION BENEFIQUE DE TOUTES VOS QUESTIONS COMPTABLES ET FISCALES
René RAVIER FRIBOURG 037-22 29 87
EXPERTS-COMPTABLES DIPLOMÉS
Lausanne - Genève - Zürich

Chronique judiciaire Chronique judiciaire Chronique judiciaire

ENTREPRENEUR IMPLIQUÉ DANS UNE GRAVE AFFAIRE D'ESCROQUERIE : UN DEMI-MILLION DE DÉCOUVERT

Chalets à vendre: 40 000 fr et le discours d'un beau parleur

« Il avait une belle parlotte ! » « C'était un tel comédien que nous n'aurions jamais pensé qu'il nous possède à ce point ! » Les plaintes et témoignages s'accumulent à l'endroit de R. P., un entrepreneur de 28 ans qui, a-t-on dit « était très fort pour embobiner son monde », et notamment diverses personnes avec qui il a passé des contrats pour la construction de chalets. Chalets fantômes en quelque sorte puisque de l'un d'eux on n'aura pu voir pour résultat que quatre piquets symboliquement plantés. Pourtant cet homme qui a reçu, de novembre 1975 à août 1976, près de 336 000 francs et n'a disposé que d'environ 180 000 francs pour des débuts de construction, laisse un découvert prévisible de l'ordre de 440 000 francs.

Pourquoi ? Même le préposé à l'Office cantonal des faillites s'interroge : « Il n'avait pas de comptabilité, pas de livre de caisse. Les nombreuses instigations n'ont pas donné de résultat. Je présume qu'il a mis de l'argent à gauche... » Selon sa famille, R. P. travaillait peu, menait grand train de vie et était souvent en voyage.

Témoin cet ancien employé qui déclare : « J'ai travaillé deux mois chez lui et cela m'a suffi. J'avais été engagé comme chauffeur de l'entreprise, pas comme chauffeur de Madame. Et puis, je n'ai pas été payé... C'étaient les boîtes de nuit à Montreux à coups de 1000 francs et après on venait nous dire que l'on ne pouvait nous donner nos salaires. »

ABSENT POUR CAUSE PERSONNELLE

Cet entrepreneur, qui est accusé de plusieurs méfaits, n'a pas jugé bon de se présenter devant le Tribunal criminel de la Gruyère. Peu avant le début de l'audience, une lettre « express » est parvenue au tribunal, mentionnant qu'il ne se présenterait pas, « pour cause personnelle », dont étaient informés le Tribunal cantonal et le Tribunal fédéral, ainsi que par faute de témoins et pour cause d'avocat en vacances.

DES CONSTRUCTIONS INACHEVEES

Un couple est la première victime de cet entrepreneur. Voulant construire une maison, ce couple, qui obtient un crédit de 172 000 francs, charge R. P. d'exécuter les travaux. Il lui signe des bons pour un montant total de 143 200 francs. Les travaux débutent en janvier 1976, mais ne seront jamais achevés. L'investissement sera par la suite estimé à 21 600 francs et la valeur des travaux à 10 000 francs en raison de la malfaçon qui conduira les époux à faire démolir une partie des constructions.

Appâtées par une petite annonce, plusieurs personnes ont fait à leur tour une mauvaise expérience. R. P. s'offrait à construire des chalets, sur une parcelle à Cerniaz, à partir de 40 000 francs. Plusieurs intéressés qui ont versé des acomptes au moment de la signature du contrat se sont inquiétés en ne voyant pas le début de la réalisation, toujours renvoyée sous des prétextes fallacieux, et ont déposé plainte.

Pourtant une cliente genevoise qui avait versé 32 500 francs d'acomptes, avec un rabais de 5 %, a renoncé au début de l'audience à se constituer partie civile tout comme un autre amateur qui avait préalablement payé un montant de 14 000 francs.

UNE INCOMPETENCE TOTALE

Les témoins défilent. Un architecte fribourgeois d'abord, L. V., qui a été amené à travailler pour l'entrepreneur parce qu'une de ses connaissances l'avait recommandé. Perte dans cette affaire : près de 20 000 francs : « J'ai pu me rendre compte de son incompétence totale ». Son successeur dans les travaux d'établissement de plans affirme encore : « Il ne connaissait pas son métier et il n'aurait pas pu construire de tels chalets pour ce prix. Un tel chalet revient à environ 120 000 francs ».

L'entrepreneur qui a en outre laissé des factures impayées a encore acquis, avec le concours de son épouse, un immeuble dans le canton de Vaud pour le prix de 320 000 francs, mettant, par maints agissements coupables, les créances des banques en danger.

Le Tribunal criminel de la Gruyère, que présidait M. Jean-Pierre Schrœter, a finalement reconnu R. P. coupable d'abus de confiance, d'escroquerie, de distraction de biens saisis, de filouterie d'auberge, d'infractions à la loi fédérale sur l'AVS, de banqueroute simple, de violation de l'obligation d'entretenir une comptabilité, d'instigation à faux dans les titres et d'obtention frauduleuse d'une constatation fausse. Il a été condamné à une peine de quatre ans de réclusion, sous déduction de trente-trois jours de détention préventive. En outre, un sursis accordé en 1974, de quatorze mois d'emprisonnement, a été révoqué.

Françoise Jonin

LE COMITÉ DIRECTEUR DE L'UPF S'EST RÉUNI HIER

Sécheresse 76: un pressant appel lancé aux membres du Grand Conseil

Le comité directeur de l'Union des paysans fribourgeois (UPF) s'est réuni mardi à Fribourg, sous la présidence de M. Louis Barras, conseiller national, de Lossy, et nous a fait part des communications suivantes :

« Après avoir pris acte de divers rapports de M. E. Gremaud, secrétaire, sur l'imposition fiscale des agriculteurs, l'information de l'Union suisse des paysans en Suisse romande, l'assujettissement des fils d'agriculteurs collaborateurs dans l'entreprise familiale à l'assurance-chômage obligatoire, des salaires en espèces payés dans l'agriculture, en été 1977, la réorganisation de l'USP, le comité a pris les décisions suivantes.

● Aide financière aux victimes de la sécheresse de 1976.

Le comité remercie les autorités fédérales et cantonales pour l'action entreprise en faveur des agriculteurs ayant souffert gravement de la sécheresse au cours de l'été 1976. Il appuie unanimement le décret proposé par le Conseil d'Etat au Grand Conseil prévoyant le vote d'un crédit de 1 307 933,20 francs représentant la part cantonale permettant de recevoir un subside fédéral de 3 051 844,20 fr. pour aider les exploitants les plus touchés par ce fléau à supporter partiellement le manque à gagner de l'année 1976. Il compte sur la compréhension du Grand Conseil et le remercie d'ores et déjà de sa sollicitude à l'égard de l'agriculture.

● Votations populaires du 25 septembre 1977.

a) **L'initiative populaire pour une protection efficace des locataires : un danger.**

Actuellement, la fixation du prix des fermages dans l'agriculture, est basée sur la valeur de rendement. Les fermiers disposent d'une protection qui leur est donnée à ce sujet par la législation fédérale.

L'initiative proposée constitue un véritable danger en ce sens qu'elle ne prévoit plus la valeur de rendement comme base du prix des fermages, mais « la rentabilité équitable des fonds propres et la couverture des charges effectives ». Dès lors, si l'initiative était admise, il est certain que les baux à ferme ne tarderaient pas à être augmentés. Aussi, le comité attire-t-il l'attention des fermiers sur cet aspect du problème et les invite à bien réfléchir avant de déposer leur réponse dans l'urne.

b) **Non à Albatros.**

L'acceptation de cette initiative entraînerait des frais importants pour tous les possesseurs de véhicules à moteur ; elle renchérirait donc les frais de production. Sans être opposé aux mesures visant à diminuer la pollution et les nuisances, le comité recommande néanmoins de répondre par un « non » catégorique à cette initiative qui est, du reste inapplicable dans les délais prescrits.

c) **Non à la solution du délai.**

A l'unanimité, le comité estime que personne n'est maître de la vie, mais que nous en sommes, par contre, tous responsables. Aussi cette initiative qui tend à « décriminaliser » l'interruption de la grossesse dans les 12 semaines après la conception doit-elle être repoussée. Il lance à cet égard un appel pressant aux paysans, notamment aux femmes paysannes pour les inviter à aller voter en masse puisqu'elles sont particulièrement concernées par cette question.

● Journée de récompense en faveur des employés fidèles de l'agriculture.

Comme l'UPF l'a déjà organisée dans le passé, une journée de récompense pour les fidèles employés de l'agriculture est prévue le 9 décembre 1977. Le comité invite les employeurs à inscrire leur personnel, ainsi que de contribuer à constituer le fonds de récompense créé à cet effet. Il remercie d'ores et déjà de leur générosité tous les exploitants.

● Situation de l'agriculture.

Après l'année 1976 marquée par la sécheresse, 1977 a encore été moindre du fait des trop fortes et trop nombreuses précipitations. Dans tous les secteurs de production, les rendements sont inférieurs à la moyenne. La qualité laisse souvent à désirer dans la production animale, les prix des bovins et des porcs sont en baisse. Le contingentement laitier a également des répercussions néfastes sur le revenu de la famille paysanne. Les rendements bruts se seraient seulement accrus de 2,3 % en 1977, alors que les frais externes augmenteraient de 4 %. Selon les chiffres provisoires, le manque à gagner par journée de travail d'homme atteint 10,50 francs pour les exploitations de plaine et 44 francs pour les exploitations de montagne.

Cette situation oblige les organisations professionnelles agricoles à préparer un cahier de revendications pour le 1er janvier prochain. Elles vont s'y employer durant les semaines à venir avec l'aide de l'Union suisse des paysans. La paysannerie de montagne, notamment, mérite la plus grande sollicitude. Aussi des mesures efficaces sont-elles nécessaires en sa faveur. » (Com.-Lib.)

Profitez des derniers beaux jours pour inviter vos hôtes à un dîner d'affaires sur la terrasse de l'
HOTEL - RESTAURANT - BAR du
MOLESON
Les Daillettes ✆ (037) 24 25 98 VILLARS-SUR-GLANE
La chasse est ouverte
17-1064

†

O ma joie quand je suis partie pour la Maison du Seigneur

Avec tous ceux qui l'ont connue et aimée, nous prions Jésus-Christ pour

Mademoiselle
Léonie ANGÉLOZ

qui nous a quittés le 13 septembre 1977, dans sa 86e année, après une longue maladie supportée avec courage et résignation, réconfortée par le sacrement des malades et la communion au Corps du Christ.

L'office d'enterrement sera célébré en l'église de Ponthaux, vendredi 16 septembre, à 14 heures. Départ de la crypte du Christ-Roi, à Fribourg, où le corps repose, à 13 h 30.

Récitation du chapelet en l'église du Christ-Roi, jeudi 15 septembre, à 19 h 45.

Monsieur et Madame Henri Angéloz-Gauch et leurs enfants, à Fribourg, chemin des Cliniques 29 ;
Monsieur Jean-Paul Angéloz, séminariste à Fribourg ;
Sœur Marguerite-Francisca Angéloz, à l'Œuvre de Saint-Paul, à Fribourg ;
Madame et Monsieur Jules Fasel-Angéloz, et leurs enfants, à Genève ;
Monsieur et Madame Gérard Angéloz-Clerc, et leurs enfants, à Barberêche ;
Sœur Eugénie-Gertrude Angéloz, à l'Œuvre de Saint-Paul, à Fribourg ;
Madame veuve Cécile Angéloz-Angéloz, et ses enfants, à Corminbœuf ;
Madame veuve Stéphanie Buchs-Angéloz, et ses enfants, à Fribourg ;
Sœur Imelda-Dominica Buchs, à l'Œuvre de Saint-Paul, à Fribourg ;
Les enfants de feu Philomène Liardet-Angéloz ;
Les enfants de feu Emma Combaz-Angéloz, en France ;
Monsieur Ernest Niclass-Angéloz, et ses enfants, à Misery ;
Madame veuve Rosa Waeber-Angéloz, à Dompierre ;

ainsi que les familles parentes et alliées.

R.I.P.

Cet avis tient lieu de faire-part.

---

†

Madame Armand Gillet-Stabellini à Romont ;
Mademoiselle Danielle Gillet à Genève ;
Madame veuve Marie Gillet-Clerc à Romont ;
Madame et Monsieur Marc Röthlisberger-Gillet et leurs enfants Patrick et Thierry, à Berne ;
Monsieur et Madame Joseph Gillet-Valle et leur fils Karim à Oron-la-Ville ;
Monsieur et Madame Umberto Stabellini à Pesaro (Italie) ;
Monsieur et Madame Lelio Stabellini à Ferrara (Italie) ;
Madame veuve Angèle Chevallaz-Seydoux à Romont ;
Monsieur et Madame Hans Lanz-Seydoux et leurs enfants à Lausanne ;
Monsieur et Madame Léon Clerc-Raemy et leurs enfants à La Tour-de-Trême :
Les familles Baud, Gillet et Clerc, ainsi que les familles parentes et alliées,

ont la grande douleur de faire part du décès de

Monsieur
Armand GILLET
commerçant

leur très cher et regretté époux, papa, fils, frère, beau-fils, beau-père, oncle, parrain, cousin et ami que Dieu a rappelé à Lui le 13 septembre 1977, dans sa 53e année, réconforté par les sacrements de l'Eglise.

L'office d'enterrement aura lieu en la collégiale de Romont, le vendredi 16 septembre 1977, à 14 heures 30.

Veillée de prières le jeudi 15 septembre à 20 heures, en la chapelle de l'hôpital de Billens, où le défunt repose.

Adresse de la famille : rue Pierre-de-Savoie 26, 1680 Romont

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

17-28198

---

†

Madame Célina Favre-Gremion à Le Crêt ;
Madame et Monsieur René Modoux-Favre et leurs fils à Promasens ;
Madame et Monsieur Francis Suchet-Favre et leurs enfants à Grattavache ;
Monsieur et Madame Claude Favre-Vial et leurs enfants à Le Crêt ;
Monsieur Louis Favre-Moret, ses enfants et petits-enfants, à Grandsivaz ;
Monsieur et Madame Rodolphe Favre-Grandjean, leurs enfants et petits-enfants. à Le Crêt ;
Monsieur Louis Fracheboud-Favre et ses enfants à Lessoc ;
Madame Bernadette Cardinaux-Favre, ses enfants et petits-enfants, à Bouloz ;
Madame Céline Favre-Dévaud, ses enfants et petits-enfants, à Châtel-Saint-Denis :
Les enfants de feu Charles Dévaud-Favre à Porsel ;
Les enfants de feu Firmin Favre-Cardinaux à Le Crêt ;
Les familles Gremion à Lausanne, Remaufens, Fribourg et Vuadens ;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,

ont la profonde douleur de faire part de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur
Jules FAVRE

leur très cher époux, papa, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, parrain, oncle, cousin et ami, que Dieu a accueilli dans le séjour bienheureux, à la suite d'une mort subite, dans sa 76e année, muni des saints sacrements de l'Eglise.

L'office de sépulture aura lieu le jeudi 15 septembre 1977, en l'église de Le Crêt, à 15 heures.

Priez pour lui

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

---

†

Sur le seuil de sa maison notre Père t'attend.

Mademoiselle Marie Progin à Vaulruz ;
Monsieur et Madame Joseph Progin-Sciboz, à Vaulruz, leurs enfants et petits-enfants à Romont, Bâle et Vaulruz ;
Madame veuve Auguste Buchillier-Progin, à Vaulruz, ses enfants et petits-enfants à Château-d'Œx, Lausanne, Vuadens, La Tour-de-Trême, Villariaz et Genève ;
Madame et Monsieur Lucien Bertherin-Progin, à Vaulruz, leurs enfants et petits-enfants à Vaulruz, Château-d'Œx, La Tour-de-Trême, Bâle et Nyon ;
Les familles Pittet, Giller, Bosson, Roulin, Python, Tercier, Gremaud, Droux, Déforel, Progin et Jordan ;
et les familles parentes et alliées,

ont la douleur de faire part du décès de

Mademoiselle
Félicie Progin

leur très chère sœur, belle-sœur, tante, cousine et amie, survenu subitement, à Vaulruz, le 12 septembre 1977, dans sa 78e année, munie des secours de la religion.

L'office d'enterrement aura lieu à Vaulruz, le jeudi 15 septembre 1977, à 14 h 30.

Domicile mortuaire : Famille Lucien Bertherin, Les Chenevières, Vaulruz.

Récitation du chapelet en l'église paroissiale de Vaulruz, ce mercredi 14 septembre 1977, à 20 heures.

Priez pour elle

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

---

†

Monsieur l'inspecteur scolaire
l'Association du corps enseignant primaire et la chorale des enseignants du 8e arrondissement

font part du décès de

Monsieur
Bernard Volery

père de leur collègue
Mademoiselle Esther Volery

L'office d'enterrement a lieu ce jour, à 15 h 30, en l'église d'Aumont.

17-28181

---

†

La section des Samaritains d'Aumont

a le regret de faire part du décès de

Monsieur
Bernard Volery

père de Madame Claudine Tercier
membre du comité et beau-père de
Madame Simone Volery
membre actif

L'office d'enterrement a lieu ce mercredi 14 septembre, à 15 h 30, en l'église d'Aumont.

17-28182

---

†

La Commission scolaire
et le corps enseignant de St-Aubin
Vallon, Les Friques

ont le profond regret de faire part du décès de

Monsieur
Bernard Volery

père de leur dévouée
institutrice et collègue
Mademoiselle Esther Volery

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

17-28283

---

†

« Pour ceux qui t'aimaient tant, ton départ est un vide qu'on ne comblera jamais »

Madame Marie-Louise Volery-Egger et son fils Philippe, à Aumont ;
Monsieur et Madame Daniel Volery-Bourqui et leurs filles, à Aumont ;
Madame et Monsieur Francis Cosandey-Volery et leurs filles, à Colombier ;
Mademoiselle Esther Volery, à St-Aubin ;
Mademoiselle Geneviève Volery, à Aumont ;
Mademoiselle Cécile Volery, sa tante, à Aumont ;
Monsieur et Madame Norbert Volery-Pidoux et leurs enfants, à Aumont ;
Madame et Monsieur Jean Ansermet-Volery et leurs enfants et petits-enfants, à Aumont, Seiry et Nuvilly ;
Monsieur Louis Veth-Volery et ses enfants, à Vesin ;
Madame et Monsieur Adolphe Borgognon-Volery et leurs enfants, à Vesin ;
Madame et Monsieur Jean Tercier-Volery et leurs enfants, à Aumont ;
Les familles Gehri-Egger, Lienhardt-Egger, Linus Egger, Gilbert Volery-Egger, Oswald Volery-Egger, Egger-Fontana, Besmer-Egger, Egger-Egger, Duruz-Egger,
ainsi que les familles parentes et alliées,

ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur
Bernard VOLERY-EGGER

leur très cher et bien-aimé époux, papa, grand-papa, beau-père, frère, beau-frère, neveu, oncle, parrain, cousin et ami, enlevé à leur tendre affection, le 12 septembre 1977, à l'âge de 54 ans, après une courte maladie, muni des sacrements de l'Eglise.

L'office d'enterrement sera célébré en l'église d'Aumont, le mercredi 14 septembre 1977, à 15 h 30.

Domicile mortuaire : église d'Aumont.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

---

†

Ce qui fait la valeur d'un homme, c'est sa bonté.
Prov. 19 : 13

Madame César Vonlanthen-Schneuwly, à Fribourg, chemin des Roches 17 ;
Madame et Monsieur Marcel Chenaux-Vonlanthen et leurs enfants Dominique et Elisabeth, à Nyon ;
Madame et Monsieur Christian Graf-Vonlanthen et leurs enfants Vreni, Lisbeth, Christian et Monique, à Goldwil (BE) ;
Madame et Monsieur Max Sommer-Vonlanthen et leurs enfants Sandra, Stefan, Annick et Denis, à Saint-Antoine ;
Monsieur Roger Vonlanthen et sa fiancée Mademoiselle Sonja Aebischer, à Fribourg ;
Madame Vve Cécile Andrey-Vonlanthen, à Saint-Sylvestre ;
Famille Ferdinand Jelk-Vonlanthen à Tinterin ;
Famille Otto Aeby-Vonlanthen à Giffers ;
Famille Othmar Kolly-Vonlanthen à Saint-Sylvestre ;
Famille Johann Koch-Fontana à Giffers ;
Famille Jakob Schneuwly-Rumo à Bümpliz ;
Madame Vve Marguerite Schneuwly-Zumstein et son fils Pius, à Ueberstorf ;
Les familles parentes, alliées et amies,

ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur
César VONLANTHEN
employé à l'Etat de Fribourg

leur très cher et bien-aimé époux, papa, beau-papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, parrain, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection le 13 septembre 1977, dans sa 65e année, après une longue et cruelle maladie chrétiennement supportée, muni des sacrements de la sainte Eglise.

L'office de sépulture sera célébré en l'église de Sainte-Thérèse à Fribourg, le vendredi 16 septembre 1977, à 10 heures.

Le défunt repose en la chapelle mortuaire de l'église.

Une veillée de prières nous rassemblera en l'église Sainte-Thérèse, le jeudi 15 septembre 1977 à 19 h 45.

R. I. P.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

---

†

Remerciements

Profondément touchée par les témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

Monsieur
Jules GALLEY

exprime ses sincères remerciements à toutes les personnes qui, par leur présence aux funérailles, leurs offrandes de messes, leurs envois de messages, de fleurs et de couronnes, ont pris part à sa douloureuse épreuve. Sa gratitude va en particulier à toutes les personnes qui ont entouré le cher défunt pendant sa pénible maladie.

Prez-vers-Noréaz, septembre 1977.

L'office de trentième

sera célébré en l'église paroissiale de Prez-vers-Noréaz, le dimanche 25 septembre 1977, à 19 h 30.

Romanens : un trésor caché à découvrir...

La Gruyère bientôt célèbre par son pétrole ?

« La science a avancé l'hypothèse que le sous-sol helvétique présente différentes caractéristiques préalables, qui laissent supposer l'existence, en quantité économiquement exploitable de la matière première énergétique de tout temps la plus importante. Notre tâche consiste donc maintenant à découvrir ce trésor caché qui, dans le pire des cas cause, si j'ose m'exprimer ainsi, une grande désillusion aux scientifiques. Nous espérons que la science a raison d'afficher un tel optimisme... » Ainsi s'exprimait vendredi dernier M. Willy E. Zesiger, président de la Bernische Erdœl SA et membre du conseil d'administration de la Swisspetrol Holding SA, à l'occasion de la première tournée de visites aux forages pétroliers suisses. En souhaitant bien sûr que l'or noir jaillisse bientôt de ce pré où, autrefois, broutaient les célèbres vaches productrices d'un bien fameux fromage.

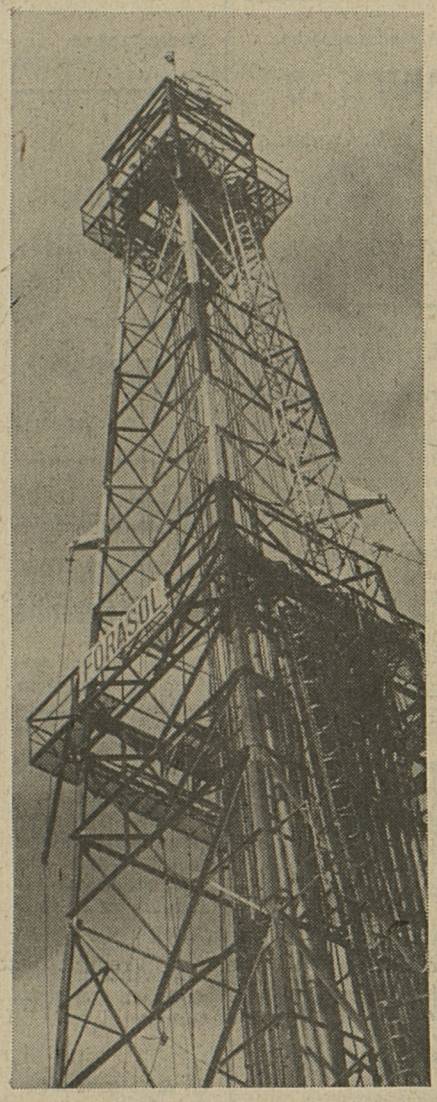

Le derrick de 51 m. édifié à Romanens.

Les travaux effectués jusqu'à ce jour à Romanens corroborent les études faites lors d'une première phase, celle des mesurages sismiques. C'est de cette manière que l'on obtient, par une sorte d'analyse géophysique, une détermination des lieux de forage les plus prometteurs.

Un vaste programme de recherches

L'union de plusieurs sociétés importantes a permis la formation d'un programme de recherches portant sur quelque 130 millions de francs et englobant le Jura, une partie du Plateau vaudois, l'ensemble du front nord des Alpes suisses de Genève au lac de Constance ainsi que le sud du Tessin. Projet considérable, compte tenu des dimensions helvétiques qui a débuté en 1973 avec la prospection dans le Jura avant de se poursuivre à l'ensemble des terrains pour lesquels une concession avait été octroyée. C'est un montant de 40 millions qui est mis à disposition de la première phase (études) car il est bien clair que dans un pays aussi montagneux et à la géologie aussi variée et compliquée il n'est pas possible d'entreprendre immédiatement des forages ni d'appliquer la loi du plus fort en vigueur chez les explorateurs texans selon laquelle il faut vingt forages sans résultat pour en obtenir un seul de fructueux.

Le forage est un sport harassant et coûteux, déclara encore M. Zesiger, d'autant plus si le pays accuse une densité de population élevée. La place de forage de Romanens occupe une superficie de 2,5 hectares. Une cinquantaine de personnes y travaillent, exerçant leur activité jour et nuit, semaine comme dimanche. Rappelons qu'un délai de 170 jours est nécessaire pour atteindre une profondeur de 4000 à 4500 m., la journée de forage coûtant environ 65 000 francs. Mais les indices en possession laissent favorablement présager de l'existence de gaz naturel et de pétrole bien qu'il soit encore impossible, au stade actuel, d'établir un pronostic définitif.

Des vannes pour l'or noir du pays de Gruyère ? (Photos G. Périsset)

Un reportage de Gérard Périsset (textes et photos)

Il faut aussi savoir que...

● Le prix du forage de Romanens, estimé à plus de 11 millions de francs, comprend les déménagements, montage et démontage, qui durent environ un mois chacun et nécessitent quelque 80 charges de camions de 20 tonnes, les pièces les plus lourdes pesant de 25 à 30 tonnes.

● L'appareil de forage, d'un poids de 1340 tonnes, dispose d'une puissance de 4500 CV. Sa valeur de remplacement s'élève, en dollars US, à une somme de cinq millions.

● Une étude hydrogéologique de la région a été effectuée par un bureau fribourgeois afin de prévenir tout risque de pollution des eaux.

● Les boues et les eaux usées rejetées dans les bourbiers étanches sont traitées et, après de sévères contrôles, les eaux peuvent être réutilisées ou rejetées dans le milieu naturel sans risques de pollution.

GP

MM. Pierre Andrey et Laurent Frossard, chef de service aux Travaux publics et syndic de Romanens, petite localité de 163 habitants.

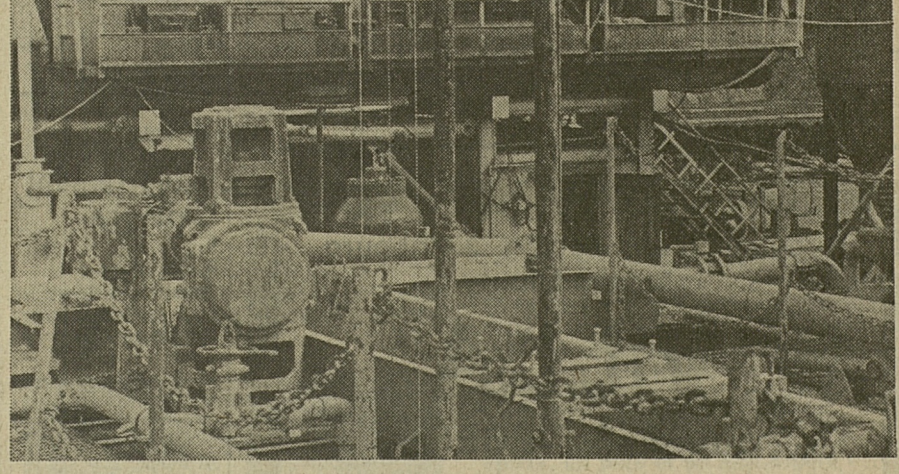

Un chantier sur lequel on fonde beaucoup d'espoir...

Pourquoi un consortium fribourgeois ?

Le Consortium pétrolier fribourgeois est issu du Consortium pétrolier bernois qui fut constitué au printemps 1966 par la Bernische Erdœl AG et la société d'alors, la Société nationale des pétroles d'Aquitaine, Paris, pour effectuer des travaux de prospection pour du gaz naturel et du pétrole dans le canton de Berne. Par la suite, la Société des pétroles d'Aquitaine a cédé ses droits dans le consortium à une société filiale fondée en Suisse sous le nom de Pétroles d'Aquitaine (Berne) SA.

Après l'exécution du forage d'exploration de Linden, en 1973, les partenaires de consortium décidèrent d'étendre leur activité de prospection à la partie sud du canton de Fribourg. C'est dans ce but que fut créé en 1974 le Consortium pétrolier fribourgeois en coopération avec les milieux intéressés du canton, Banque de l'Etat et Entreprises Electriques. En automne de la même année, le Conseil d'Etat accordait au consortium une autorisation de prospection pour la région sud du canton. Dans le cadre de cette concession, des essais sismiques furent exécutés, ayant pour résultat le forage d'exploration de Romanens 1.

Au début de 1975, Pétroles d'Aquitaine (Berne) céda la moitié de sa participation à la Bomin Bochumer Minéralœlgesellschaft MBH, de Bochum, qui, à son tour, transféra récemment la majorité de sa participation à la BEB Gewerkschaften Brigitta und Elwerath Betriebsfuhrungsgessellschaft MBH, de Hanovre. Actuellement, les partenaires suivants participent au Consortium pétrolier fribourgeois : Bernische Erdœl AG 51 %, Pétroles d'Aquitaine (Berne) SA 24,5 %, BEB 19,5 %, Bomin 5 %. En dérogation à ces proportions de participations, les frais de prospection sont, conformément au contrat de consortium, pris en charge à raison de 90 % par les partenaires étrangers. En cas de découverte de gisements d'hydrocarbures, la Bernische Erdœl AG, comme partenaire suisse majoritaire du Consortium, devra rétrocéder 41 % des frais de prospection aux partenaires étrangers. Elle acquiert ainsi le droit de détenir une participation de 51 % dans une société d'exploitation.

La Bernische Erdœl AG, en tant que partenaire suisse majoritaire du Consortium, dispose d'un capital-actions de 10 560 000 fr. auquel participent Swisspetrol Holding SA, Forces Motrices bernoises, la Banque cantonale de Berne, l'Etat de Berne, l'économie bernoise et les milieux fribourgeois. **(Com-Lib)**

Cinéma

Age, décision de la police administrative, section cinéma. Entre parenthèses : appréciation de l'Office catholique français du cinéma.

FRIBOURG

Capitole. — **Yakuza :** 16 ans.

Corso. — **Bullit :** 16 ans.

Eden. — **Way out West :** pour tous

Alpha. — **Le diable dans la boîte :** 16 ans.

Rex. — **La légende des 7 vampires d'or :** 16 ans.

Studio. — **Frankenstein et le monstre de l'enfer :** 18 ans. — **Wang-Yu la terreur de la Chine :** 16 ans.

BULLE

Lux. — **L'une chante, l'autre pas :** 16 ans.

GUIN

Kino-Exil. — **Weltuntergang 1999 :** 16 ans.

Météo Météo Météo

TEMPS PROBABLE JUSQU'A MERCREDI SOIR

Au nord, stratus matinaux sur le Plateau, autrement généralement ensoleillé. Au sud, nuageux au voisinage des Alpes au cours de la nuit et quelques pluies. Ensuite, ensoleillé.

PREVISIONS JUSQU'A CE SOIR :

Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons : la nébulosité diminuera en cours de nuit. Demain, à part les stratus matinaux qui affecteront le Plateau, le temps sera à nouveau généralement ensoleillé. En plaine, la température en baisse, n'atteindra que 20 degrés dans l'ouest, 18 degrés dans l'est. En fin de nuit, elle sera voisine de 9 degrés. La limite de zéro degré reste proche de 3000 mètres. Bise modérée sur le Plateau, devenant faible demain.

Sud des Alpes et Engadine : nuageux au voisinage des Alpes cette nuit avec quelques pluies. Demain ensoleillé.

EVOLUTION POUR JEUDI ET VENDREDI

Généralement ensoleillé. Au cours de la journée de vendredi, augmentation de la nébulosité.

Achetez à Pérolles et gagnez 50 vols City

Les commerces munis de l'affichette orange « Boum à Pérolles » vous offrent des billets de loterie vous permettant de gagner 50 voyages à **Paris, Londres, Amsterdam, Rome, Tunis**

17-5

Affaires immobilières Affaires immobilières

A louer à Pérolles
(à personne stable)

BEL APPARTEMENT DE 1 CHAMBRE

cuisine, bains et WC. Tout confort. Antenne TV.
Fr. 242.— avec charges.

GERANCES FONCIERES SA
Fribourg. ✆ 22 54 41

17-1613

Office cantonal des faillites

FRIBOURG

Unique enchère d'immeubles

Le vendredi 30 septembre 1977 à 14 h 30, au restaurant Bad Garmiswil, Guin, l'Office cantonal des faillites à Fribourg vendra l'immeuble art. 3150 du cadastre de la commune de Guin, dépendant de la faillite Stulz Hans, Garmiswil, soit une

VILLA FAMILIALE

comprenant :

— rez-de-chaussée : 1 salon, 3 chambres, 1 cuisine, WC et salle de bains ;

— sous-sol : 1 chambre, 1 garage, cave, buanderie et chaufferie avec citerne de 7000 l.
Surface totale : 604 m2 Cube : 820 m3

Estimation de l'office : **Fr. 180 000.—.**

L'adjudication sera donnée au plus offrant et dernier enchérisseur.

Les conditions de vente et l'état des charges seront déposés à l'office dès le 15 septembre 1977.

Pour visites, s'adresser à l'office soussigné (✆ 037-23 48 10, M. Meuwly).

Office cantonal des faillites.

17-1620

Directeur d'une société à Fribourg, cherche **à louer**

VILLA

de 4 - 6 PIÈCES

avec tout confort, dans la région de Fribourg.

Ecrire à case postale 115, **1700 Fribourg.**

17-90

A LOUER

dans immeuble neuf
Bel Air, Estavayer-le-Lac

2 pièces et cuisine

grand confort
loyer intéressant.
SSGI J.Ed. Krammer SA
Place de la Gare 8, Fribourg.
✆ 037-22 64 31

17-1706

Fribourg
Rue St. Pierre 30
Tél. 22 81 82

Marly

magnifiques appartements
de 5 et 6 pièces

A louer de suite ou pour date à convenir

Renseignements par:
17-1124

Agence immobilière

GESTIMME S.A.

A louer
petit

appartement meublé

2 pièces,
confort douche.
Fr. 350.—.
Libre 1er octobre.
Centre ville.
✆ 22 94 57

17-303784

A louer

bel appartement 3 1/2 pièces

Schœnberg.
✆ 037-22 61 26

17-303772

A louer

appartement 3 pièces

petite douche,
quartier du Bourg.
✆ 037-22 53 62

17-303777

A louer
en ville de Fribourg

chambres indépendantes

✆ 029-2 92 88

17-28112

Je cherche de suite

appartement 2 pièces
Centre-Ville

✆ 037-22 35 43
dès 18 h.

81-62177

A vendre

1 chambre à coucher
en bon état

1 bateau

avec tout le matériel pour la pêche à la traîne, y compris moteur.
Le tout bas prix.
✆ (029) 2 37 29
aux heures des repas

17-461525

A louer à Fribourg

chambre indépendante meublée

libre de suite
Fr. 180.—
charges comprises
✆ (037) 23 48 52

17-1625

A louer à la rue Jos.-Chaley 33, dès 1er novembre ou plus tôt, bel

appartement de 3 1/2 pièces

belle vue et situation tranquille.
Prix Fr. 487.— plus charges.

Pour tous renseign.
✆ (037) 22 37 62

17-1700

A LOUER
à la route **des Vieux-Chênes à FRIBOURG**

appartements 2 1/2, 3 et 4 pièces

pour date à convenir

S'adresser au
✆ (037) 22 44 10

17-4015

A louer de suite
à St-Aubin (FR)
dans HLM

appartement 3 1/2 pièces

Fr. 310.— + charges

S'adresser au :
Tél. (037) 22 27 27

17-837

A louer
à la Tour-de-Trême pour le 1er novembre 1977

appartement 3 1/2 pièces

tout confort.

Tél. (029) 2 36 07
après 18 h 30

1733723

DIVERS

A vendre

cotoneasters

Fr. 1.80 pièce

Tél. (037) 31 19 15

17-27663

Réparations

MACHINES A LAVER

toutes marques.

✆ 037-31 21 15

17-12364

ACTION

Poires William
2e choix, p. caisse le kg **0.90**

Magnifiques
Pommes Gravenstein
par caisse le kg **1.—**

MARCHÉ GAILLARD
MARLY **037-46 13 49**

17-52

Agence générale de Fribourg
BERNARD GIABANI

NATIONALE SUISSE ASSURANCES

POUR TOUT PARTOUT POUR TOUT PARTOUT POUR TOUT PARTOUT

Collaborateurs professionnels :

Yves Glasson, Bulle

Lorenz Kämpfer, Morat

Michel Progin, Marly

Jacques Wirz, Fribourg

FRIBOURG - bd Pérolles 32
✆ 037-22 95 55

17-1424

Institut de physiothérapie

M. Pascal TISSOT

— massages
— gymnastique médicale
— fango
— extension
— électrothérapie
— bain de vapeur
— bains médicaux

Traitements individuels et sur ordonnances médicales

Monséjour 2 - FRIBOURG
Tél. 037-24 24 23

17-484

Cherche

CARROSSIER

de première force, marié, dans la trentaine.

Faire offres sous chiffre 17-500 505 à **Publicitas SA, 1701 Fribourg.**

Nous engageons pour le début octobre ou date à convenir

une sommelière

débutante acceptée.

Nourrie, logée, bonne ambiance de travail. Libre le dimanche.

Café-Restaurant de la Gérine, Marly

Fam. M. Nydegger-Menoud
Tél. (037) 46 14 98

17-28074

Nous cherchons

JEUNES FILLES

pour aider aux divers travaux (chambres et lingerie) dans un hôtel-restaurant situé dans une cité thermale et touristique. Possibilité d'apprendre l'allemand.

Bons gages, vie de famille.

S'adresser :
Hôtel-restaurant RAD
Famille Urs P. Widmer
8437 Zurzach
✆ (056) 49 12 50

17-123020

Pour cause départ, à vendre

LANCIA 1600

mod. 77, peu roulé, expertisée.

✆ 037-23 47 04

17-2504

A vendre

BMW 2000 CS

mod. 67, bon état.
✆ 037-22 64 73

17-303783

A vendre superbe

VW K 70

mod. 71, 4 portes, 60 000 km, peinture neuve, radio, expertisée, cédée à Fr. 4900.—.
✆ (037) 46 12 00

17-1181

Automatiques

TOYOTA CORONA
2000 DL, 1976, 22 000 km, verte, prix spécialement avantageux, dès Fr. 280.15 par mois

PEUGEOT 504 L
août 1975, 60 000 km, bordeaux, dès Fr. 272.10 par mois.
Expertisées,

Echange possible.

Garantie totale.

Garage Moderne s.a.
1630 BULLE ✆ 26363

17-12612

A VENDRE
voiture

DATSUN 200 L

modèle 1975, 55 000 km, dinitrol complet, pneus neufs.
✆ (037) 63 12 78

17-28086

Réparations MACHINES A LAVER

toutes marques

✆ 037-31 21 15

17-12364

PIANOS

neufs, occasion avantageux location-vente, accordage, réparations

LOCHER
MUSIQUE
rue de Lausanne 29
Fribourg

17-757

ANTIQUARIAT
Rue d'Or 16
Cherche

LIVRES

à acheter

anciens - occasion.

✆ 037-22 38 08

17-303750

A vendre

10 tonnes de regain

bottelé HD,
rendu à domicile.

✆ (037) 55 11 35
(repas)

17-28113

ELISABETH SAINT-PIERRE

HARMONIE et Sérénité

Ce livre est une synthèse de ce que nous devons savoir pour pouvoir vivre en êtres libres. Il nous montre d'abord quels sont les éléments importants de la personne humaine, puis comment nous devons, en faisant l'éducation de notre intelligence consciente, diriger notre force vitale contenue dans nos multiples désirs.

En vente dans les librairies.
Editions Saint-Paul Paris/Fribourg.

L'annonce reflet vivant du marché

OFFRES D'EMPLOIS

Bureau d'architecte de la place engagerait

DESSINATEUR en bâtiment

Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offres par écrit avec prétentions de salaire sous chiffre 17-28072 à **Publicitas SA, 1701 Fribourg.**

Etes-vous à cours d'argent ou à la recherche d'un emploi varié et intéressant ?

Vous êtes :

serrurier - soudeur - carreleur - maçon - aide-maçon - mécanicien - mécanicien de précision - électricien - charpentier-coffreur - monteur

ou sans profession,

alors appelez immédiatement le
✆ (037) 22 23 26

17-2401

Jeune fille

polonaise, 28 ans,

cherche place

dans famille pour s'occuper du ménage et garder les enfants.

✆ (037) 45 10 05

17-303785

On cherche
de suite ou à convenir

sommelière
Café de l'Ours Fribourg

✆ (037) 22 45 98

81-62181

Je cherche
à temps partiel

secrétaire

ayant de l'initiative et sachant travailler seule.
Centre ville.

S'adresser
Case postale 742
1701 Fribourg

81-62176

---

pour vos imprimés urgents

misez sur quick print

vous gagnez toujours

Imprimerie St-Paul
Pérolles 40 Fribourg

Monsieur et Madame Oscar Braillard-Nani et leurs enfants à Lausanne ;
Mademoiselle Jacqueline Braillard à Yverdon ;
Madame Marie Pithoud à Lausanne et ses enfants ;
Monsieur et Madame André Braillard à Aigle et leurs enfants ;
Madame Colette Braillard aux Sciernes, et ses enfants ;
Monsieur et Madame Emile Braillard aux Sciernes, et leurs enfants ;
Monsieur Henri Pasquier à Baugy, et ses enfants ;
Les enfants de feu Léon Rime ;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,

ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame
Germaine BRAILLARD

leur chère maman, grand-maman, belle-mère, sœur, belle-sœur, tante, marraine, cousine et amie, décédée après une longue et pénible maladie, le 12 septembre 1977 à l'âge de 69 ans, munie des sacrements de l'Eglise.

L'absoute sera célébrée en la chapelle A au Centre funéraire de Montoie, à Lausanne, le jeudi 15 septembre 1977, à 9 h 30.

Honneurs à 10 heures.

Domicile mortuaire : Centre funéraire de Montoie, à Lausanne.

Le messe de sépulture aura lieu ce même jour aux Sciernes d'Albeuve à 16 heures 30.

R. I. P.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

22-45

Remerciements

La famille de

Monsieur
Louis OBERSON

remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve.

Soyez sûrs que nous avons été très sensibles à votre présence, à vos dons de messes et aux envois de fleurs.

Un merci particulier aux Révérendes sœurs de la clinique Sainte-Anne, au docteur Jean Dubas, à M. le curé de Treyvaux, aux délégations des différentes sociétés, à nos voisins, à la famille Louis Guillet, au docteur et Mme Armand Descloux, ainsi qu'à Monsieur Bugnard, Pompes funèbres.

La messe de trentième

sera célébrée en l'église de Treyvaux, le samedi 17 septembre 1977, à 20 heures.

Fribourg, septembre 1977.

17-28140

Remerciements

Profondément touchée par les innombrables messages de sympathie, sensible aux témoignages d'amitié et d'encouragement, la famille de

Monsieur
Denis PIGUET

dans l'impossibilité de remercier chacun personnellement, tient à exprimer ses sentiments de vive reconnaissance à tous ceux qui l'ont entourée avec tant de générosité.

Yverdon, le 14 septembre 1977.

22-152424

En vous assurant toute discrétion, nous pouvons vous offrir aux meilleurs prix :

— un service d'enterrement parfait
— une exécution de toutes formalités
— la pose de l'entourage de tombes
— ainsi que l'entretien de la tombe gratuit durant 1 an

POMPES FUNÈBRES ROSSIER & KRATTINGER
PRAROMAN-LE-MOURET
(037) 33 29 49

Tél. 037-33 29 49
PRAROMAN-LE MOURET

17-1960

La commission de bâtisse de l'Ecole secondaire du Gibloux

a le profond regret de faire part du décès de

Monsieur
Albert Mouret

frère de Monsieur Roger Mouret son estimé membre.

17-28197

Le Comité de direction et le Conseil de surveillance de la Caisse Raiffeisen d'Aumont

ont le regret de faire part du décès de

Monsieur
Bernard Volery

secrétaire du Conseil de surveillance et ancien caissier

L'office d'enterrement est célébré en l'église d'Aumont, ce mercredi 14 septembre 1977, à 15 h 30.

Le Conseil communal d'Aumont

a le chagrin de faire part du décès de

Monsieur
Bernard Volery

ancien conseiller communal

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

La Commission scolaire et le corps enseignant du cercle Le Crêt-Grattavache-Progens Les Ecasseys

ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur
Jules Favre

beau-père de Monsieur Francis Suchet leur dévoué instituteur à Grattavache

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famillle.

17-28193

Les Contemporains 1939 Le Crêt

ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur
Jules Favre

père de Claudy Favre, membre

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Remerciements

Touchée par les témoignages de sympathie reçus lors du décès de

Monsieur
Joseph Barras

la parenté remercie toutes les personnes qui se sont associées à son deuil.

L'office de trentième

sera célébré en l'église de Corpataux, le vendredi 16 septembre 1977, à 19 h 45.
Corpataux, septembre 1977.

Remerciements

Profondément touchée par les témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

Monsieur
Lucien HAYOZ

remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve par leurs prières, leur présence aux funérailles, leurs dons de messes, de messages et de fleurs et les prie de trouver ici l'expression de sa profonde et vive reconnaissance.

Un merci tout particulier à M. le curé Pierre Gumy, au Dr Ruckstuhl, à MM. les chanoines Vonlanthen et Schneuwly, aux médecins et au personnel soignant de l'Hôpital cantonal.

La messe de trentième

sera célébrée en l'église de Cressier-sur-Morat, le vendredi 16 septembre 1977, à 19 heures 30.

Cressier, septembre 1977.

Pompes funèbres MURITH
Pérolles 27 **Fribourg**
Tél. 22 41 43

Il y a **60 ans** cette année, que vous faites confiance à notre entreprise familiale.

Un grand MERCI

17-506

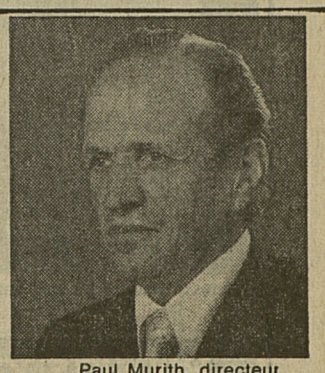
Paul Murith, directeur

Nécrologie Nécrologie Nécrologie

La Roche
† Joseph Brodard

L'église de La Roche était trop petite en ce vendredi après midi pour accueillir la foule de paroissiens et amis venus rendre hommage à M. Joseph Brodard, « Joseph à Marc », ancien député, agriculteur, musicien, chantre du pays, qu'une courte maladie avait terrassé dans sa 84e année. Avec lui disparaît une figure expressive, populaire qui a marqué profondément la vie de notre pays.

M. Brodard était né à La Roche en 1893. Après ses études primaires, il s'était perfectionné dans la culture du chant en suivant les cours que donnait à l'Ecole normale d'Hauterive l'abbé Bovet dont l'empreinte devait s'exercer très fortement sur lui et lui révéler ses remarquables dispositions.

Tout en dirigeant le domaine paternel, M. Brodard allait aussitôt donner la mesure de ses talents musicaux comme

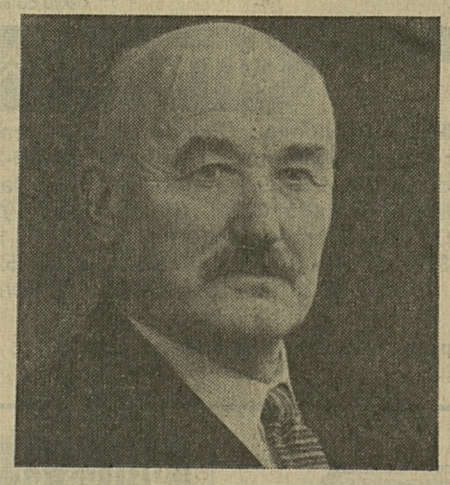

organiste, chef de chœur, directeur de fanfare dans son village puis dans les paroisses de Bellegarde, Vaulruz et finalement Villarvolard. La musique était pour lui l'occasion d'exprimer sa profonde foi de croyant mais aussi son attachement au pays, à ses coutumes et à son âme. C'est ainsi qu'il fut l'auteur d'un recueil de plus de cent chansons écrites dans cette langue patoise dont il possédait toutes les nuances et toutes les finesses. Certaines d'entre elles, celles qu'il composa notamment sur le thème des adieux de vieil armailli retrouvant la sève la plus authentique du terroir, sont devenues des classiques de notre répertoire gruérien. Aussi habile à faire vibrer l'émotion la plus intense et les ressources d'humour du tempérament terrien, M. Brodard laisse une œuvre qui lui survivra.

M. Brodard fut aussi par ses multiples activités un grand serviteur du pays. Officier d'état civil, greffier de la Justice de paix, puis juge de paix, conseiller communal, député au Grand Conseil pendant quatre législatures, il fit constamment preuve d'une probité, d'un sens des intérêts publics et des situations humaines. Ses interventions comme député étaient toujours empreintes d'une objectivité, d'une finesse, d'un bon sens puisés dans sa compétence et dans son attachement aux valeurs de la famille et du pays.

Marié deux fois, M. Joseph Brodard avait eu de ses deux unions neuf enfants qui héritèrent de ses fortes et profondes qualités de patriote et de chrétien. Dans son foyer, il fut un époux, un père et un grand-père vénéré et dans son milieu villageois il jouissait de l'estime générale pour sa droiture, son contact, sa bienveillance et le charme savoureux qui faisaient de lui l'authentique incarnation de cette terre qui se reconnaissait en lui et à laquelle l'attachaient ses vigoureuses racines.

A tous les siens et en particulier à ses deux frères, M. le chanoine Louis Brodard et l'abbé François-Xavier Brodard, va notre sympathie. **A.M.**

Manifestations du jour

Musée d'art et d'histoire : exposition « Trésors révélés - un musée pour demain », ouverte de 10 à 12 h et de 14 à 19 h.

Musée d'histoire naturelle : exposition permanente « Le canton de Fribourg et l'aménagement du territoire » et exposition temporaire « Mouvements pendulaires de la commune de Marly », ouvertes de 8 à 11 h et de 14 à 17 h.

Atelier J.-J. Hofstetter : exposition de photographies de Leo Hilber, ouverte de 9 à 12 h et de 15 à 18 h 30.

Galerie Mara : accrochage « Tapis égyptiens », visite sur rendez-vous : 037-22 23 87 ou 22 28 10.

Galerie de la Cathédrale : exposition Rowland Fade, peintures, et Bosshard, aquarelles et dessins, ouvertes de 14 h 30 à 18 h 30.

Salle de la Grenette (1er étage) : défilé de mode Burda à 20 h.

Vite dit... Vite dit...

● **Aujourd'hui aura lieu en ville de Fribourg,** un concert donné par la musique de l'ER trp sout 242 à la place de l'Hôtel-de-Ville à 17 h ; à la caserne de la Planche-Supérieure à 19 h ; à la place Georges-Python à 19 h 45. Les musiciens se déplaceront ensuite à Tavel où ils exécuteront devant l'hôtel Taverna à 20 h 30 ainsi qu'à Alterswil devant le restaurant « Traube » à 21 h 15, quelques morceaux choisis. **(Com.)**

● **En fin de semaine dernière, près du complexe scolaire de Tavannes,** les soldats, sous-officiers et officiers du bataillon de soutien 11 ont rendu leur étendard. On relevait la présence, parmi l'assistance, de diverses personnalités civiles et militaires, de parents, d'amis et de nombreux habitants de la localité. Dans son allocution, le commandant, le major Henri Fragnière de Fribourg, a relevé les excellents contacts que la troupe a pu entretenir avec la population sur les lieux de stationnement, salué « les Bleus » du bataillon et remercié les Aînés qui accomplissaient leur dernier cours cette année.

Cette cérémonie patriotique, rehaussée par la participation de l'excellente fanfare du régiment d'infanterie 13, marquait la fin du cours de complément de cette unité récemment restructurée. La commune de Tavannes a ensuite convié les participants à un amical vin d'honneur où chacun a pu renforcer les liens de collaboration qui, en ces circonstances, s'établissent entre la troupe, les autorités et la population locale. (Com.)

Il y a 4 GS différentes. Pour 4 raisons différentes!

Avec le nouveau contrat sécurité Citroën
- Garantie 12 mois: pièces et main d'œuvre
- Garantie 12 mois: dépannage et remorquage
- Garantie 24 mois: anti-rouille carrosserie
- Garantie 24 mois: (maxi 100 000 km) suspension hydropneumatique

ADVICO

...Pour le meilleur meilleur prix: GSpécial 1220 Fr. 11 920.–

Tous les avantages GS, suspension hydropneumatique et équipement complet.

...Pour le volume au meilleur prix: Break GSpécial 1220 Fr. 12 520.–

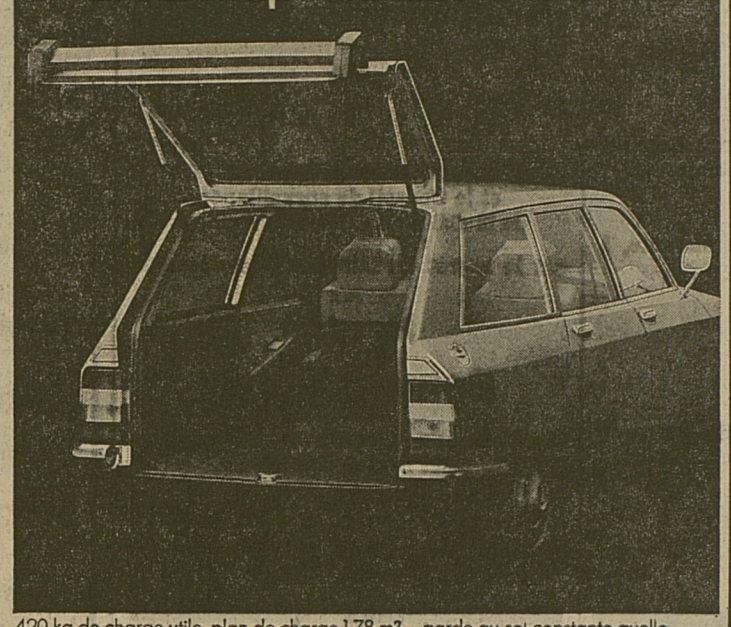

420 kg de charge utile, plan de charge 1,78 m² garde au sol constante quelle que soit la charge.

...Pour la sportivité au meilleur prix: GS X 2 Fr. 13 810.–

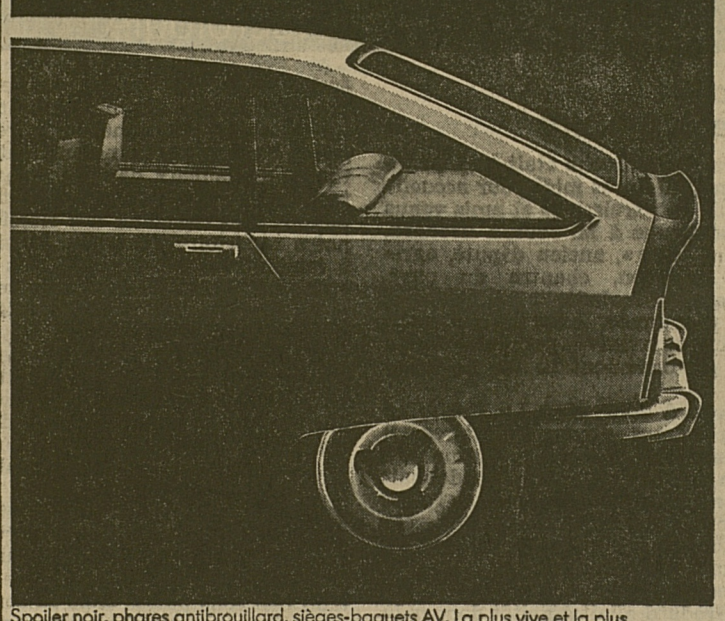

Spoiler noir, phares antibrouillard, sièges-baquets AV. La plus vive et la plus sportive des GS.

...Pour le luxe au meilleur prix: GS Pallas Fr. 13 950.–

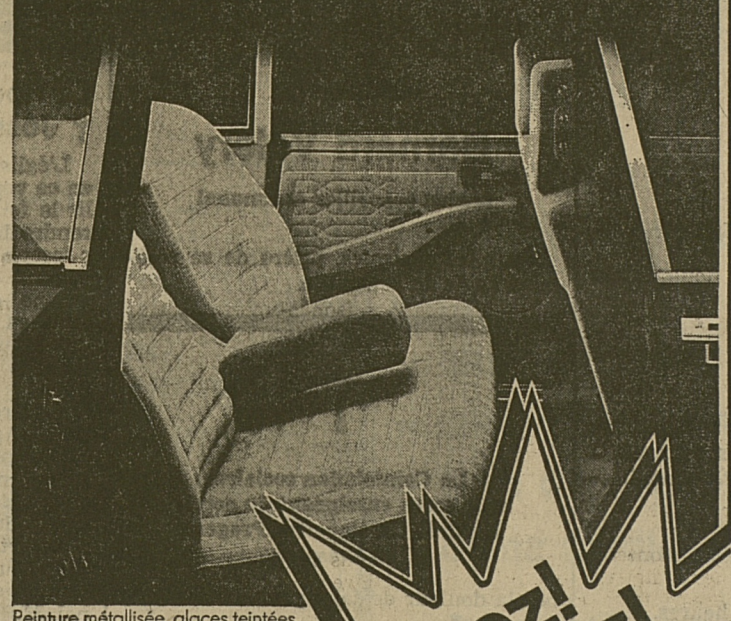

Peinture métallisée, glaces teintées, accoudoir central AR. La plus confortable de sa catégorie.

Venez! Essayez! ...la Citroën de votre choix. Gagnez! ...l'une des 20 Dyane Caban numérotées de 1 à 20.

Citroën préfère TOTAL

CITROËN GS

Fribourg : Piller SA, ✆ 037-22 30 92 - Avenches : Charles Ibach, Garage du Faubourg, ✆ 037-75 14 23 - Bulle : Garage Moderne SA, Y. Luthy, ✆ 029-2 63 63 - Château-d'Œx : Garage Burnand, ✆ 029-4 75 39 - **Courtepin :** R. Dula, City-Garage, ✆ 037-34 12 14 - **Domdidier : Garage Clerc, Station Total, ✆ 037-75 12 91 - Estavayer-le-Lac :** J. Catillaz, Garage Moderne, ✆ 037-63 15 80 - **Payerne : F. Diserens S.à r.l., ✆ 037-61 25 40 - Romont : F. Stulz, ✆ 037-52 21 25 - Tentlingen : P. Corpataux AG, ✆ 037-38 13 12 - Schmitten :** J. Schnyder, ✆ 037-36 12 10.

«En gras : les agents qui exposent actuellement les nouveaux modèles »

Service de publicité CFF

Comptoir Suisse Lausanne

10–25 septembre 1977

Demandez un billet à prix réduit pour le Comptoir et timbrez-le dans l'enceinte de la foire. Une fois timbré, il vous donnera droit au retour dans les 6 jours. Ces facilités ne sont accordées que si le prix minimum s'élève à fr. 11.80 en 2e et fr. 17.60 en 1re classe.

Les familles bénéficient des facilités habituelles sur les billets à prix réduit.

Les titulaires d'abonnements pour demi-billets retirent des billets ordinaires d'aller et retour à moitié prix.

SSR

Société suisse de radiodiffusion et télévision

Vous intéressez-vous aux contacts internationaux et à la radio ?

Le département des programmes et des relations internationales radio cherche dans le plus bref délai une

SECRETAIRE

de langue maternelle française ou allemande, ayant de très bonnes connaissances de l'autre de ces deux langues et de bonnes notions d'anglais et d'italien.

Bonne culture générale (diplôme commercial ou formation équivalente), expérience pratique, être apte à travailler de façon autonome.

Poste intéressant. N'hésitez pas à nous demander une entrevue. Conditions de travail modernes.

Veuillez nous écrire sous référence « radio » ou nous téléphoner directement.

Société suisse de radiodiffusion et télévision
Direction du personnel
Giacomettistrasse 3
Case postale, 3000 Berne 15
✆ **031-43 91 11.**

05-10586

40 ans

Offre de crédit de jubilé

De l'argent comptant immédiat

...plus avantageux que jamais!

Car vous profitez maintenant de l'intérêt de jubilé réduit de la Banque Rohner!

TéléCrédit
Genève **022/28 07 55**

Appeler, commander le crédit, l'argent arrive dans les délais les plus courts! Assurance pour solde de dette comprise!

Je préfère recevoir vos documents de crédit discrètement par poste!

Nom .....
Prénom .....
NPA/Lieu .....
Rue/No ..... K 287

40 ans
Banque Rohner
Partenaire pour le crédit personnel
1211 Genève 1, rue du Rhône 31

Herzog BSR

Offres et demandes d'emploi

SAIS

Maison importante dans la branche alimentaire, produisant et vendant des articles de marque de renommée nationale souhaite engager, pour entrée immédiate, un

représentant qualifié

comme remplaçant, qui sera chargé de visiter le commerce de détail dans la Suisse romande. Vous devez être de langue maternelle française, avoir de très bonnes connaissances d'allemand et une expérience confirmée dans la vente, si possible dans la branche alimentaire. Vous possédez le permis de conduire catégorie A et votre âge est de 25 - 30 ans. Votre domicile peut se trouver dans la région de Lausanne.

Les offres, accompagnées de votre curriculum vitae, de vos certificats de travail et d'une photo, sont à adresser à :

M. R. Amuat
SAIS
Département du personnel
Case postale, **8031 Zurich.**

29-9

DROGUISTE

(maîtrise fédérale)

cherche emploi intéressant

Ecrire sous chiffre 17-303787 à **Publicitas SA, 1701 Fribourg**

Serveuse

est demandée tout de suite pour remplacement de 1 ½ mois, éventuellement à l'année, dans bon café-restaurant. Vie de famille.

✆ **(021) 74 11 06**
Bursinel-Rolle

22-49179

Niches à chien

poulaillers et volières
très bon marché
chez

UNINORM
✆ **(021) 37 37 12**

109 119 636

CHERCHONS

REPRESENTANTS

pour le canton de **FRIBOURG**

Etrangers : PERMIS C.

Offrons :

Salaire fixe plus frais et commission.

Prestations sociales intéressantes.

Si vous aimez travailler d'une manière indépendante, faites vos offres sous chiffre A.61726-18 à **Publicitas, 1211 Genève 3.**

AFF : Montagny-la-Ville et Corminbœuf ont été battus

La quatrième journée du championnat de l'Association fribourgeoise de football a été riche en buts et en surprises. En troisième ligue, Gruyères, Charmey, Grandvillard, Corminbœuf et Montagny-la-Ville ont trouvé leur maître et subi leur première défaite de la saison. De leur côté, Schmitten, Richemond, Ueberstorf et Guin II se sont mis en évidence en réalisant des scores très élevés pour cette catégorie de jeu. En quatrième ligue, la hiérarchie des valeurs commence à se préciser. La palme du jour revient une nouvelle fois à Prez qui, après sa première défaite depuis trois ans de championnat en quatrième ligue de la semaine dernière, a passé la bagatelle de dix buts à l'infortuné Arconciel II. En juniors A, le fait du jour est la défaite de Planfayon à Broc.

TROISIÈME LIGUE – TROISIÈME LIGUE

De nombreux scores fleuves

Groupe 1 : les clubs recevants imposent leur loi

Aucune victoire à l'extérieur n'a été enregistrée le week-end dernier dans ce groupe. Chez lui, Semsales a obligé le néo-promu Charmey à concéder sa première défaite de la saison. Battu il y a dix jours, La Tour s'est refait une beauté en disposant de Gruyères et en s'appropriant provisoirement les commandes du groupe. Privé de victoire au seuil de cette journée, Bulle II a comblé cette lacune en prenant la mesure de Châtel-St-Denis dont on attend toujours la réaction. En s'inclinant à Vuisternens-en-Ogoz au terme d'une partie très agréable à suivre, Grandvillard a trouvé son maître. Ainsi, les positions restent très serrées au classement et, vainqueur du Crêt, Vuisternens-dt-Romont est la seule formation du groupe à n'avoir pas encore connu la défaite. Le néophyte glânois réalise donc une performance de bon aloi en ce début de championnat.

CLASSEMENT

1. La Tour	4	3	0	1	9-5	6
2. Vuisternens-Rt	4	2	2	0	7-5	6
3. Semsales	3	2	0	1	6-3	4
4. Charmey	4	1	2	1	9-5	4
5. Le Crêt	4	2	0	2	7-5	4
6. Vuisternens-O.	4	2	0	2	13-11	4
7. Grandvillard	4	1	2	1	8-8	4
8. Gruyères	3	1	1	1	3-4	3
9. Bulle II	3	1	1	1	3-5	3
10. Gumefens	3	0	1	2	4-8	1
11. Châtel	4	0	1	3	4-14	1

Groupe 2 : Farvagny et Chénens écrasés

Facile vainqueur d'un Farvagny des mauvais jours, Richemond s'est installé solidement en tête de son groupe. Accueillant Chénens, Arconciel a soigné la manière et s'annonce comme un adversaire coriace sur lequel il faudra compter lors de ce présent championnat. Bien que supérieur à Ependes, Neyruz a dû se contenter du match nul sur son terrain. Ainsi, aussi bien Ependes que Neyruz restent dans le sillage du leader Richemond. Villars n'affiche pas encore la forme. En effet, face à Cottens, il n'a pu faire mieux que match nul. Très quelconque à l'extérieur, Granges-Paccot montre un tout autre visage chez lui. Le week-end dernier, ce fut au tour de Fribourg II de lui tirer la révérence. Le derby paroissial entre Belfaux et Corminbœuf a tourné à l'avantage du premier nommé qui a su profiter de l'avantage du terrain.

CLASSEMENT

1. Richemond	3	3	0	0	14-3	6
2. Ependes	4	2	1	1	13-7	5
3. Neyruz	4	2	1	1	8-8	5
4. Arconciel	3	1	2	0	8-4	4
5. Belfaux	4	1	2	1	7-7	4
6. Farvagny	4	2	0	2	5-8	4
7. Granges-Paccot	4	2	0	2	7-10	4
8. Corminbœuf	3	1	1	1	4-3	3
9. Villars	2	0	2	0	5-5	2
10. Chénens	3	1	0	2	4-8	2
11. Fribourg II	4	1	0	3	6-13	2
12. Cottens	4	0	1	3	6-11	1

Groupe 3 : lourd revers de Beauregard

La venue de Planfayon a permis à Dirlaret de fêter sa deuxième victoire dans cette catégorie de jeu. Ne totalisant encore aucun point, Planfayon côtoie Tavel II et Alterswil en queue de classement. En effet, face à Central II, Alterswil a dû subir sa deuxième défaite consécutive à domicile. Peu à l'aise en ce début de championnat, Tavel II a nettement subi le joug de Guin II qui prouve une fois de plus que si on sait encadrer et faire confiance aux jeunes on ne sera jamais déçu. Cette saison, Ueberstorf commence en trombe le championnat. Ainsi, après Central II, ce fut au tour du représentant du district du Lac, Chiètres, de mordre lourdement la poussière. A l'extérieur, Beauregard n'affiche pas la même superbe qu'au Guintzet. En déplacement à Schmitten, Beauregard a été humilié. Ainsi, la débâcle d'il y a quinze jours face à Plasselb n'était pas qu'un simple accident de parcours.

CLASSEMENT

1. Guin II	4	3	1	0	10-2	7
2. Schmitten	4	3	0	1	15-6	6
3. Plasselb	2	2	0	0	10-0	4
4. Ueberstorf	2	2	0	0	10-2	4
5. Dirlaret	4	2	0	2	15-12	4
6. Central II	4	2	0	2	9-8	4
7. Beauregard	4	2	0	2	11-14	4
8. Chiètres	4	1	1	2	8-10	3
9. Alterswil	2	0	0	2	0-4	0
10. Planfayon	3	0	0	3	2-16	0
11. Tavel II	3	0	0	3	1-17	0

Groupe 4 : le premier succès de Noréaz

Deux surprises sont à signaler dans ce groupe. Intraitable jusqu'à l'orée de cette journée, Montagny-la-Ville a été stoppé par Vully. S'améliorant au fil des rencontres, les gars du Lac sont à prendre au sérieux. En visite à Montet, l'ex-pensionnaire de la deuxième ligue, Noréaz a enregistré sa première victoire de la saison. En prenant le meilleur sur Villeneuve, Morat est le principal bénéficiaire du faux pas de Montagny-la-Ville. Les gars du chef-lieu lacois reviennent donc aux premières loges et justifient ainsi les espoirs placés en eux. En battant Portalban II, Grandsivaz a réalisé une excellente opération quant à la suite du championnat. Estavayer-le-Lac II s'est avéré un adversaire plus dur que prévu pour Cugy qui n'a pu faire mieux que match nul. A St-Aubin, Domdidier s'est une nouvelle fois incliné.

CLASSEMENT

1. Montagny-Ville	4	3	0	1	13-5	6
2. Morat	4	3	0	1	7-5	6
3. Vully	4	2	1	1	11-7	5
4. Grandsivaz	3	2	0	1	7-8	4
5. Montet	4	2	0	2	9-6	4
6. Cugy	2	1	1	0	5-2	3
7. Domdidier	4	1	1	2	5-8	3
8. St-Aubin	2	1	0	1	2-2	2
9. Portalban II	3	1	0	2	7-8	2
10. Villeneuve	3	1	0	2	4-9	2
11. Noréaz	4	1	0	3	6-10	2
12. Estavayer II	3	0	1	2	2-8	1

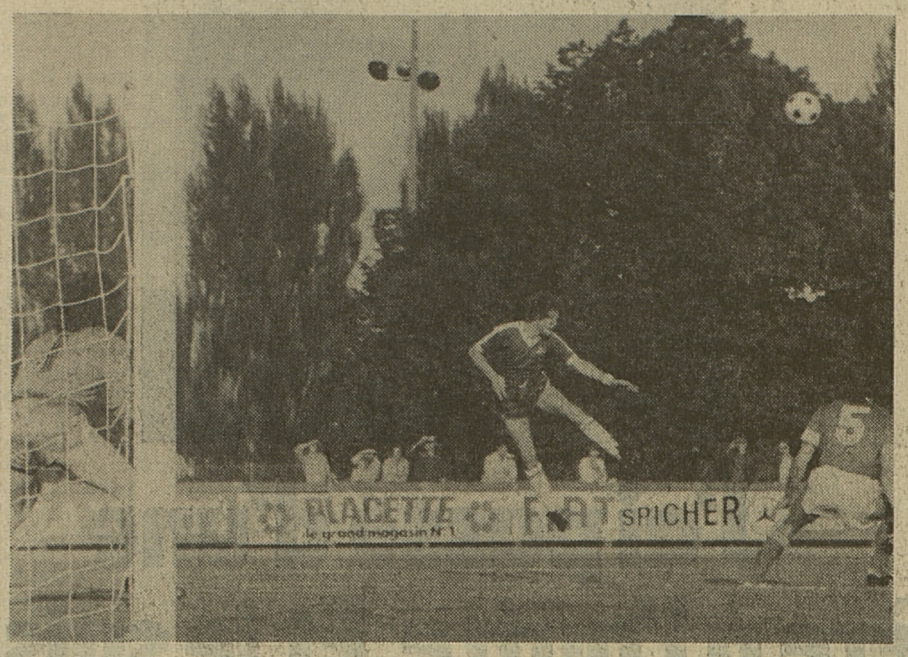

En Coupe de Suisse, Fribourg a agréablement surpris en battant Chênois 3 à 0. Notre photo : le premier but fribourgeois est en préparation ; sur la remise de la tête de Blanchard, Borthe va battre le gardien Gurtner.

(Photo J.-L. Bourqui)

QUATRIÈME LIGUE – QUATRIÈME LIGUE

VUADENS ET BOESINGEN DEFAITS

Alors que Bossonnens et Chapelle dominent actuellement le groupe 1, Broc II a réussi un petit exploit en obligeant Vuadens à concéder sa première défaite de la saison. Ainsi, Sorens se retrouve seul en tête du groupe 2. Après son faux pas initial, Villaz-St-Pierre s'est bien repris en alignant trois victoires. Battu par Marly II la semaine précédente, Prez-vers-Noréaz a retrouvé ses esprits en infligeant un sec 10 à 0 à Arconciel II. Néanmoins, c'est Le Mouret qui mène provisoirement les débats dans ce groupe 4. En prenant le meilleur sur Onnens Ia, Ponthaux a franchi victorieusement un sérieux obstacle.

En réduisant à sa merci Tavel III, St-Sylvestre Ia qui appartenait encore à la troisième ligue la saison dernière a pris un excellent départ en comptabilisant quatre succès en autant de matches. La situation est encore serrée dans le groupe 7. Vainqueur facile de Beauregard IIb, Chevrilles Ia possède néanmoins un petit avantage sur les autres. En effet, Boesingen Ia a été freiné d'une manière surprenante par Schmitten II. Leader du groupe 8, Misery poursuit sa chevauchée victorieuse et ce n'est pas Boesingen Ib qui nous contredira. Il côtoie toutefois Chiètres II qui effectue comme à son habitude un excellent début de championnat. La défaite de Domdidier IIa a rendu service à Gletterens qui occupe maintenant seul la première place du groupe 9. Vainqueur de Montet II, Ménières a vu non sans déplaisir ses principaux rivaux mordre la poussière.

Classements

GROUPE 1

1. Bossonnens	4	2	2	0	15-10	6
2. Chapelle	3	2	1	0	12-5	5
3. Vuistern.-Rt II	4	2	1	1	6-9	5
4. Sâles	3	2	0	1	6-4	4
5. Ursy	4	2	0	2	16-9	4
6. Siviriez II	4	2	0	2	15-13	4
7. Promasens	4	2	0	2	5-8	4
8. Châtel II	3	0	0	3	3-11	0
9. Remaufens	3	0	0	3	7-16	0

GROUPE 2

1. Sorens	3	3	0	0	8-2	6
2. Vuadens	4	2	1	1	9-4	5
3. Broc II	3	2	0	1	6-3	4
4. Le Pâquier	4	2	0	2	12-10	4
5. Echarlens	3	1	1	1	7-7	3
6. La Roche	2	1	0	1	9-6	2
7. Riaz	3	1	0	2	7-10	2
8. La Tour II	3	0	1	2	4-10	1
9. Gruyères II	3	0	1	2	2-11	1

GROUPE 3

1. Villaz	4	3	0	1	9-8	6
2. Autigny	3	2	1	0	11-4	5
3. Châtonnaye	4	2	1	1	13-6	5
4. Romont II	4	2	0	2	6-5	4
5. Middes	4	2	0	2	7-7	4
6. Massonnens	3	1	0	2	2-3	2
7. Villarimboud	3	1	0	2	3-5	2
8. Billens	3	1	0	2	2-6	2
9. Estavayer-Gx	4	1	0	3	3-12	2

GROUPE 4

1. Le Mouret	3	3	0	0	10-5	6
2. Prez	4	3	0	1	24-8	6
3. Rossens	4	2	1	1	7-6	5
4. Marly II	4	2	0	2	11-8	4
5. Beauregard IIa	3	1	1	1	12-7	3
6. Corpataux	3	1	1	1	6-3	3
7. Ecuvillens	4	1	1	2	7-12	3
8. Arconciel II	3	1	0	2	6-16	2
9. Farvagny II	4	0	0	4	7-25	0

GROUPE 5

1. Ponthaux	4	3	1	0	11-5	7
2. Lentigny	3	2	0	1	13-7	4
3. Onnens Ia	4	1	2	1	7-6	4
4. Matran	2	1	1	0	11-6	3
5. Corminbœuf II	2	1	1	0	2-1	3
6. Belfaux II	3	1	1	1	8-4	3
7. Givisiez	3	1	0	2	7-16	2
8. Neyruz II	4	1	0	3	11-12	2
9. Richemond II	3	0	0	3	3-16	0

GROUPE 6

1. St-Sylvestre Ia	4	4	0	0	17-4	8
2. Etoile Sport	4	2	1	1	14-10	5
3. Chevrilles Ib	4	1	2	1	6-10	4
4. Alterswil II	3	1	1	1	5-5	3
5. Tavel III	3	1	1	1	6-8	3
6. Heitenried	2	0	2	0	3-3	2
7. Brünisried	3	1	0	2	6-9	2
8. St-Antoine	4	1	0	3	12-13	2
9. Central III	3	0	1	2	5-12	1

GROUPE 7

1. Chevrilles Ia	3	2	1	0	16-4	5
2. Courtepin II	3	1	2	0	5-2	4
3. Boesingen Ia	3	2	0	1	10-8	4
4. Wünnewil	4	2	0	2	12-6	4
5. Schmitten II	4	1	2	1	9-7	4
6. Beauregard IIb	4	2	0	2	4-12	4
7. Ueberstorf II	3	1	1	1	3-3	3
8. Cormondes IIb	4	1	0	3	8-18	2
9. St-Sylvestre Ib	2	0	0	2	2-9	0

GROUPE 8

1. Chiètres II	4	3	1	0	14-2	7
2. Misery	4	3	1	0	13-4	7
3. Courtion	4	2	0	2	9-10	4
4. Courgevaux	2	1	0	1	6-4	2
5. Cormondes IIa	2	1	0	1	5-5	2
6. Vully II	3	0	2	1	2-3	2
7. Boesingen Ib	3	1	0	2	7-11	2
8. Cressier	3	0	1	2	2-10	1
9. Morat II	3	0	1	2	3-12	1

GROUPE 9

1. Gletterens	3	3	0	0	10-1	6
2. Domdidier IIa	3	2	0	1	4-3	4
3. Vallon	3	2	0	1	5-4	4
4. Léchelles	4	2	0	2	12-12	4
5. St-Aubin II	4	2	0	2	9-16	4
6. Dompierre	3	1	0	2	6-4	2
7. Montagny	3	1	0	2	7-8	2
8. Onnens Ib	3	1	0	2	7-9	2
9. Grolley	4	1	0	3	9-12	2

GROUPE 10

1. Ménières	5	4	1	0	23-6	9
2. Aumont	4	2	1	1	16-10	5
3. Bussy	4	2	1	1	13-8	5
4. Montbrelloz II	3	2	0	1	5-2	4
5. Cheyres	4	2	0	2	9-7	4
6. Fétigny II	4	1	2	1	9-11	4
7. Surpierre	4	1	1	2	5-8	3
8. Montet II	4	1	1	2	5-12	3
9. Cheiry	3	1	0	2	4-11	2
10. Domdidier IIb	5	0	1	4	5-19	1

Juniors A : premier bilan

Le championnat des juniors A en est déjà à sa troisième journée. Deux résultats retiennent surtout l'attention. En déplacement à Broc, Planfayon a subi sa première défaite de la saison. Ueberstorf a subi le même sort à Guin. Ainsi, actuellement, ce sont La Tour et Le Pâquier pour le groupe 1, Wünnewil pour le groupe 3 et Fétigny pour le groupe 4 qui mènent la danse. Par contre, dans le groupe 2, tout est encore flou.

Classements

GROUPE 1

1. La Tour	3	3	0	0	24-1	6
2. Le Pâquier	3	3	0	0	23-6	6
3. Gruyères	3	2	0	1	10-5	4
4. Le Crêt	3	1	1	1	17-11	3
5. Attalens	3	1	1	1	8-15	3
6. Semsales	3	1	0	2	5-16	2
7. Châtel	3	0	0	3	7-18	0
8. Vuisternens-Rt	3	0	0	3	5-27	0

GROUPE 2

1. Tavel	2	2	0	0	12-3	4
2. Broc	3	2	0	1	11-5	4
3. Planfayon	3	2	0	1	9-6	4
4. Ependes	3	2	0	1	9-11	4
5. Alterswil	2	1	1	0	8-3	3
6. Le Mouret	3	1	0	2	8-14	2
7. Gumefens	3	0	1	2	5-9	1
8. Corpataux	3	0	0	3	4-15	0

GROUPE 3

1. Wünnewil	3	3	0	0	12-1	6
2. Guin	3	2	1	0	11-1	5
3. Cormondes	3	2	1	0	7-5	5
4. Ueberstorf	3	2	0	1	8-6	4
5. Courtepin	3	1	0	2	12-6	2
6. Chiètres	3	1	0	2	5-8	2
7. Schmitten	3	0	0	3	4-17	0
8. St-Antoine	3	0	0	3	2-17	0

GROUPE 4

1. Fétigny	3	3	0	0	25-7	6
2. Montbrelloz	3	2	0	1	19-10	4
3. Neyruz	3	2	0	1	9-3	4
4. Montet	3	2	0	1	9-6	4
5. Onnens	3	1	0	2	15-9	2
6. Châtonnaye	3	1	0	2	4-3	2
7. Grolley	3	1	0	2	3-15	2
8. Courtion	3	0	0	3	5-36	0

Jean Ansermet

AFF : championnats scolaires

GUINTZET

Le championnat scolaire de la ville de Fribourg et des environs reprendra ses droits samedi prochain 17 septembre au Guintzet. Ce championnat est ouvert aux juniors D qui n'ont pas l'occasion de participer au championnat officiel et aux juniors E-1 (9 et 10 ans) et E-2 (7 et 8 ans). Les clubs qui s'y intéressent se donneront donc rendez-vous samedi prochain 17 septembre à 10 heures sur les stades du Guintzet.

GIBLOUX

Le programme de la deuxième journée du championnat scolaire du Gibloux est établi comme suit (samedi 17 septembre) :

— juniors D : Corpataux - Farvagny, Corbières - Ecuvillens.

— Juniors E : Villarsel - Ecuvillens, Villars a - Rossens, Corpataux - Vuisternens, Villarlod - Villars b.

Les résultats du samedi 10 septembre dernier sont les suivants :

— Juniors D : Ecuvillens - Corpataux 5-1.

— Juniors E : Rossens - Villarsel 2-0, Ecuvillens - Villars a 3-3, Villars b - Corpataux 10-3, Vuisternens - Villarlod 0-10.

Jan

HOCKEY SUR GLACE

Olten - Fribourg 6-2

Matches amicaux en Suisse : La Chaux-de-Fonds - Zurich 8-3 (3-1 4-0 1-2) — Olten - Fribourg 6-2 (3-1 1-1 2-0) — Langnau - Genève Servette 5-5 (2-1 1-2 2-2).

UN MATCH PAR WEEK-END — UN MATCH PAR WEEK-END

Rencontre de bonne qualité

Vuisternens-Ogoz - Grandvillard 2-1 (1-1)

Empoignant le match avec plus de volonté que son adversaire, Grandvillard se montra plus tranchant et le but inscrit par C. Pernet sur un centre de N. Vial suivait la logique des choses. Cette réussite piqua au vif Vuisternens-en-Ogoz qui, dès cet instant, se mit au diapason de Grandvillard. Ainsi, il ne tarda pas à égaliser.

Le seconde période reprit sur un rythme tout aussi élevé que la première. Aussi, un gardien avait à peine écarté le danger que son vis-à-vis était mis à contribution. Néanmoins, contrairement à la première mi-temps, les actions menées par les gars d'Ogoz étaient plus près d'aboutir que celles de Grandvillard. Réussissant à prendre l'avantage, Vuisternens-en-Ogoz dut alors subir un pénible dernier quart d'heure. Faisant monter son libero M. Beaud, Grandvillard porta le jeu dans le camp des joueurs entraînés par Haymoz sans arriver à trouver la faille et, par ailleurs, le portier Spicher se signala par un supperbe arrêt consécutif à un coup franc botté par N. Vial.

Ce succès remet sur orbite Vuisternens-en-Ogoz dont le début de championnat fut en dents de scie. De son côté, Grandvillard n'a pas à être déçu car la manière y était et la rencontre n'a jamais été monotone.

Vuisternens-en-Ogoz : Spicher ; J.-M. Pasquier, J.-C. Pasquier, Niclasse, Joye ; Haymoz, Droux, Bosson ; P. Romanens, Y. Romanens, Chammartin.

Grandvillard : Raboud ; M. Beaud, Doutaz, Musy, Castella ; N. Vial, D. Pernet, P. Gurtner ; G. Gurtner (73e Currat), G. Beaud, C. Pernet.

Buts : 16e C. Pernet (0-1), 19e Y. Romanens (1-1), 66e Chammartin (2-1).

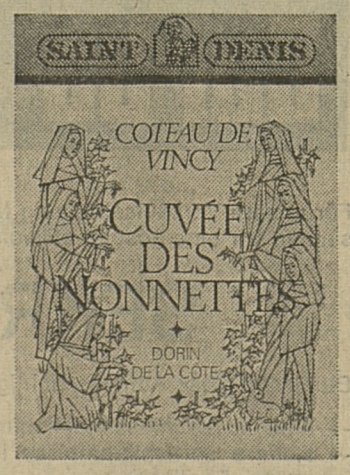

FRAIS, FRUITE, FRINGANT
BOISSONS KLAUS SA
Givisiez - ✆ (037) 83 11 61
Distributeur pour le canton de Fribourg
17-2319

»J'ai passé d'une légère à l'autre. Et je suis resté fidèle à Flint.«

Flint: la cigarette vraiment légère.

Soyez fort: Fumez léger.

TBWA

65/7714

A louer à Sion
en bordure de la route cantonale,

LOCAUX commerciaux

de 700 m²

accès facile. Grande place de parc. Conviendrait pour marchand de meubles, exposition, etc.

Ecrire sous chiffre P 36-29068 à **Publicitas, 1951 Sion.**

Magasin de 70 m² arrière-dépôt 90 m²

à louer, rue des Granges 6, Payerne
A proximité du nouveau centre commercial Migros
Locaux spacieux, conviendraient à usage commercial, administratif, ou pour activités artisanales non bruyantes, etc.
Pour visiter : ✆ (037) 61 38 70
Gérances P. Stoudmann - Sogim SA
Rue du Maupas 2 — Lausanne
✆ (021) 20 56 01

A vendre, 7 min. auto Fribourg, situation dominante, vue, accès facile,

rural avec grange, écurie, étable à porcs, hangar

Surface totale : 1200 m2.
Prix : Fr. 65 000.—.
Projet d'aménagement.
Appartement à disposition.

Agence Immobilière
Claude Butty
Estavayer-le-Lac
✆ (037) 63 24 24

17-1610

On cherche

studio meublé

pour étudiant en médecine, au quartier de Pérolles.
✆ (037) 22 41 96

33-43815

On cherche

petit chalet ou terrain

région lac de la Gruyère et Mt-Gibloux.

Faire offres sous chiffre P 17-303 697 à **Publicitas SA, 1701 Fribourg.**

MORBIERS

40 modèles authentiques dès Fr. 1500.— pour documentation :

nom :

adresse :

Multi-styles, case 79
1213 Onex

18-328395

Répondeurs au téléphone ZETTLER

Pour chaque entreprise le modèle adéquat.
Du simple répondeur «A-Zet» à l'appareil le plus complet «Alibinota FL».

Vente et Location:

François Mollet SA
Villars-Vert 2, 1700 Fribourg 3
✆ (037) 24 64 64

44-5541

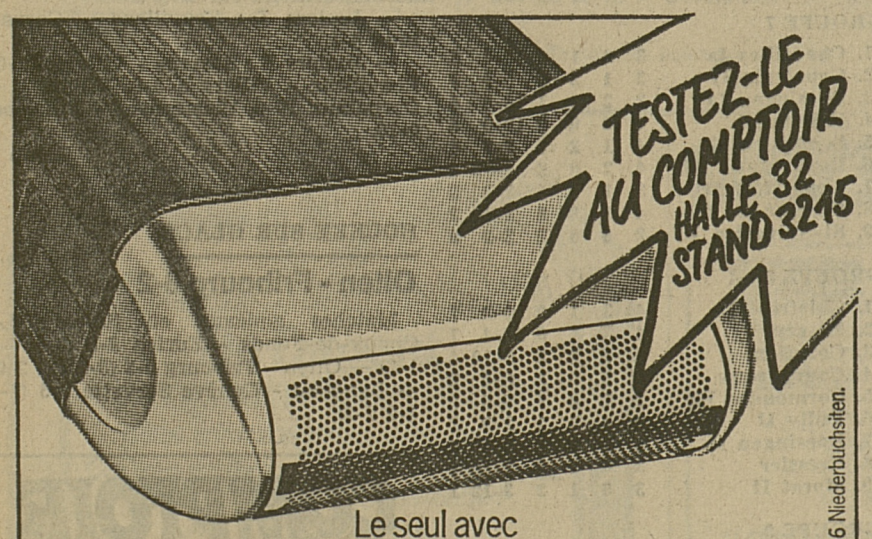

Le seul avec

5 ans de garantie

(même sur la grille)

Existe-t-il une meilleure preuve de qualité ?

Vous apprendrez à notre stand du Comptoir pourquoi nous pouvons vous offrir une telle garantie.
Faites un essai!

Le rasoir Suisse jura octa 505 de haute précision

jura Fabriques d'Appareils Electriques L. Henzirohs SA, 4626 Niederbuchsiten.

Fête des Vendanges

1er - 2 octobre

Neuchâtel

Cortège dimanche à 14 h. 30 - Trains spéciaux
Places debout Fr. 7.— ;
assises Fr. 9.—, 10.—, 12.—, 14.—, 20.—
Location et renseignem. : ADEN, 2001 Neuchâtel
Tél. 038 / 25 42 43 CCP 20 - 1502

Carba

Bern, Basel, Domdidier, Geneve, Lausanne, Rümlang, Rupperswil, Wiler, Zürich

Für unsere Verkaufsabteilung Medizin und Industrie suchen wir eine absolut stilsichere, sprachlich begabte

SEKRETAERIN

Damit Sie diese Aufgabe richtig erfüllen können, brauchen Sie :

— eine abgeschlossene kaufmännische oder gleichwertige Ausbildung
— sichere Sprachkenntnisse in Wort und Schrift in Deutsch - Französisch - Englisch.

Diesen Posten möchten wir einer gewissenhaften Sekretärin reservieren, die uns ihre Dienste für längere Zeit anbieten kann.
Handschriftliche Bewerbungen mit Foto sind zu richten an die Personalabteilung der

CARBA Aktiengesellschaft, Waldeggstrasse 38, 3097 Liebefeld-Bern.

05-1004

Fabrique de boîtes de montres

ELVICO SA

1562 Corcelles-Payerne
✆ (037) 61 45 45/46

Cherche

1 mécanicien

désirant prendre des responsabilités pour réglage des tours semi-automatiques.

Faire offres ou se présenter au bureau de l'entreprise.

17-27935

Nous cherchons
dames ou messieurs pour

DEMONSTRATION - PROPAGANDE

d'orgues électriques et électroniques Bontempi.
Période de travail fin novembre jusqu'à Noël 77, dans les grands magasins de plusieurs villes.
Salaire fixe et provision.

Information par
New Toys Commerce LTD
Case postale 347
6830 Chiasso
✆ (091) 44 75 54

24-143707

COUPES D'EUROPE

Le retour de Juventus et d'Ajax

Septembre marque la grande reprise du football sur le plan international. Le calendrier des prochains mois comportera une série de matches décisifs pour la qualification au tour final de la Coupe du monde 1978. Les Coupes européennes interclubs s'inscrivent également dans le programme international. Mercredi sera la première journée de ces compétitions avec les matches aller du premier tour dans les trois épreuves, les matches retour étant fixés au 28 septembre.

Ce premier tour est fort chargé : 63 rencontres dont 15 au titre des champions (Liverpool, le tenant, est exempt du premier tour), 16 chez les vainqueurs de Coupe et 32 en Coupe de l'UEFA. A la suite du tirage au sort qui a eu lieu en juillet dernier, ce premier tour comporte déjà plusieurs confrontations importantes entre clubs de grande renommée.

En Coupe d'Europe des champions, on notera l'absence, pour la première fois depuis plusieurs années, d'équipes y ayant fait carrière, et notamment Bayern Munich, Dynamo Kiev, le PSV Eindhoven et Saint-Etienne. Ces formations sont toutefois partie prenante dans l'une ou l'autre des deux autres compétitions. Il y a aussi quelques « retours », dont ceux de la Juventus et de l'Ajax Amsterdam.

Pour cette première journée de mercredi, plusieurs équipes, et non des moindres, seront à l'ouvrage, à commencer par le finaliste 1977, Borussia Moenchengladbach, qui devra compter avec le champion de Hongrie, Vasas Budapest. Parmi les autres confrontations équilibrées, on peut relever celles qui mettront aux prises Dynamo Bucarest et Atletico Madrid, Benfica Lisbonne et Torpedo Moscou, Spartak Sofia et Slask Wroclaw, Dukala Prague et le FC Nantes.

Chez les vainqueurs de Coupe, on retrouve en lice le tenant du trophée, le SV Hambourg, et Anderlecht, finaliste 1977 et vainqueur la saison précédente. Là aussi, ce premier tour s'annonce difficile pour certains.

Ainsi, rien n'est apparemment joué dans trois principaux matches : Saint-Etienne - Manchester United, Glasgow Rangers - Twente Enschede et FC Porto - FC Cologne.

De bons résultats des Suisses ?

En Coupe de l'UEFA, où l'on jouera les 32es de finale, quelques confrontations retiendront aussi l'attention : Dynamo Kiev-Eintracht Brunswick, Fiorentina-Schalke 04, Standard Liège-Slavia Prague, Dynamo Tbilissi-Internazionale Milan, Bastia-Sporting Lisbonne et Lens-FF Malmoe.

Cinq au départ, les clubs suisses ne seront plus que quatre en lice mercredi. Les Young Boys, comme Servette la saison passée, n'ont pas réussi à passer le cap du seul match du tour préliminair, contre les Glasgow Rangers. Le FC Bâle (contre le SW Innsbruck en Coupe des champions), Zurich (contre CSCA Sofia) et Servette (contre Atletico Bilbao) en Coupe de l'UEFA, disputeront tous trois leur match aller à domicile, ce qui ne constitue pas forcément un avantage. Les Grasshoppers (contre FREM Copenhague en Coupe de l'UEFA également) débuteront à l'extérieur avec une chance sérieuse de se qualifier. Si le SW Innsbruck s'est déjà porté en tête du championnat d'Autriche, les adversaires des Suisses en Coupe de l'UEFA n'ont pas particulièrement brillé depuis la reprise de leur championnat. On peut donc s'attendre à quelques bons résultats mercredi. Reste évidemment à savoir s'ils seront confirmés deux semaines plus tard, ce qui sera une tout autre affaire, pour Servette et Zurich en particulier.

● **Ski à roulettes.** — A Horgenberg, la 2e édition de la Course internationale zuricoise de ski à roulettes s'est disputée sur 10,5 km et a réuni 60 participants. La victoire dans la catégorie élite est revenue à Urs Brechbuehl de Sangernboden en 27'43"53 devant Alfred Kaelin et Aloïs Oberholzer, tous deux d'Einsiedeln. A la 6e place en 29'20"91, on trouve Michel Haymoz de Riaz qui réalise une très bonne performance.

● **Yachting.** — A Staefa, le championnat suisse des ynglins a été remporté par Rico Gregorini (Oberhofen) devant Werner Toggwieler (Genève).

Bâle - Innsbruck : des conditions favorables

Des quatre adversaires des clubs suisses dans le premier tour des compétitions européennes, seul celui du FC Zurich, CSKA Sofia a gagné le week-end passé, trois buts à un, contre Stanke-Dimitrov, également qualifié pour la Coupe de l'UEFA.

Atletico Bilbao, qui joue ce soir aux Charmilles, a été battu dimanche par Espagnol Barcelone (2-1) alors que FREM Copenhague, qui reçoit Grasshopper a subi la loi sur son terrain précisément de Köge.

SSW Innsbruck : mauvaise soirée

Quant au rival des Bâlois, SSW Innsbruck, il a connu samedi une bien mauvaise soirée. Défait un à zéro à Vienne par Vienna, le club tyrolien conserve toutefois la première place du classement, avec neuf points en sept rencontres. Mais c'est la première fois que les hommes entraînés par Georg Kessler perdaient contre cet adversaire à Vienne pour le compte du championnat. Cette deuxième défaite de la saison s'est en outre aggravée, pour le leader autrichien, de deux expulsions, celles de Werner Schwarz et de Peter Koncilia. Enfin, Innsbruck a vraiment mal joué à Vienne où seul le libero Pezzey a tiré son épingle du jeu.

Les circonstances actuelles sont donc certainement favorables aux Bâlois. Elles ont en tout cas tempéré l'enthousiasme délirant du président du club autrichien lors du tirage au sort à Zurich. Le patron d'Innsbruck s'était alors refusé à considérer le club bâlois comme un adversaire sérieux et estimait la qualification autrichienne comme une formalité. Evidemment, le championnat national est une chose, la Coupe d'Europe en est une autre et il n'est pas rare de voir des équipes en difficultés dans leur compétition interne, briller sur le plan international.

Mais voyons un peu qui est ce SSW Innsbruck - Sparkasse Swarovski Wacker Innsbruck ? Leader actuel du championnat à égalité de points avec Austria Vienne, son dauphin, Innsbruck avait pris part l'an dernier à la Coupe de l'UEFA dont il avait été éliminé en huitième de finale par Videoton (Hongrie). En 1975, Wacker avait déjà participé à la Coupe des champions où il avait frôlé la sensation en malmenant Borussia Moenchengladbach sur son terrain (1-1). Mais, en Autriche, l'attaque allemande avait fait merveille et coupé les ailes aux folles ambitions des joueurs locaux.

Représentatif du football autrichien

Sur le plan du jeu, Bruno Michaud qui a vu plusieurs fois à l'œuvre l'adversaire des Bâlois dit qu'Innsbruck est très représentatif du football autrichien. C'est une équipe extrêmement combative, agressive, dure dans les contacts et dont l'engagement est l'une des caractéristiques principales. Si elle n'est pas très spectaculaire, la formation autrichienne n'en est pas moins difficile à manœuvrer. Elle possède en outre plusieurs individualités de talent.

Nous avons déjà parlé de Pezzey, le maître à jouer de la défense, de qui l'on dit qu'il est le Beckenbauer autrichien. Au milieu du terrain, l'axe de base est formé de Gombasch-Forstinger et Stering. Gombasch a déjà joué plusieurs fois en équipe nationale mais il vient de faire sa rentrée après une longue absence due à une blessure. Il semble tarder à retrouver le rythme. Forstinger est un peu la plaque tournante de l'équipe, celui qui dirige la manœuvre alors que la presse de son pays décrit Stering comme une « machine à courir ».

En fait Wacker joue souvent avec quatre hommes en zone intermédiaire, particulièrement quant il évolue à l'extérieur. C'est donc un 4-4-2, désormais classique, que les Autrichiens vont vraisemblablement appliquer à Bâle. Les deux attaquants ont été décevants à Vienne samedi mais Welz est considéré comme l'un des plus redoutables dans son pays alors que Oberacher est un travailleur inlassable. Tantôt, troisième avant, tantôt quatrième demi, Werner Schwarz est un gaucher aux tirs puissants et aux centres précis. Il aime à s'engouffrer sur le flanc gauche quand ses compères lui ont ouvert une brèche.

Benthaus veut gagner

De leur côté, les Bâlois sont certainement en meilleure forme que leurs adversaires. Benthaus a préparé avec minutie cette rencontre qu'il veut absolument gagner. Pour y parvenir, les champions suisses devront non seulement s'assurer la suprématie au milieu du terrain mais encore se mettre à l'abri des terribles contre-attaques autrichiennes par une discipline sans faille. S'ils marquent deux buts et n'en concèdent aucun, les Bâlois pourront envisager une qualification lors du match retour qui se jouera à Salzburg, le terrain d'Innsbruck étant suspendu en Coupe d'Europe.

Marcel Gobet

Wacker Innsbruck a déjà affronté deux fois Zurich cette année dans le cadre du championnat international d'été. Il s'en était d'ailleurs tiré à son avantage contrairement à ce que pourrait laisser croire notre photo montrant Risi et Zappa menacer la défense autrichienne. En effet, Innsbruck avait remporté les deux matches, deux à un à Zurich et trois à zéro sur son terrain.

(Bild + News)

Automobilisme. Jeudi à Nice, départ du Tour de France

121 inscrits et B. Darniche favori

Le départ du 36e Tour de France, comptant pour le championnat d'Europe des rallyes, sera donné jeudi, sur la promenade des Anglais à Nice, où l'arrivée y sera jugée le vendredi 23 septembre.

121 concurrents (48 en groupe 1, 33 en groupe 2, 15 en groupe 3 et 25 en groupe 4) sont actuellement inscrits. Si la bataille va faire rage dans chaque groupe, il est bien évident que la victoire au scratch doit revenir à une voiture du groupe 4 (grand tourisme).

Malgré une véritable armada de « Porsche », le Français Bernard Darniche, déjà assuré du titre de champion d'Europe des conducteurs de rallyes et vainqueur de l'épreuve en 1975, partira grand favori au volant de sa « Lancia-Stratos-Chardonnet » d'autant qu'il n'aura vraisemblablement pas à redouter l'Italien Sandro Munari (Lancia-Stratos) dont la présence est fort douteuse.

En guise de hors-d'œuvre, les concurrents devront disputer le 15 septembre un prologue Nice-Nice (275 km) avec à deux reprises, les escalades des cols de Turini et de La Porte.

Ils partiront ensuite pour une randonnée de 4200 km scindée en cinq étapes : Nice - Albi (875 km) les 16 et 17 septembre, Albi - Villeneuve-sur-Lot (325 km), le 18 septembre, Villeneuve-sur-Lot-Nevers (650 km), le 19 septembre, Nevers-Bourg-en-Bresse (1050 km), les 20 et 21 septembre, et enfin Bourg-en-Bresse-Nice (1300 km) les 22 et 23 septembre.

Ce parcours s'annonce difficile et promet un nombre restreint de rescapés le 23 septembre à Nice.

Lauda a choisi Alfa-Brabham

« Je courrai la saison prochaine pour Alfa-Brabham » a déclaré le pilote autrichien Niki Lauda dans une interview accordée à l'hebdomadaire ouest-allemand « Bunte ».

Lauda a ajouté : « Après Ferrari, seuls MacLaren et Brabham entraient en question, cependant MacLaren a James Hunt sous contrat et je ne veux pas courir en équipe avec Hunt. Cela n'irait pas. Nous serions de trop grands concurrents l'un pour l'autre. »

Un jeune pilote pour remplacer Niki Lauda

Enzo Ferrari ne fera pas connaître avant la fin de l'actuel championnat du monde (30 octobre) les noms des pilotes qu'il engagera pour participer en 1978 aux courses de formule 1 et remplacer Niki Lauda.

Le commandatore a cependant laissé entendre à Modène que l'Argentin Carlos Reutemann sera sûrement reconfirmé et qu'il sera vraisemblablement épaulé par un jeune pilote, « style Lauda 1973 ».

Enzo Ferrari a ainsi démenti les rumeurs sur les éventuelles venues de l'Américain Mario Andretti et du Sud-Africain Jody Scheckter, ce dernier toujours sous contrat avec l'écurie « Wolf » et que le commandatore a reconnu avoir contacté aussi bien en septembre 1977 que l'an passé.

● **Athlétisme.** Kim Merritt a battu à Eugene (Oregon) le record féminin des Etats-Unis du marathon en 2 h 37'19". Elle a amélioré d'une minute le record américain établi il y a deux ans par Jackie Hansen et elle a approché de deux minutes la meilleure performance mondiale. L'Américaine a terminé 31e de l'épreuve derrière 30 concurrents masculins. Le marathon a été remporté par Jeff Wells en 2 h 13'15".

● **Ski nautique.** — Bien qu'ayant été battus dans les figures, les Suisses ont pris les quatre premières places du combiné du Grand Prix de Montreux, où la victoire est revenue à Philippe Kurer, devant Jean-Jacques Zbinden, Jean-Luc Cornaz, Reini Ringlin.

Boxe. Ce soir à Berne contre le Zaïrois Kamunga

G. Corpataux au seuil d'une nouvelle étape

Voici un an (à 8 jours près), Guido Corpataux effectuait ses débuts professionnels. En douze mois, il affronta six adversaires et ne sortit jamais vaincu du ring : 5 victoires et un match nul garnissent sa carte de visite. Ces débuts prometteurs engendrent un optimisme certain dans son entourage. Pourtant, son entraîneur Charly Buhler décèle chez le poids moyen fribourgeois quelques lacunes : **« Je me suis rendu compte que lorsque le rythme devient rapide, Guido boxe encore un peu avec les nerfs. A l'entraînement, je m'efforce de lui trouver des exercices grâce auxquels il parvient à se détendre davantage. J'avoue juger mes jeunes professionnels avec un brin de sévérité, mais il est indispensable de les corriger assez vite de leurs petits défauts pour qu'ils améliorent leur bagage technique ».**

Un adversaire de couleur

Ce soir, Guido Corpataux se mesure à un adversaire répondant au nom de Sonny Kamunga. Zaïrois d'origine, ce boxeur réside en Belgique. Charly Buhler nous le fait découvrir : **« C'est un athlète jeune, puisqu'il n'a que 23 ans. Ce soir, il disputera son onzième combat professionnel, donc un nombre sensiblement supérieur à celui de Guido. Parmi ses adversaires, on trouve deux 1re série, dont Jules Bellaïche qui a déjà disputé le championnat de France des poids moyens. Kamunga, de taille assez élevée, devrait offrir une excellente résistance à Corpataux ».** Par sa jeunesse, sa relative bonne expérience pour un jeune professionnel et ses réactions subites inhérentes à chaque boxeur de couleur, ce Zaïrois représentera un adversaire pas si facile à manœuvrer pour le poulain de Charly Buhler.

Tout boxeur néo-professionnel, en ce qui concerne la classification, commence sa carrière en troisième série. Son palmarès chez les amateurs n'influence en rien sa position initiale en catégorie supérieure. Guido Corpataux n'échappe pas à cette règle. Lui, qui remporta pourtant 4 titres consécutifs de champion de Suisse amateur, amorce sa carrière professionnelle au bas de l'échelle, en troisième série. Charly Buhler nous révèle à ce sujet : **« Guido entame une saison très importante car il est indispensable qu'il accède le plus rapidement possible en deuxième série. Avec ses 5 victoires et un match nul, il lui manque peu de résultats positifs pour y parvenir. Mais il doit les obtenir lors de ses prochains combats ».** Donc voici le poids moyen fribourgeois placé au seuil d'une nouvelle étape.

Sa meilleure arme

Lors de son dernier combat à Bienne (il remonte au 3 juin écoulé), Corpataux affrontait un routinier du ring en la personne du Belge Heirmann. Ce soir, il se mesure à un jeune boxeur tout aussi ambitieux que lui. Une innovation que Guido devra rapidement assimiler sur le ring avant que son adversaire impose sa manière. Pour cueillir un nouveau succès, le poulain de Charly Buhler misera sur sa rapidité d'exécution qui demeure, jusqu'à maintenant en tout cas, sa meilleure arme. Mais un combat de rentrée renferme toujours des énigmes. L'entraîneur bernois ne l'ignore pas : **« C'est pour cette raison que j'ai signé le contrat en six rounds et non en huit ».** Sage précaution qui devrait stimuler Guido qui pourra ainsi écarter de son esprit le souci de répartir ses efforts sur une distance qui représente encore une inconnue pour lui.

Clovis Yerly

Gazo (Nicaragua) garde son titre mondial

A Tokyo, Eddie Gazo (Nicaragua) a défendu victorieusement son titre de champion du monde des welters (version WBA) en battant aux points le Japonais Kenji Shibata.

L'Asiatique (23 ans) s'assurait une certaine supériorité dans les premières reprises. L'Américain était même averti pour coup bas au quatrième round. Mais dès le sixième round, Eddie Gazo (27 ans) prenait l'avantage. Blessé à une arcade sourcilière, handicapé, le Japonais faiblissait en fin de combat. Les juges étaient unanimes à décerner la victoire au tenant du titre.

Voici le décompte des points : 71-69, 72-71 et 73-71.

Vers un quatrième combat Ali - Frazier

Mohamed Ali et Joe Frazier s'affronteront probablement pour la quatrième fois en décembre ou en janvier prochain à New York. L'actuel champion du monde des poids lourds et l'ancien, ainsi que Floyd Patterson, ex-champion du monde, aujourd'hui commissaire de la commission de boxe de l'Etat de New York, ont déjeûné ensemble à Deer Lake, où se trouve le camp d'entraînement d'Ali.

Ali et Frazier ont scellé par une poignée de mains un accord de principe aux termes duquel le Madison Square Garden de New York organisera le combat. Il semble qu'à ce stade prématuré des négociations, la conclusion du match ne dépend que d'une affaire de gros sous.

Il y a neuf jours, Frazier avait téléphoné au champion du monde et lui avait signifié son grand désir de l'affronter une quatrième fois. Ali lui avait répondu par l'affirmative, « Mais seulement pour une très grosse bourse ». Dans les trois précédents combats entre les deux hommes, Ali a remporté deux victoires et Frazier une.

Multipack

voitures miniature «Majorette»

50 modèles différents (série 200) la pièce 1.70

2 pièces (au choix) = 3.- (au lieu de 3.40)

MIGROS

SAISON DE CHASSE

du 7 septembre au 30 octobre

DANCING MOTEL RESTAURANT LA POULARDE

ROMONT TEL. 52 27 21

Selle de chevreuil «Grand Veneur» (2 pers.) Fr. 35.—

Médaillon de chevreuil «Venaison» Fr. 18.—

Râble de lièvre «Diane» (2 pers.) Fr. 30.—

Entrecôte de renne «Ma Façon» Fr. 18.—

Perdreau «Titania» Fr. 15.—

y compris

une liqueur au choix offerte

17-683

ACTION ACCORDÉONS

A l'achat d'un accordéon méthode + 10 leçons gratuites

VENTE — LOCATION

Studio 32 E. JACCOUD

Pérolles 32 FRIBOURG ✆ 22 09 15

17-765

NOUVEAU

Apprenez à conduire et passez votre permis sur une GOLF GTI

GENEVIÈVE CHASSOT - monitrice d'auto-école

✆ 037-22 45 89 entre 12 et 13 heures

17-303770

Une esthéticienne déléguée de l'Institut

Harriet Hubbard Ayer

de Paris se réjouit de vous accueillir à l'« école de beauté »

les 21 et 22 septembre 1977

Vous apprendrez tout sur vos soins quotidiens, comment réaliser un maquillage personnel et aussi de nombreux « trucs » pour garder un aspect soigné et jeune

Pour tous renseignements et inscription, veuillez vous adresser à la

Parfumerie TRIANON

Rue de Lausanne 58 - 037-22 13 37 - Fribourg

17-469

La distilleuse de St-Aubin est en activité pour quelques jours.

✆ 037-77 12 15

17-28131

CONSTRUIRE, RENOVER TRANSFORMER PLANS ETUDES DEVIS

Ecrivez à CONSTRUCTA, entreprise générale de constructions, Villars-Vert 31, 1752 Villars-sur-Glâne (FR).

81-32012

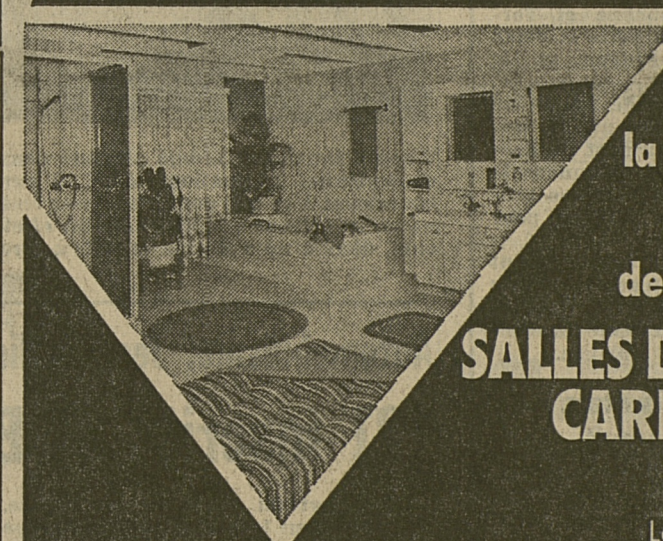

Visitez la plus grande exposition du canton de Fribourg de

SALLES DE BAINS CARRELAGES SAUNAS

Le plus grand choix
les meilleurs prix
les conseils les plus judicieux

GLASSON MATÉRIAUX SA

Givisiez-Fribourg Tél. (037) 83 11 01 Parking

à quelques minutes du cœur de Fribourg

La Boutique du Store

Beaumont 9

vous informe qu'à partir d'aujourd'hui et ceci jusqu'à la fin du Comptoir de Fribourg, qu'un rabais de 10 % vous sera octroyé sur tous nos articles. Profitez de cette occasion.

✆ (037) 24 68 56

81-62179

A vendre 1 nichée de BERGERS allemands pure race, 6 semaines. Fr. 250.— pièce.

✆ (037) 22 57 42

17-28118

LE SALON DE VOS RÊVES

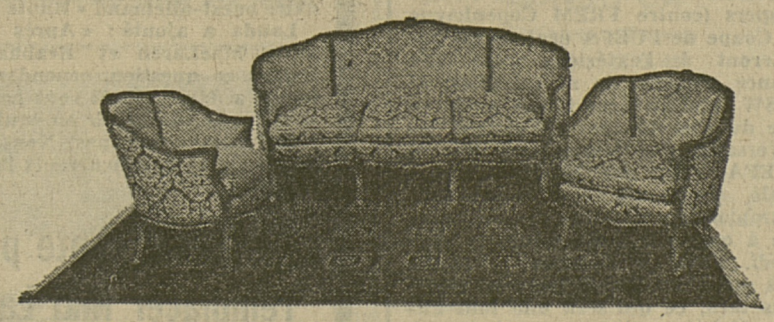

Créé spécialement pour vous, Mesdames, ce magnifique ensemble du plus pur style Ls XV, en noyer massif, richement sculpté, rembourré et exécuté selon les exigences de l'art, coussins duvet double face, donnera à votre intérieur une classe inégalable.

Avant tout achat, adressez-vous au fabricant spécialisé qui vous présente, dans un cadre grandiose, un choix incomparable de salons, chambres à coucher, parois par éléments, salons grand confort et salles à manger à des prix de fabricant.

ATTENTION : notre exposition se trouve dans une villa sans vitrine, ouverte tous les jours sauf le dimanche, le samedi sans interruption. 17-12307

GOBET

Meubles de style S. A.

1630 BULLE

Rue du Vieux-Pont 1

Tél. (029) 2 90 25

BON pour recevoir une documentation sans engagement :

Nom et prénom :

Rue :

Localité :

Je m'intéresse à :

Nous exposons au COMPTOIR SUISSE à Lausanne - Halle 7 - Stand 744

Derby.

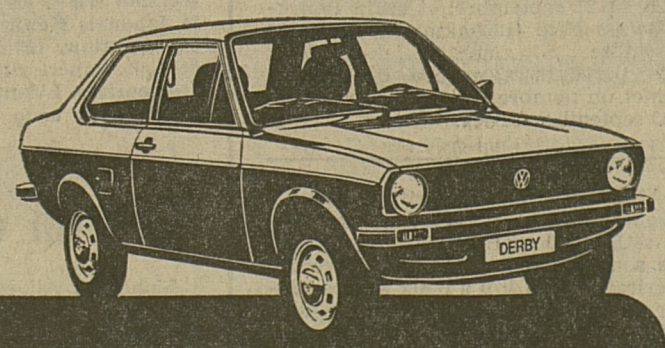

Au seuil du succès.

Fribourg : Gendre SA. Bulle : Gremaud M. Avenches : Gendre SA. Bösingen : Fahrschulhof & Garage AG. Brünisried : Zbinden W. Estavayer : Oberson A. Farvagny : Liard L. Grandvillard - Franzen M. Granges-Md : Roulin J.P. Guin : Fasel R. Léchelles : Wicht P. Le Mouret : Eggertswyler M. Morat : Schopfer J. Payerne : Garage de la Broye SA. Planfayon : Zahnd E. Romont : Piccand A. St-Antoine : Brügger Ph. St-Silvestre : Rumo A. Vauderens : Braillard M. Vaulruz : Grandjean M. Vuisternens-dt-Romont : Garage de la Gare SA. 81-25

TENNIS. — AUGMENTATION DES PARTICIPANTS AUX CHAMPIONNATS FRIBOURGEOIS

Trois titres pour Patrick Minster de Marly

Les championnats fribourgeois de tennis, dont les finales se sont disputées le week-end dernier sur les courts de Marly et de Morat, ont bénéficié d'excellentes conditions atmosphériques si bien qu'une centaine de matches ont pu être disputés au cours d'une semaine. Avec les rencontres de série D et des doubles mixtes, cela fait un total de près de 190 matches, soit une sensible augmentation des participants par rapport à la saison dernière.

Patrick Minster de Marly, qui est actuellement de loin le meilleur joueur du canton, a été le grand triomphateur de ces joutes en obtenant trois titres : le simple messieurs de la série B, le double messieurs avec Etienne Kaelin et le double mixte en compagnie de Francine Wassmer. A noter que son frère Philippe a remporté pour sa part le titre de la catégorie C.

Série B : Giroud en finale

Si la présence de Patrick Minster en finale de la série B ne faisait aucun doute, celle de Charles Giroud, de Marly également, est quelque peu inattendue, même si ce joueur a fait d'énormes progrès cette saison. Au cours de ces championnats, il s'est permis de « sortir » le finaliste de l'année dernière, Francis Galley, en deux sets, et en demi-finale le champion fribourgeois 75, Etienne Kaelin, au terme d'une rencontre très serrée jouée en trois sets. C'est la deuxième fois de la saison que Giroud parvient à battre Kaelin après les championnats de l'Université de Fribourg, où il avait dominé son adversaire en finale. Pour sa part, Patrick Minster a tout de même dû concéder un set en quart de finale au jeune Jürg Leuenberger de Morat, encore série C l'an dernier, avant d'exécuter littéralement ses deux derniers adversaires, Pierre Esseiva, qui concéda un set au jeune Philippe Minster (série C) en huitième de finale, et Giroud. A noter que, des quatre joueurs de série C engagés dans le tableau B, Philippe Minster a été le seul à gagner un set.

Série C : surprenante élimination

Il n'est d'ailleurs pas étonnant que le même Philippe Minster, qui est également champion fribourgeois de tennis de table, ait dominé la catégorie C, où l'on assista à la surprenante élimination du Romontois Benoît Sudan, un autre favori. Ce dernier a en effet été battu par le Marlinois Devincenti, qui rencontrait au tour suivant le Bullois Dominique Dousse. Celui-ci ne se fit pas faute de profiter de l'aubaine pour parvenir en finale, où il ne put offrir qu'une faible résistance au grand favori. Comme son frère, Philippe Minster a également perdu un set, en demi-finale contre Alain Dobler de l'Aiglon.

En catégorie D, c'est à une finale moratoise qu'on put assister, avec la victoire de Walter Suter devant Lerf. Les deux finalistes ont dû lutter pour parvenir à ce stade de la compétition : en effet, Lerf eut recours à trois sets pour battre Leuenberger au premier tour, alors que Suter battit Casutt de l'Aiglon 14-12 au troisième set et Mischler de Marly en trois sets également.

Chez les seniors, nouveau succès pour le Moratois Lerf, qui a remporté la finale très serrée aux dépens du Bullois Maurer, qui n'avait pu faire mieux que les quarts de finale la saison passée. Le Bullois a opposé une très grande résistance au Moratois, ce qui rendit cette rencontre très intéressante.

Dames : succès logique de Wirth

Chez les dames, il n'y eut pas de compétition de série B : en effet, Francine Wassmer, la gagnante du titre 76, et Catherine Wicht, la finaliste, ont passé en catégorie supérieure, et Brigitte Wassmer, la seule engagée cette année, est actuellement blessée. En catégorie C, la victoire est logiquement revenue à Lisbeth Wirth de Marly, qui était encore série B l'année dernière. Elle a battu en finale Mme Peissard de l'Aiglon, qui élimina tour à tour les jeunes Testuz et Mayer. A noter que Christine Mayer a réussi l'exploit de battre en quart de finale la tenante du titre, Simone Schorderet. En catégorie D enfin, l'Aiglon remporte le seul titre de ces championnats grâce à Mme d'Eternod, qui battit la Marlinoise Brulhart au terme de trois sets très disputés là aussi.

Les meilleurs en double

Dans les doubles, les meilleurs ont confirmé leur titre de favoris. Dans le double messieurs des catégories B et C, Patrick Minster et Etienne Kaelin, qui ont joué l'interclub ensemble, ont très sévèrement battu les routiniers Esseiva et Galley lors de la finale. Ils ont par contre été un peu plus accrochés en demi-finale face à Giroud-Walser, la troisième paire du TC Marly. D'autre part, la finale du double de la série D n'a pas encore été disputée, les deux équipes finalistes, pour de multiples raisons, n'ayant pas trouvé de date qui les arrangeait. Elle sera disputée ultérieurement et opposera les Marlinois Schultheiss et Buchs aux joueurs de l'Aiglon Piotta et Noth. Vainqueur l'année dernière en compagnie de Lisbeth Wirth, Patrick Minster a encore cette année dominé le double mixte, associé cette fois-ci à Francine Wassmer. Les deux meilleurs joueurs du canton, n'ont rencontré aucune opposition, d'autant plus qu'ils n'ont pas eu besoin de disputer la finale pour s'imposer, Brigitte Wassmer qui était associée à Etienne Kaelin, ayant déclaré forfait en raison d'une d'une blessure. Eux aussi étaient parvenus facilement en finale.

Les championnats fribourgeois de tennis ont connu un grand succès sur les courts de Marly et de Morat. Sur notre photo : les vainqueurs et finalistes de toutes les catégories. (Photo G. Périsset)

Résultats

Messieurs, série B. 1/4 de finale : E. Kaelin (Marly) - Walser (Marly) 7-6, 7-6. Giroud (Marly) - Galley (Marly) 7-5, 6-2. Esseiva (Marly) - De Flaugergues (Bulle) 6-2, 6-3. P. Minster (Marly) - J. Leuenberger (Morat) 6-0, 3-6, 6-2. **Demi-finales :** Giroud - Kaelin 7-5, 4-6, 6-3. Minster - Esseiva 6-1, 6-2. **Finale :** Minster - Giroud 6-2, 6-3.

Série C : 1/4 de finale : Devincenti (Marly - Sudan (Romont 6-4, 6-4. Dousse (Bulle) - B. Mischler (Marly) 7-6, 6-3. Dobler (Aiglon) - Figuereido (Bulle) 6-3, 6-0. Ph. Minster (Marly) - Schaller (Aiglon) 6-1, 6-4. **Demi-finales :** Dousse-Devincenti 6-0, 6-2. Ph. Minster - Dobler 4-6, 6-2, 6-2. **Finale :** Ph. Minster - Dousse 6-3, 6-2.

Série D, 1/4 de finale : Hofer (Aiglon) - Piotta (Aiglon) 3-6, 6-1, 6-3. Lerf (Morat) - Buchs (Marly) 6-3, 6-3. W. Suter (Morat) - Casutt (Aiglon) 7-6, 4-6, 14-12. B. Mischler (Marly) - Noth (Aiglon) 6-4, 3-6, 10-8. **Demi-finales :** Lerf - Hofer 6-1, 6-3. Suter - Mischler 6-7, 6-3, 6-4. **Finale :** Suter - Lerf 6-3, 6-3.

Seniors. 1/4 de finale : Gicot (Aiglon) - Laroche (Aiglon) 6-4, 5-1, abandon. Maurer (Bulle) - Eisenring (Marly) 6-4, 6-1. J. Esseiva (Marly) - Ansermet (Marly) 7-5, 6-1. Lerf (Morat) - Aeby (Aiglon) 6-1, 1-6, 6-0. **Demi-finales :** Maurer - Gicot 4-6, 7-5, 6-3. Lerf - Esseiva 6-1, 6-0. **Finale : Lerf - Maurer 6-1 3-6, 6-2.**

Patrick Minster de Marly a prouvé qu'il était bien le meilleur joueur du canton. (Photo Wirth)

Dames, série C. 1/4 de finale : Ch. Mayer (Marly) - Schorderet (Marly) 6-2, 0-6, 6-3. Peissard (Aiglon) - N. Testuz (Marly) 6-0, 6-1. Minster (Marly) - Wetter (Marly) 6-1, 6-3. Wirth (Marly) - Pythoud (Aiglon) 6-1, 6-0. **Demi-finales :** Peissard - Mayer 6-3, 6-3. Wirth - Minster 6-1, 6-0. **Finale :** Wirth - Peissard 6-2, 6-0.

Série D. Demi-finales : D'Eternod (Aiglon) - Laroche (Aiglon) 6-2, 6-0. Brulhart (Marly) - Wetter (Marly) 7-5, 6-2. **Finale :** D'Eternod - Brulhart 6-3, 6-7, 6-3.

Double messieurs (série B et C). 1/4 de finale : Galley-Esseiva (Marly) - Barberis-Mayer (Marly). Renevey - Ph. Minster (Marly) - De Flaugergues-Sudan (Bulle-Romont) 6-0, 7-5. Giroud-Walser (Marly) - J. Leuenberger-P. Suter (Morat) 7-5, 6-4. E. Kaelin-P. Minster (Marly) - Dobler-Vidoz (Aiglon) 6-1, 6-1. **Demi-finales :** Galley-Esseiva - Renevey-Ph. Minster 6-1, 6-4. Kaelin .P Minster - Giroud-Walser 6-0, 3-6, 6-1, **Finale :** Kaelin-P. Minster - Esseiva-Galley 6-1, 6-1.

Double messieurs (série D). 1/4 de finale : Schultheiss-Buchs (Marly) battent Huldi-Peter (Morat). Sudan-Magnin (Romont) - Esseiva-Galley 6-2, 6-0. Piota-Noth (Aiglon) - Sailer-Frieden Marly) 6-0, 6-0. Dousse-De Raemy (Marly) - Mischler-Obrist (Marly) 6-3, 6-2. **Demi-finales :** Schultheiss-Buchs - Sudan-Magnin 6-2, 6-0. Piota-Noth - Dousse-De Raemy. La finale sera jouée ultérieurement.

Double mixte. 1/4 de finale : E. Kaelin -B. Wassmer (Marly) - Remy-Wicht (Aiglon) 6-0, 6-2. Lichte-Lurati (Aiglon) - De Raemy-Testuz (Marly) 7-5, 6-4.. Schaller-Wassmer (Aiglon) - Casutt-Pythoud (Aiglon) 6-2, 6-3. P. Minster-F. Wassmer (Marly) - Testuz-Testuz (Marly) 6-1, 6-1. **Demi-finales :** Kaelin-Wassmer - Lichte-Lurati 6-0, 6-2. Minster-Wassmer - Schaller-Wassmer 6-2, 6-0. Minster-Wassmer gagnent la finale par wo.

Marius Berset

● Commentaires et résultats des championnats fribourgeois juniors dans une prochaine édition.

Vilas nettement en tête du Grand Prix

L'Argentin Guillermo Vilas a pris, à la suite de sa victoire à Forest Hills, une sérieuse option sur le premier prix de 300 000 dollars qui sera attribué en fin d'année au vainqueur du Grand Prix de la fédération internationale. En enlevant son sixième tournoi consécutif, Vilas a porté son avance sur son second, l'Américain Brian Gottfried, à 356 points.

Le classement est actuellement le suivant :

1. Guillermo Vilas (Arg) 1672 points ; 2. Brian Gottfried (EU) 1316 ; 3. Bjorn Borg (Su) 775 ; 4. Roscoe Tanner (EU) 552 ; 5. Phil Dent (Aus) 534 ; 6. Manuel Orantes (Esp) 506 ; 7. Harold Solomon (EU) 499 ; 8. Jimmy Connors (EU) 492 ; 9. Raul Ramirez (Mex) 486 ; 10. Jeff Borowiak (EU) 414.

ATHLÉTISME

Exploit de Puttemans

Le Belge Emile Puttemans, ancien recordman du monde du 5000 mètres, a enlevé, à Bruxelles, un 3000 m en 7'42"4, ce qui constitue la troisième meilleure performance européenne de l'année. Il a battu ses compatriotes Schots (8'02"1) et Peeters (8'05").

1re ETAPE DU TOUR DE L'AVENIR AU FRANÇAIS FRIOU

Le Belge D. Heirweg nouveau leader

Le Français Patrick Friou a remporté à Metz la première étape du Tour de l'Avenir, Metz-Metz (132 km). Le Belge Dirk Heirweg devient leader du classement général.

CYCLISME

MULLER, MEILLEUR SUISSE

Le Bâlois Stefan Mutter n'aura porté que pendant une étape le maillot de leader. Au cours de la première étape, disputée autour de Metz sur 132 km, il a encore été le meilleur des Suisses en lice. Il a dû cependant se contenter de la quinzième place, à trois minutes du vainqueur, le Français Patrick Friou et il a cédé la première place du classement général au Belge Dirk Heirweg, deuxième à Metz derrière Friou.

Cette première étape a été dominée par l'équipe de France, qui a trusté les succès (étape, classement par points, classement par équipe et classement du meilleur grimpeur). Seul le maillot jaune lui a échappé au profit de Heirweg, âgé de 22 ans, l'un des meilleurs amateurs belges du moment. Les Suisses ont été les grands battus de cette première journée, avec les Italiens et les Espagnols. Stefan Mutter, Gilbert Glaus et l'Italien Da Ros sont cependant parvenus à limiter les dégâts en réagissant lorsque l'avance du groupe de tête prit de trop grosses proportions.

Gisiger avait aidé Mutter et Glaus à lancer la contre-attaque mais il flancha dans la côte de Château-Salins, ce qui lui a valu de terminer assez loin.

Classement de la 1re étape, Metz-Metz (132 km) : 1. Patrick Friou (Fr) 3 h 02'7" (moyenne 43 km 488). 2. Heirweg (Be). 3. Van der Velde (Hol). 4. Martens (Be). 5. Bierings (Hol). 6. Bernaudeau (Fr). 7. Schepers (Be). 8. Bodier (Fr) même temps. 9. Leveau (Fr) 3 h 05'5". 10. Poulain (Fr) même temps.

11. Bobovcan (You) 3 h 05'08". Puis : 15. Stefan Mutter (S). 23. Gilbert Glaus (S) même temps. 32. Sergio Gerosa (S) 3 h 07'16".

Classement général : 1. Dirk Heirweg (Be) 3 h 04'05". 2. Van der Velde (Be) 3 h 04'07". 3. Martens (Be) 3 h 04'08". 4. Schepers (Be) 3 h 04'09". 5. Friou (Fr) 3 h 04'10". 6. Bernaudeau (Fr) 3 h 04'10". 7. Bodier (Fr) 3 h 04'14". 8. Bierings (Hol) 3 h 04'16". 9. Poulain (Fr) 3 h 07' 03". 10. Stefan Mutter (S) 3 h 07'05". 11. Leveau (Fr). 12. Gilbert Glaus (S) même temps.

Tour de Catalogne : succès d'étape espagnol

L'Espagnol Emilio Martinez-Heredia a remporté la 6e étape du Tour de Catalogne, courue entre Playa de Aro et la Garriga, sur 125 km. Le Belge Johan de Muynck conserve la première place du classement général.

FOOTBALL

Coupe des vainqueurs de coupe

Anderlecht fait sensation

Les 16es de finale de la Coupe des vainqueurs de coupe ont débuté de façon assez sensationnelle : Anderlecht, finaliste de l'épreuve la saison dernière, s'est imposé par 6-1 (mi-temps 3-0) à Sofia contre Lokomotive, actuellement septième du championnat de Bulgarie. Devant 35 000 spectateurs, le héros de la rencontre a été Van der Elst, qui a marqué à quatre reprises, aux 2e, 6e, 11e et 60e minutes. Le score a été complété par Nielsen (32e) et par Van Puke (88e). Les Bulgares ont sauvé l'honneur par Kolev à la 57e minute.

Lokomotive Sofia a manqué la transformation de deux penaltys au cours de la rencontre : à la 43e minute, le tir de Sokolov a été retenu par le gardien belge, De Bree. A une minute de la fin, Michailov a expédié son envoi sur la transversale.

Le match retour aura lieu mercredi prochain à Bruxelles. Anderlecht avait déjà marqué six buts samedi en championnat. Il avait réussi le même score de 6-1 contre le FC Brugeois.

Coupe de l'UEFA

E. FRANCFORT : FACILE

Eintracht Francfort s'est virtuellement qualifié pour les 16es de finale de la Coupe de l'UEFA en battant les Maltais de Sliema Wanderers par 5-0 (mi-temps 3-0). Les buts ont été marqués par Nickel (2), Wenzel, Kraus et Grabowski. Les Allemands n'en ont pas moins déçu. Sliema fut en effet d'une insigne faiblesse. Aucun tir n'a été décoché en direction du gardien allemand Koitha et le match, suivi par 6000 spectateurs, s'est pratiquement passé dans le camp des Maltais.

A l'entrainement, Bulle - Young Boys 1-6 (0-3)

LEIFSSON : POINT D'INTERROGATION

Toujours à la recherche du joueur qui pourrait redonner du venin à leur équipe, les dirigeants bullois avaient convié hier soir Young Boys à venir disputer un match amical afin de tester leur dernière trouvaille, le centre-avant islandais Leifsson. La rencontre commença fort mal pour Bulle puisque des erreurs successives de Savoy, de Cotting et Savoy puis de Laeubli se transformèrent en autant de buts. L'intérêt disparut donc complètement et on s'attacha alors à la personne de Leifsson.

Marqué de très près et suivi comme son ombre par Haegler, Leifsson n'a à aucun moment pu montrer ses qualités offensives. En effet, supplanté au poste de centre avant soit par Cotting, Lambelet ou Demierre, Leifsson s'est confiné au milieu du terrain et ceci même durant les rares instants de domination gruérienne. Comme Bulle a besoin d'un finisseur et non d'un régisseur, on peut aisément s'avancer en affirmant que le contrat ne sera pas signé et que les dirigeants bullois devront prospecter ailleurs. En effet, il faut pallier au plus vite le manque d'efficacité de l'attaque en engageant un centre avant type sinon Bulle continuera à perdre honorablement voire plus sévèrement comme hier soir devant les réserves des Young Boys renforcées par Odermatt, Lorenz et Bürkhardt.

Arbitre : Gérald Corminbœuf (Domdidier).

Notes : à la 6e minute, un télescopage entre Perret et Eich se produisit et les deux joueurs furent transportés aux vestiaires où aucune blessure grave n'est heureusement à déplorer.

Buts : 4e Erlachner, 14e Schmid, 20e Lorenz, 55e Bürkhardt, 63e Cotting, 67e Lorenz, 70e Haegler.

J. Ansermet

Lausanne - Fribourg 3-2 (0-0)

Hier soir en match d'entraînement disputé à Siviriez, Lausanne Sports a battu Fribourg 3 à 2. Tous les buts ont été marqués après la pause. Les Vaudois menèrent d'abord deux à zéro grâce à des réussites de Guillaume et de Charvoz. Dorthe est parvenu à rétablir l'égalité mais Künzli a finalement donné la victoire aux Lausannois au terme d'une rencontre plaisante.

Cinémas

ALPHA 20 h 30 Mercredi dernier jour
En français - 16 ans
Jean ROCHEFORT - Michel LONSDALE
LE DIABLE DANS LA BOITE
Une réussite (Le Figaro)
A voir à tout prix (L'Aurore)

CAPITOLE 20 h 30 — 1re VISION
DIMANCHE RELACHE
UN FILM DE SYDNEY POLLACK
VIOLENT ET PASSIONNE
YAKUZA LE GANG
avec ROBERT MITCHUM

CORSO 20 h 30
En français - Couleurs
Une reprise qui s'impose !
BULLIT
De Peter YATES avec Steve McQUEEN
Un des meilleurs thrillers de notre temps

EDEN 20 h 30 Mercredi dernier jour
VO angl. s.-t. fr./allemand
LAUREL et HARDY dans WAY OUT WEST
Produit en 1937 ce western est devenu un classique du genre

REX 20 h 30 — 1re VISION
DIMANCHE RELACHE
LA LÉGENDE DES 7 Vampires d'or
Peter CUSHING — David CHIANG

STUDIO 15 h - 16 ans
En français - Couleurs
Un super-chinois survolté
WANG-YU
LA TERREUR DE CHINE
Un film fracassant bourré d'action

21 h - 18 ans
En français - 1re Vision
Un film d'épouvante et de mystère pour les amateurs d'émotions fortes
FRANKENSTEIN ET LE MONSTRE DE L'ENFER
Peter Cushing - Shane Briant

CAPITOLE

20 h 30 — Jeudi et samedi mat. 14.30
DIMANCHE JEUNE FED. : RELACHE
1re VISION — avec **ROBERT MITCHUM**
Réalisé par SYDNEY POLLACK

YAKUZA
Un film d'aventures, violent et passionné
— RACKET — GANG ET MAFIA —

REX

15 h et 20 h 30
DIMANCHE JEUNE FED. : RELACHE
1re VISION — SCOPE COULEURS
PETER CUSHING maître d'horreur
DAVID CHIANG prince du KUNG-FU

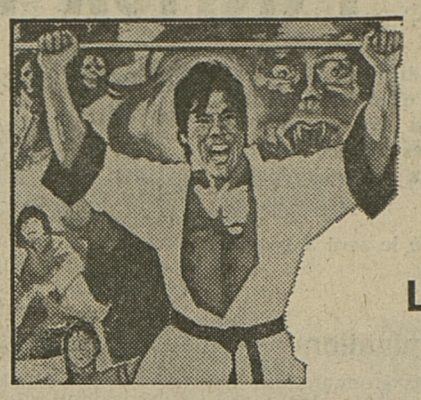

dans la CHINE ANCIENNE
LA LÉGENDE DES 7 VAMPIRES D'OR

Ascona.
En tête de sa catégorie!

Venez l'essayer chez:
L. & M. Baudère, Garage de Pérolles, Fribourg, ✆ 037-22 38 88. Distributeur GM depuis 1925. Distrib. locaux: Garage de la Gare, Chatagny, Romont, ✆ 037-52 22 87 Garage A. Schöni et Fils SA Belfaux, ✆ 037-45 12 36.
ASH 132/77 Su

PARLEZ-VOUS FRANÇAIS ?

Français pour personnes de langue allemande. Méthode amusante et pleine de succès. Petits groupes.

Enseignants diplômés

Cours spécial pour **jeunes filles au pair** âge minimum 18 ans

Lundi soir ou jeudi soir
(autres soirs sur demande)

Inscriptions : ✆ **037-24 75 27**

ACADEMIE DE LANGUES ET DE COMMUNICATION
Autres cours : Anglais/Englisch, Allemand, Schwyzertütsch, etc. Cours pour entreprises. Références.

17-702

Une bonne
GUITARE
avec service s'achète chez
LOCHER
MUSIQUE
rue de Lausanne 29
Fribourg
17-757

MATELAS
Action ECHANGE

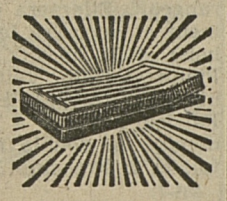

Pour votre vieux **MATELAS** nous vous dédommageons
Fr. 60
à l'achat d'un nouveau **MATELAS de santé BICO**
ISABELLE
éprouvé des centaines de milliers de fois, connu par les émissions de publicité à la TV, avec sur les deux faces une couche de pure laine vierge de tonte blanche antirhumatismale, ainsi que de fins poils de chameau.
Le meilleur contre les RHUMATISMES et les DOULEURS dorsales
Fr. 455.-. A la reprise de votre vieux matelas plus que Fr. 395.- avec 10 ans de garantie, plus livraison gratuite.
Cette action est limitée !
BICO-Matelas, BICO-Sommiers et BICO-Couches livrables en toutes grandeurs.
VENTE et conseils à Fribourg chez
Müller Literie
Tapissier diplômé
23, rue de Lausanne
✆ **(037) 22 09 19**
81-19

Lits français
3 BONNES ACTIONS
Couches à lattes avec tête mobile compl. avec bon matelas chaud.
10 ans de garantie.
Le tout seulement
Larg. 120 cm Fr. 330.-
Larg. 140 cm Fr. 350.-
Larg. 160 cm Fr. 495.-
A choix :
duvets, couvre-lits, draps et fourres de duvet.
Meilleur marché que tous les autres + livraison gratuite.
Müller Literie
Rue de Lausanne 23
Fribourg. ✆ **22 09 19**
81-19

J'ai trouvé
l'endroit où faire mes photocopies à
10 centimes
au Pronto Print Copy-shop.
Rue de Lausanne 64
Fribourg
17-953

Croquez cette occasion à pleines dents

Aux enfants hauts comme 3 pommes (Hauteur de la table) le repas est offert

Plat du jour Fr 8.-
50% de rabais jusqu'à 12 ans
Nous aimons les enfants

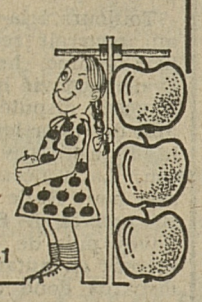

© ROYAL AGENCY
EUROTEL
GRAND-PLACES
FRIBOURG 037/81 31 31

HOTEL DE LA ROSE
Place Notre-Dame 179 **Fribourg**
✆ **037-22 06 67**
A NOTRE BAR-DISCOTHEQUE
Tous les soirs les derniers tubes et les anciens succès
avec notre disc-jockey
BARRY - BLACKPOOL
qui organise pour vous
MERCREDI : **soirée BEATLES**
JEUDI : **soirée ELVIS PRESLEY**
VENDREDI : **soirée REMEMBER**
tous les anciens succès
17-653

Mercredi 14 septembre 1977, 20 h 15
HOTEL DE VILLE **BULLE**
ASSEMBLEE PUBLIQUE
AVORTEMENT ?
Information sur la votation fédérale du 25 septembre, avec la participation de :
— Dr Liselotte SPRENG, conseiller national, Fribourg
— Abbé Georges BAVAUD, théologien, Fribourg
— M. Conrad CLEMENT, responsable «SOS futures mères», Ependes
— M. Jacques MEYER, avocat, Fribourg
Direction : Walter Buchs, Bellegarde/Fribourg

TOMBOLA
CLUB DES LUTTEURS
DE COTTENS ET ENVIRONS
le No 10698 gagne un jambon
le No 10052 gagne un demi-vacherin
le No 10825 gagne un demi-vacherin
le No 10807 gagne un lot de bouteilles
Les lots sont à retirer jusqu'au 30 octobre 1977, chez M. Jean-Claude Morel, président, 1751 Lentigny.
17-28144

Salon Votre Beauté
PERMANENTE
30.–
Notre CADEAU : 1 bombe de laque
Les mardis, mercredis et jeudis matin
MISE EN PLIS
Fr. 8.–
Pérolles 55 (bâtiment Denner) - 2e étage
✆ **(037) 22 40 27** — **FRIBOURG**
17-459

BULLE — Hôtel-de-Ville
Samedi 17 septembre, à 20 h 30 (veille du Jeûne Fédéral)
SUPER LOTO
— 21 SERIES (7 x 3) —
Carnets d'épargne dont **4 x 500 francs** — Jambons — Vacherins — Fromages à raclette — Lots de bouteilles — Filets garnis
— VALEUR DES LOTS **FR. 6000.—** —
Abonnement Fr. 10.— Carton Fr. 2.— pour 3 séries
Société des Carabiniers, Bulle
17-123016

Confiserie - Tea-Room
FASEL
Fribourg
FERMETURE ANNUELLE
jusqu'au 12 octobre
17-28032

Appareils à moteur Bosch pour bricoler avec la technique d'un professionnel.
Ponceuse-vibreuse P 20
Ponceuse-vibreuse entièrement isolée avec moteur de 280 watts pour travailler jusque dans les coins, les surfaces en bois ou en métal. Plaque de ponçage de 92 x 182 mm.

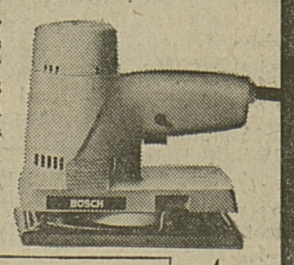

Fr. 150.–
BOSCH
CENTRE
P. RIESEN SA
Granges-Paccot
FRIBOURG
✆ **037-26 27 06**
17-610

Nous nous faisons un plaisir de vous inviter au
DÉFILÉ DE MODE
qui aura lieu à
Avry Centre
Avry-sur-Matran
demain jeudi 15 septembre à 15 h.
Il sera animé par
Colette JEAN
(500 places assises)
D'ores et déjà nous vous souhaitons un agréable après-midi.
17-228
Angéloz Mode

© ROYAL AGENCY
Croquez cette occasion à pleines dents
EUROTEL
GRAND-PLACES
FRIBOURG 037/81 31 31

FEUILLETON

le crime du golf

agatha christie

Librairie des Champs-Elysées 47

Giraud ne répondit pas. La question le prenait au dépourvu. Il haussa les épaules comme pour donner à entendre que c'était là un point sans importance.

Poirot se dirigea vers la porte. Je le suivis.

« Il y a encore une chose dont vous avez négligé de tenir compte, dit-il pardessus son épaule.

— Et qu'est-ce ?

— Le bout de tuyau de plomb », dit Poirot en quittant la pièce.

Jack Renauld était toujours dans l'antichambre avec un visage muet et blanc, mais il leva vivement les yeux en nous entendant sortir du salon. Au même instant, nous perçûmes un bruit de pas dans l'escalier. Mme Renauld descendait. A la vue de son fils encadré de deux représentants de la loi, elle s'arrêta comme pétrifiée.

« Jack, dit-elle d'une voix hésitante, Jack, que signifie ceci ? »

Il leva les yeux vers elle, le visage tendu.

« Ils m'ont arrêté, mère.

— Quoi ? »

Elle poussa un cri perçant et, avant qu'on pût se porter à son secours, elle chancela et tomba lourdement. Nous courûmes tous deux vers elle et la soulevâmes. Un instant plus tard, Poirot se releva.

« Sa tête a violemment heurté l'angle de l'escalier. J'imagine qu'il doit y avoir une légère commotion cérébrale. Si Giraud désire l'interroger, il lui faudra attendre. Elle sera sans doute sans connaissance pendant une semaine au moins ».

Denise et Françoise étaient accourues au secours de leur maîtresse et, l'ayant remise entre leurs mains, Poirot quitta la maison. Il marchait la tête courbée, regardant pensivement le sol. Pendant quelque temps, je ne parlai pas, mais je risquai enfin une question :

« Croyez-vous donc que, malgré toutes les apparences du contraire, Jack Renauld n'est peut-être pas coupable ? »

Poirot ne répondit pas immédiatement, mais, après une longue pause, il dit gravement :

« Je ne sais, Hastings. Il y a tout juste une chance pour qu'il ne le soit pas. Bien entendu, Giraud se trompe absolument, du commencement à la fin. Si Jack Renauld est coupable, c'est malgré les arguments de Giraud, et non à cause de ceux-ci. Et le plus grave chef d'accusation à porter contre lui n'est connu que de moi seul.

— Et qu'est-ce donc ? demandai-je, très impressionné.

— Si vous employiez vos cellules grises, vous le connaîtriez également, mon ami. »

C'était là ce que j'appelais une des réponses irritantes de Poirot. Il continua, sans attendre ma réponse :

« Marchons un peu par ici, vers la mer. Nous nous assoirons sur ce petit talus là-bas, dominant la plage, et nous reverrons l'affaire. Vous savez tout ce que je sais, mais je préférerais vous voir parvenir à la vérité grâce à vos propres efforts et sans que je vous tienne par la main. »

Nous nous assîmes, comme Poirot l'avait suggéré, sur un monticule herbeux qui donnait sur la mer. Les cris des baigneurs parvenaient très assourdis de l'autre extrémité de la plage. La mer était bleu pâle et d'un calme qui me rappela le jour de notre arrivée à Merlinville, et ma propre gaieté qui avait amené Poirot à suggérer que j'étais « fey ». Que de temps semblait s'être écoulé depuis lors ! Et en vérité, il n'y avait que trois jours.

« Réfléchissez, mon ami, dit la voix encourageante de Poirot. Classez vos idées. Soyez méthodique. Soyez ordonné ! C'est là le secret du succès. »

Je m'efforçai de lui obéir, revoyant en mon esprit tous les détails de l'affaire. Et il sembla, bien à mon dépit, que la seule solution claire et possible était celle que suggérait Giraud. Je réfléchis de nouveau. S'il existait de la lumière, c'était dans la direction de Mme Daubreuil. Giraud ignorait ses rapports avec l'affaire Béroldy. Poirot avait déclaré que l'affaire Béroldy était de la plus haute importance. C'était dans cette direction qu'il me fallait chercher. J'étais sur la bonne piste maintenant. Et tout à coup je tressaillis, car une idée d'une luminosité ahurissante venait de traverser mon esprit. J'édifiai en tremblant mon hypothèse.

« Je vois que vous avez une petite idée, mon ami. C'est bon ! Nous progressons. »

Je me redressai et allumai ma pipe.

« Poirot, dis-je, il me semble que nous avons été étrangement négligents. Je dis **nous**, mais sans doute serais-je plus près de la vérité en parlant de moi seul. Mais il vous faut payer le châtiment de votre cachotterie. Je dis donc que nous avons été étrangement négligents. Car nous avons oublié quelqu'un.

— Et qui cela ? demanda Poirot, dont les yeux pétillaient de malice.

— Georges Bonneau ! »

CHAPITRE XX

DECLARATION STUPEFIANTE

L'instant suivant, Poirot m'embrassait chaleureusement sur les deux joues.

« Enfin. Vous y êtes arrivé ! Et tout seul ! C'est superbe ! Continuez votre raisonnement. Vous avez raison. Nous avons très mal fait, décidément, d'oublier Georges Bonneau. »

J'étais si flatté par l'approbation du petit homme que j'eus de la peine à enchaîner. Mais je réussis enfin à rassembler mes pensées et je repris :

« Georges Bonneau disparut il y a vingt ans. Mais nous n'avons aucune raison de croire qu'il soit mort.

— Aucune ! dit Poirot. Continuez !

— Nous supposerons donc qu'il est vivant.

— Précisément !

— Ou qu'il était vivant tout dernièrement encore.

— De mieux en mieux...

— Nous présumerons donc, dis-je, avec un enthousiasme grandissant, qu'il est tombé sur de mauvais jours. Il est devenu un criminel, un apache, un vagabond, ce que vous voudrez. Le hasard l'amène à Merlinville. Là, il trouve la femme qu'il n'a jamais cessé d'aimer.

— Eh ! eh ! gare à la sentimentalité ! avertit Poirot.

(à suivre)

MOTS CROISES

Solution du problème No 219

Horizontalement : 1. Pénitentes. - 2. Roi. - Rr. - Elu. 3. In. - Pose. - Ue. 4. Sapeur. 5. Pol. - Star. 6. Gâtés - Etui 7. An. - Sols. - Id. 8. Lac. - So. - Une. 9. Oman. - Isée. 10. Paralysées.

Verticalement : 1. Prix. - Galop. 2. Eon. - Panama. 3. Ni. - Sot. - Car. 4. Pâles. - Na. 5. Trop. - Sos. 6. Erses. - Lo. 7. Eutes. - Is. 8. Te. - Rat. - Usé. 9. Elu. - Ruinée. 10. Suer. - Idées.

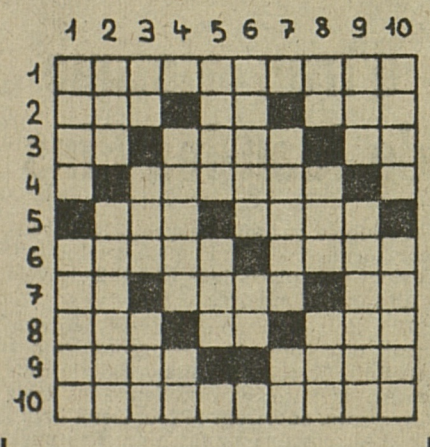

PROBLEME No 220

Horizontalement : 1. Corruption. 2. Habitant. - Déchiffré. - N'est pas toujours facile à tourner. 3. Quelque peu bousculés de nos jours. - Lu à l'envers : monceau. Lettres de Narbonne. 4. Vers employés dans la satire. 5. Département. - Perroquets. 6. Ce qu'il y a de plus distingué. - Père de Jason. 7. Dans Cherbourg. - Créature. - Dans la nuit. 8. Temples japonais. - Aux confins de la Picardie. - Prenait l'air autrefois. 9. Puissant souffleur. - Ville d'Algérie. 10. Transmettent à d'autres une richesse sans la perdre en rien.

Verticalement : 1. Prénom masculin. - Personnage de l'Odyssée. 2. Ville allemande. - La Grande-Bretagne autrefois. 3. Note. - Chiffre romain. - La moitié de l'Alsace. 4. Etat des organes. - Fin de journée. 5. Etat voisin de la Chaldée. - Succède au renouveau. 6. Danse cubaine. - En ruine. 7. Ventilée. - Au milieu d'un rond. 8. Pronom. - Tamis. - Au centre de la Corée. 9. S'élève dans la colère. - Partie d'Afrique. 10. L'Irlande libre. - Se disculpent.

Le droit international de la sécurité sociale : un droit récent ?

Le droit international de la sécurité sociale est relativement récent. Sa naissance ne date guère que de 1944. C'est cette année-là, que fut proclamée la « Déclaration de Philadelphie » qui, la première, a promu la sécurité sociale au rang d'un droit social fondamental. C'est-à-dire que, pour la première fois, une nouvelle conception apparaît qui tend à dissocier les garanties accompagnant les conditions de travail pour rattacher ces garanties directement aux droits de l'homme lui-même, que celui-ci soit ou non engagé dans le processus économique.

Le nouveau droit de la sécurité sociale comprend, pour chaque individu, la garantie d'un revenu de base, l'octroi de soins médicaux complets, ainsi que la protection de l'enfance et de la maternité.

La notion du droit de la sécurité sociale fut reprise dans la « Déclaration universelle des droits de l'homme », en 1948. Elle fut précisée et étendue dans la « Convention 101 de l'Organisation internationale du travail », dans la « Convention européenne des droits de l'homme », dans la Charte sociale européenne, etc.

Chartes, déclarations, proclamations internationales sont des textes qui contiennent les principes sur la base desquels les organisations internationales élaboreront des conventions que devront respecter les parties contractantes, sinon dans toutes leurs dispositions, du moins dans un certain nombre d'entre elles. Ainsi, par exemple, la Suisse a signé la « Convention européenne des droits de l'homme », mais elle n'a pas adhéré à la déclaration concernant la juridiction de la Cour européenne.

C'est par ces conventions que les organisations internationales tendent à harmoniser les législations en matière de sécurité sociale des différents pays et à stimuler le progrès social.

Vocabulaire

CORBILLARD

Un coche d'eau faisait le service au XVIe siècle entre *Corbeil* et Paris. Le surnom de *corbillard* servit ensuite à désigner par analogie de forme une espèce de carrosse monumental, puis a fini par signifier la voiture mortuaire. *Phonetix*

Un singulier petit clown

Perroquet avait cru voir Petit Clown dans les plis du rideau. Mais bien sûr, il n'est pas là réellement, vous le savez. Les enfants et l'oiseau le cherchent en vain, et Martine commence d'être inquiète. Elle avise son cahier sur son bureau. « C'est là que je l'avais dessiné, explique-t-elle, et maintenant, la page est toute blanche... ! ».

Elle ouvre son cahier pour montrer à Alain et... oh ! surprise ! elle retrouve son dessin... ! Petit Clown est là dessiné sur sa page ! Les deux enfants demeurent un instant ébahis. Mais, avec la foi dans le merveilleux propre à leur âge, ils se ressaisissent vite et, prenant une décision ferme, la fillette s'adresse à son dessin.

« Petit Clown, il ne faut pas rester là ! ! ! Puisque tu es sorti une fois de mon cahier à dessin, tu dois pouvoir le faire encore. Il ne faut pas rester là. Il faut revenir parmi nous qui sommes tes amis. Je vais refermer le cahier. Puis nous nous tournerons et regarderons ailleurs. Je compterai jusqu'à dix, et quand nous reviendrons, il faudra que tu sois à nouveau sorti du cahier et bien vivant ».

Ainsi font-ils. Et pendant qu'ils comptent ensemble jusqu'à dix, Petit Clown, riant de son bon tour sort doucement du cahier, de sorte que quand les enfants se retournent, il est là bien planté et vivant ; et c'est une explosion de joie générale.

Regardez les deux dernières images : étant donné que les deux scènes se déroulent à dix secondes d'intervalle, il y a quatre impossibilités flagrantes entre cette troisième et cette quatrième image. Saurez-vous dire lesquelles ?

« Copyright by Cosmopress, Genève »

SOLUTION

1) La bordure décorative de l'abat-jour du lampadaire.
2) Les boutons des tiroirs du petit meuble.
3) Les tulipes dans le vase qui sont devenues des roses.
4) Le pied du fauteuil.

Consommation

Comment récupérer son argent ?

Il y a quatre mois, après une affaire bien compliquée, j'ai enfin obtenu gain de cause et la partie adverse est tenue de me rembourser 150 francs. Or, je n'ai toujours pas reçu mon argent et lorsque je le réclame, on me répond invariablement : « bientôt ». Est-il possible de mettre cette personne en poursuites et comment le faire ?

Tout le monde peut en effet introduire valablement une poursuite chaque fois qu'on lui doit de l'argent, pour une raison ou pour une autre et qu'il peut le prouver (on peut introduire une poursuite sans preuve, mais on ne pourra pas la continuer).

Il faut tout d'abord avertir le débiteur et lui donner un délai pour s'exécuter. Une fois le délai écoulé, s'il n'a toujours pas payé, on peut le poursuivre.

Il convient en premier lieu de déterminer qui est débiteur, la poursuite ayant lieu au domicile du débiteur. Dans le cas d'un magasin, il faut savoir qui est responsable. Pour cela vous devez vous adresser au Registre du commerce qui vous indiquera qui et où poursuivre (il est demandé 3 francs par renseignement).

Vous devrez ensuite vous rendre à l'Office des poursuites où vous remplirez une « réquisition de poursuite ». Sur cette base l'office rédige le commandement de payer dont un exemplaire est envoyé au débiteur, un autre au créancier. Le commandement de payer contient une sommation de payer dans les vingt jours et l'avis que le débiteur peut former opposition dans les dix jours s'il entend contester tout ou partie de la dette.

Si le destinataire du commandement de payer conteste la poursuite, l'office vous avertira de l'opposition et vous devrez alors prouver votre droit :

- si vous n'avez pas de preuve écrite, il faudra faire un procès ordinaire, long et onéreux ;
- si vous possédez une reconnaissance de dette, ou un titre écrit prouvant votre créance, vous pouvez demander la « mainlevée provisoire » de l'opposition. Il s'agit d'un jugement rapide : vous montrez votre titre au juge, le débiteur peut donner ses raisons de ne pas payer, le juge statue dans les cinq jours. Le débiteur peut alors, lui, attaquer ce jugement par un procès ordinaire s'il est condamné à payer.

Vingt jours après la notification du commandement de payer, ou après la mainlevée de l'opposition, vous pouvez faire à l'office des poursuites une « réquisition de continuer la poursuite ». L'office détermine s'il faut agir par la voie de la saisie ou de la faillite.

La poursuite est aux frais du débiteur, mais vous devez en faire l'avance. Les frais de réquisition de poursuite et de réquisition de continuer la poursuite sont proportionnels à cette dernière.

Tout ceci paraît bien compliqué, mais il n'est généralement pas nécessaire d'aller si loin, un commandement de payer suffisant à faire réagir un débiteur sérieux dont la situation est saine.

Par contre, si la situation du débiteur est mauvaise, les poursuites risquent d'être nombreuses et les biens du débiteur insuffisants pour rembourser les créanciers. Par conséquent, il est à conseiller de vérifier la situation financière du débiteur avant d'avancer le montant des frais de poursuite.

G.F.

Un jeu pour les jeunes

JAMES BOND 007 AU SERVICE SECRET DE SA MAJESTÉ

PROCHE-ORIENT
Le virage américain

En dépit du pessimisme affiché généralement à l'égard de la convocation de la Conférence de Genève, tant par le secrétaire général de l'ONU que par les pays arabes confrontés au régime de Menahem Begin, Washington semble de plus en plus prendre ses distances à l'égard d'Israël, pour mieux renforcer l'image de médiateur qu'il tente d'assumer depuis la guerre du Kippour.

La prise de position de la Maison-Blanche lundi soir concernant la nécessité absolue d'une représentation palestinienne à la Conférence de Genève confirme de manière significative le tournant amorcé par Washington dans sa politique proche-orientale, depuis l'avènement de Jimmy Carter.

Car si au cours de sa campagne électorale, l'actuel président américain était apparu comme un fervent soutien de l'Etat hébreu, la récente tournée exploratoire de Cyrus Vance au Proche-Orient lui aura démontré les limites restreintes d'une telle politique, incapable à long terme de crever l'abcès israélo-arabe.

L'appui américain à l'Etat hébreu ne peut plus être inconditionnel, comme c'était le cas jusqu'ici ; il sera désormais subordonné au processus de paix. S'agit-il alors de pressions exercées délibérément au détriment de Tel-Aviv, en fait d'une politique essentiellement pro-arabe inaugurée par la Maison-Blanche ?

Pour les ultras du Gouvernement Begin, il n'y a aucun doute là-dessus : les Etats-Unis ont changé de camp par la crainte d'un chantage arabe au pétrole, en cas de prolongation indéfinie de l'Etat de « ni paix ni guerre ». Les plafonds de production que pourrait à nouveau imposer l'Arabie séoudite constituent en effet une menace à peine voilée : toute réduction volontaire de la production entraînerait une flambée immédiate des prix...

Si une telle éventualité n'a pas échappé à l'examen de Jimmy Carter, la motivation américaine a d'autres fondements. Comment en effet assumer un rôle de médiateur dans ce conflit qui dure depuis près de trente ans, en se ralliant à une thèse qui écarte systématiquement les principaux intéressés ?

Les Palestiniens — qui sont au cœur du drame — refusent, comme le déclare la résolution 242, d'être assimilés à de simples réfugiés : entité nationale, ils veulent recouvrer la patrie dont ils s'estiment spoliés. Or qu'on le veuille ou non, leur représentant est l'OLP, organisation qu'Israël assimile à une « bande de tueurs »...

Quels que soient les actes de ses groupuscules extrémistes, l'OLP n'en demeure pas moins le catalyseur du nationalisme palestinien avec qui il faudra tôt ou tard traiter d'égal à égal si l'on prétend sincèrement agir en faveur de la paix dans cette région du globe.

La colonisation juive amorcée sur une vaste échelle en Cisjordanie, d'après le Plan Sharon qui prévoit l'établissement d'une zone de sécurité sur le pourtour des frontières avec les pays arabes, constitue non seulement une violation du droit international, mais encore un grave défi à toute solution pacifique, à moins qu'elle ne soit conforme aux vues exclusives de la partie israélienne...

On comprend donc que Washington ait été contraint de réviser graduellement sa politique traditionnelle à l'égard du Proche-Orient. Car pour réunir le maximum de chances d'aboutir à un règlement négocié, force est de prendre en considération tous les éléments impliqués d'une manière ou d'une autre dans ce conflit.

Or les Palestiniens représentent l'élément clé de la solution ; réduire leur participation à Genève à la simple assimilation à une délégation arabe, sans pouvoir de décision propre, ne saurait satisfaire leur aspiration à se voir considérer comme une véritable nation.

Nul n'ignore qu'en ce moment la Maison-Blanche est en train de gagner la confiance de Yasser Arafat et à une semaine de l'ouverture de l'Assemblée générale de l'ONU — principalement consacrée au Proche-Orient — la prise de position américaine sur les Palestiniens acquiert une portée considérable, d'autant plus qu'elle rejoint dans l'esprit celle de la Communauté européenne, publiée au début de l'été. Autant d'appréciations réalistes, dont personne qui souhaite une paix véritable, ne peut aujourd'hui se distancer.

C. B.

MAZOUT COOP
au meilleur prix du jour.
TOUS LES JOURS
DANS TOUTE LA REGION.
OK COOP Combustibles
ROMONT
✆ 037-52 31 31 - 52 31 32
17-7

ELECTIONS LEGISLATIVES NORVEGIENNES: LES TRAVAILLISTES L'EMPORTENT DE PEU

Le Parti travailliste du premier ministre norvégien Odvar Nordli a remporté hier de justesse les élections, conservant une étroite majorité sur une coalition de trois partis d'opposition.

Alors qu'il ne restait plus que les votes postaux et ceux de quelques circonscriptions à comptabiliser, le Parti travailliste détenait 77 des 155 sièges du Parlement contre 62 dans la Chambre sortante.

Son allié parlementaire, le parti de la gauche socialiste, grand vaincu du scrutin, perdait 15 sièges et n'en conservait qu'un, assurant la majorité au Gouvernement sortant.

Les dirigeants de la coalition non socialiste ont reconnu leur défaite mardi matin. Ils ont enlevé 77 sièges.

Au sein de la coalition d'opposition, les conservateurs ont accru leur représentation de 29 à 42 sièges. Le parti du centre l'a vue diminuer de 21 à 12 sièges.

Bien qu'il ait obtenu la moitié des sièges, le Parti travailliste n'a réuni que 43 pour cent des bulletins de vote, relançant la controverse sur le système électoral.

Le Parti travailliste a maintenant retrouvé la position forte dans la politique norvégienne qu'il avait perdue à la suite de la controverse sur l'entrée de la Norvège dans le Marché commun il y a cinq ans. Son succès est dû à une campagne menée sur le thème de l'emploi, point fort du parti.

Au cours d'un débat télévisé mardi, M. Nordli a déclaré que son parti proposerait de coopérer avec d'autres partis que la gauche socialiste qui n'a qu'un siège. Mais il a souligné qu'une telle coopération devait être basée sur le manifeste de son parti.

L'élection a montré une nette tendance vers le bipartisme, avec les deux plus grands partis augmentant leur représentation, et les autres perdant des sièges. (Reuter)

DES OBSERVATEURS DES PAYS DE L'EST AUX GRANDES MANŒUVRES DE L'« OTAN »

Pour la première fois, l'Union soviétique a accepté d'envoyer un observateur à des manœuvres militaires de l'Otan, a annoncé hier le ministère danois de la Défense.

L'Union soviétique a informé les autorités danoises qu'elle serait représentée par son attaché militaire à Copenhague aux exercices qui ont débuté lundi au Danemark, dans le cadre des grandes manœuvres d'automne.

Cet exercice, qui met en ligne quelque 16 000 hommes et répond au nom de code de « Flèche express », se déroule sur les îles de Sjaeland, où se trouve Copenhague, de Lolland et de Falster. Il a pour but de mettre à l'épreuve le dispositif de renfort de l'Otan au cas où les îles contrôlant l'entrée de la Baltique étaient attaquées.

La Pologne a également accepté une invitation à assister aux manœuvres et enverra deux observateurs, mais aucune réponse n'est parvenue de la part de la Roumanie, a indiqué le ministère.

Aux termes de l'accord d'Helsinki de 1975, l'Otan et le Pacte de Varsovie sont convenus d'inviter des observateurs des deux bords à leurs grandes manœuvres militaires. (Reuter)

L'US NAVY A REÇU SON 3e PORTE-AVIONS NUCLEAIRE

La marine américaine vient de prendre livraison de son troisième porte-avions nucléaire le « Dwight D. Eisenhower ».

Ce navire géant de la classe Nimitz a 332 mètres de long, un pont d'envol de 76 mètres de large et un déplacement de près de 95 000 tonnes. Ses piles nucléaires lui donnent une autonomie de 13 ans.

Il pourra recevoir près de 6300 membres d'équipages, pilotes compris, et son aviation comprendra une centaine d'appareils.

Avec le « Dwight Eisenhower », livré à la base navale de Norfolk (Virginie), la marine américaine a 10 navires de surface à propulsion nucléaire.

Parmi les nombreux équipements prévus pour l'équipage, il y a notamment 6410 couchettes et lits, 5803 chaises et tabourets, des fabriques de crème glacée, des laboratoires de photographie, une station de télévision en circuit fermé et un bureau météorologique. Chaque jour, il sera servi à bord 18 861 repas. (AFP)

AFFAIRE SCHLEYER: LES NEGOCIATIONS CONTINUENT DANS UN MUTISME ABSOLU

L'état-major de crise, comprenant des dirigeants politiques de la coalition gouvernementale et de l'opposition ouest-allemande, s'est réuni hier après midi autour du chancelier Helmut Schmidt pour « étudier la situation dans l'affaire Schleyer ».

De son côté, Me Denis Payot a annoncé hier à Genève qu'il avait fait parvenir aux autorités ouest-allemandes, un message contenant des « exigences précises » de la part des ravisseurs de M. Hanns Martin Schleyer. Le Gouvernement fédéral, comme Me Payot, s'est refusé à donner le moindre détail, le premier sur les délibérations de l'état-major de crise, et le second sur les exigences des terroristes. Le silence qui entoure l'affaire demeure donc toujours aussi épais, une semaine et un jour après l'attentat de Cologne qui fit quatre morts.

Le chancelier Schmidt fera demain une déclaration gouvernementale devant le Bundestag sur les problèmes de la sécurité intérieure, la lutte contre le terrorisme et sur l'afaire Schleyer « en général », a d'autre part annoncé le chef du Gouvernement lui-même devant le groupe parlementaire de son parti. Il a affirmé que « chacun peut être assuré que le Gouvernement et le chancelier rempliront leurs devoirs constitutionnels ».

L'annonce d'une déclaration gouvernementale sur l'affaire Schleyer a provoqué une vive réaction de l'opposition chrétienne-démocrate qui s'y est déclarée opposée tant que le « patron des patrons ouest-allemands » est entre les mains de ses ravisseurs. De bonne source, on a également appris que le vice-chancelier et ministre des Affaires étrangères, M. Hans-Dietrich Genscher (libéral), estime que le moment choisi pour une déclaration gouvernementale sur un tel sujet était « peu opportun ».

Par ailleurs, la discussion sur les moyens de lutter contre le terrorisme en RFA s'est intensifiée. L'appel au rétablissement de la peine de mort a trouvé peu d'écho auprès des hommes politiques, qu'ils soient de l'opposition ou de la coalition gouvernementale. La CDU/CSU a ainsi proposé le renforcement de la surveillance des avocats des terroristes, la suppression de l'alimentation forcée en cas de grève de la faim et le durcissement des conditions de détention.

Le bureau politique du SPD, pour sa part, a lancé un appel pour que les démocrates ne s'entre-déchirent pas sur les problèmes de lutte contre le terrorisme, faisant ainsi le jeu des terroristes.(AFP)

RHODESIE
N'Komo rejette le plan anglo-américain

M. Joshua N'Komo a déclaré que « le Front patriotique » dont il est co-président rejetait totalement le plan anglo-américain de règlement pacifique en Rhodésie en affirmant que l'armée de libération, la « ZIPA » disposait désormais d'effectifs et de matériel suffisants pour « jeter à bas le bastion de Ian Smith ».

Dans une interview publiée hier par l'agence « Algérie Presse Service », M. N'Komo a indiqué que son organisation opposait un « non catégorique » à toutes les propositions qui n'incluront pas la destitution de Ian Smith, le désarmement de son armée et l'instauration du pouvoir de la majorité africaine.

« Aucun des points du dernier plan anglo-américain n'est acceptable, a dit le dirigeant du Zimbabwe, nous rejetons l'idée d'une force des Nations Unies, nous rejetons celle d'un commissaire résident britannique pour diriger une administration provisoire et il ne sera jamais question pour nous de reléguer au second plan l'armée de libération ZIPA. »

(AFP)

Zaïre: la peine capitale pour l'ancien ministre des Affaires étrangères

La Cour de sûreté de l'Etat du Zaïre a condamné hier matin l'ancien ministre des Affaires étrangères du Zaïre, M. Nguza Karl I Bond, à la peine de mort pour « haute trahison ».

L'ex-chef de la diplomatie zaïroise avait comparu devant ce tribunal le 10 septembre dernier en audience publique. Trois chefs d'inculpations avaient été retenus contre l'ex-ministre du président Mobutu : atteinte à la sûreté extérieure de l'Etat, non-dénonciation des « envahisseurs », offense envers la personne du chef de l'Etat.

M. Nguza Karl I Bond avait plaidé non-coupable et avait nié au cours de son procès les accusations retenues contre lui. La Cour de sûreté de l'Etat en prononçant à son encontre la peine suprême a suivi le réquisitoire du représentant du Ministère public qui avait demandé au tribunal la peine de mort.

M. Nguza Karl I Bond avait été démis de toutes ses fonctions le 13 août dernier. Accusé de « haute trahison » en rapport avec la guerre du Shaba, il avait été arrêté le même jour. (AFP)

Pakistan: Ali Bhutto libéré

M. Zulfikar Ali Bhutto, ex-premier ministre du Pakistan, a été libéré, sous caution par la Haute Cour de Lahore, devant laquelle il comparaissait pour une affaire de meurtre.

Après paiement d'une caution de 50 000 roupies (env. 13 000 fr. suisses), il a quitté libre l'enceinte de la Haute Cour. Le juge, M. K. Vam Dani a estimé que les preuves présentées devant lui dans l'affaire du meurtre de Dun Awab Mohammad Khan en 1974 étaient encore insuffisantes pour justifier le maintien en prison de l'ancien premier ministre.

La décision du juge a provoqué une immense surprise et entraîné une salve d'applaudissements de la part du public. Sa libération place M. Bhutto dans une bien meilleure position pour la campagne électorale des élections du 18 octobre prochain.

Elle embarrasse en revanche les autorités militaires qui avaient décidé d'arrêter M. Bhutto le 3 septembre, estimant suffisantes les preuves rassemblées contre l'ex-premier ministre.

M. BUTTHO COMPARAITRA ENCORE

La libération sous caution de M. Bhutto ne signifie pas cependant que l'ancien homme fort du Pakistan en ait fini avec la justice de son pays.

En même temps que pour sa demande de libération sous caution, la Haute Cour de Lahore a entendu, hier matin, M. Bhutto pour deux autres affaires dans lesquelles il est impliqué.

Comparaissant pour la première fois devant ses juges, M. Bhutto a indiqué qu'il plaidait non coupable dans l'affaire de l'établissement d'un camp de concentration au Cachemire pakistanais.

Les six autres personnes accusées dans cette affaire (dont l'ancien chef des Forces fédérales de sécurité - groupe paramilitaire créé par M. Bhutto) ont également décidé de plaider non coupables.

Le juge a fixé au 24 septembre l'audition des premiers témoins dans l'affaire du camp de concentration de Dalai, au Cachemire. (AFP)

Mort de Léopold Stokowski

Le chef d'orchestre américain d'origine polonaise, Léopold Stokowski, est décédé hier des suites d'une crise cardiaque, à son domicile dans le Hamspshire (sud de l'Angleterre).

Le chef d'orchestre, qui était âgé de 95 ans, avait accompli l'essentiel de sa carrière aux Etats Unis.

Né à Londres le 18 avril 1882, il avait fait ses études de musique en Angleterre d'abord, puis à Paris et en Allemagne. D'abord organiste et maître de chapelle a l'église Saint James de Piccadilly, à Londres, il émigra aux Etats Unis en 1905. Chef de l'Orchestre de Cincinnati en 1909, il obtint en 1912, la charge de directeur du fameux Orchestre de Philadelphie, qu'il devait conserver jusqu'en 1936. Il occupa ensuite divers postes importants, notamment la direction de l'Orchestre philharmonique de New York. Il avait fondé en 1962 l'American Symphony Orchestra dont il était demeuré le directeur musical jusqu'en 1972.

Léopold Stokowski avait réalisé de très nombreuses transcriptions symphoniques des œuvres de Bach. Pour Walt Disney, il avait assuré la direction musicale de « Fantasia », un dessin animé sur la musique classique aussi renommé que controversé. (AFP)

La sœur du Chah d'Iran victime d'un attentat près de Juan-les-Pins

La princesse Ashraf, sœur jumelle du chah d'Iran, a échappé hier à un attentat sur une route du sud de la France. On retient à présent aussi bien le mobile politique — qui semblait seul prévaloir au début de l'enquête — qu'une vengeance ou un règlement de comptes.

Une amie de la princesse, qui faisait fonction de dame de compagnie, a été tuée de deux balles de 11,43 mm dans la tête. Deux hommes d'affaires iraniens accompagnaient la princesse. Celui qui était au volant de la « Rolls Royce » a été légèrement blessé à un bras.

Les trois agresseurs ont disparu, échappant aux recherches des policiers. Ces derniers observent à présent de sévères consignes de silence en raison tant de la personnalité de la princesse que de la nature de l'attentat.

Le mobile politique retenu par les policiers est vraisemblable. La princesse a joué, il y a quelques années, un rôle non négligeable dans la vie politique de son pays. Il n'est toutefois pas exclu que les tueurs aient voulu se venger des hommes d'affaires qui l'accompagnaient.

Sur la route du « bord de mer », en vue de Juan-les-Pins, la « Rolls Royce » fut doublée par une Peugeot 504 de couleur bleue. Trois individus, semble-t-il, avaient pris place dans ce véhicule volé à un concessionnaire.

Une fois la manœuvre de dépassement effectuée, la « Peugeot » coïnça la « Rolls Royce » sur le bord de la route. Au même moment, deux des trois agresseurs, ouvrirent le feu. Deux balles de 11,43 mm touchèrent Mme Fourough Khage-Nouri à la tête.

Bien que blessé par une balle à un bras, le chauffeur de la « Rolls Royce » tenta de dégager son automobile en percutant violemment à plusieurs reprises la « Peugeot ». Surpris par cette réaction, les agresseurs cessèrent le feu. La « Peugeot » démarra en trombe. On devait la découvrir plus tard abandonnée quelques centaines de mètres plus loin. (AFP)

MAZOUT DE CHAUFFAGE
aux meilleures conditions
chez
MENOUD & SIEBER S.A.
Fribourg — ✆ 22 33 66
17-251

Grave attentat en Turquie

Une personne a été tuée et quatre autres blessées par l'explosion d'une bombe à retardement devant le siège de la sous-préfecture de Samandag, dans la province du Hatay, au sud de la Turquie, apprenait-on hier soir à Istanbul.

L'attentat a coûté la vie à un enfant de 12 ans qui se trouvait à proximité du bâtiment. Quatre autres passants ont été blessés, dont l'un très grièvement.

Dix voitures, ainsi que la façade de plusieurs maisons ont été endommagées par le souffle de la déflagration, provoquant la panique.

Les auteurs de l'attentat n'ont pas été identifiés jusqu'à présent. (AFP)